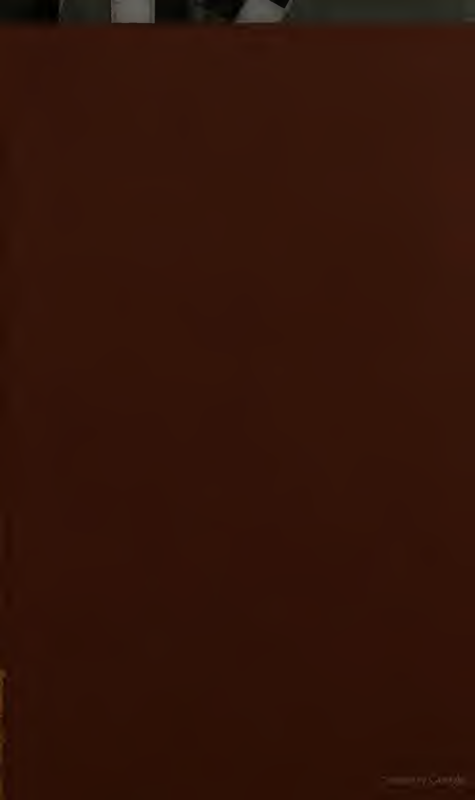



ROMA
VITTORIO EMANUELE

COLLECTION COMPLÈTE
DES OEUVRES
DE JEAN JOSEPH

ROSSIGNOL

JÉSUITE

DISPOSÉES PAR ORDRE DES MATIÈRES

VOL. XXIV.

13.ME RECUEIL

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

VOL. IV.

TURIN 1823
Chez Hyacinthe MARIETTI Libraire
Rue du Pô



COLLECTION COMPLÈTE

DES

ŒUVRES

DE JEAN JOSEPH ROSSIGNOL

JÉSUITE

DISPOSÉES PAR ORDRE DE MATIÈRES.

VOL. XXIV.

13.me Recueil

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

VOL. IV.



MÉMOIRE

SUR

LES NOUVEAUX MONASTERES DE LA TRAPPE

RÉDIGÉ

PAR M. L'ABBÉ ROSSIGNOL

D'APRÈS LES INSTRUCTIONS QUE LUI ONT FOURNI LES RELIGIEUX MÊMES DE LA TRAPPE.

NOUVELLE ÉDITION



A PARIS,
Chez Louis FANTIN, Libraire, quai des Augustins, n.° 70.

M. DCCC. II.



PRÉFACE



Trois Religieux de la Trappe, venus du Monastere de la Val-Sainte près de Fribourg en Suisse, arriverent à Turin le 21 mars 1794, jour de S. Benoit, leur premier Fondateur. Ils se présenterent aux personnes en place. On leur demanda comment ils avoient eu la confiance de pénétrer dans le Piémont, sans passe-port, et sans avoir l'agrément du Gouvernement. Ils répondirent que leurs Supérieurs s'étoient gardés d'en demander la permission, parce qu'ils s'attendoient qu'on la leur auroit refusée. On voulut savoir quel étoit le motif qui les amenoit; ils dirent avec candeur qu'ils venoient dans le dessein de fonder une maison de leur Ordre; ils ajouterent d'un ton qui annonçoit toute

la beauté de leur ame : si nous réussissons dans notre projet, nous en bénirons le Seigneur, dans la joie et dans la simplicité de notre cœur ; si nous ne réussissons pas, nous nous en retournerons, dans la paix du Seigneur, en le bénissant tout également. J'ai appris ces détails, qui paroissent à peine croyables, de Dom François de Sales, le Supérieur des trois. Dieu qui tient les cœurs des hommes dans sa main, les disposa en leur faveur. Ils furent admis à la présence du Roi, qui les accueillit avec bonté. Le Prince et la Princesse de Piémont leur accorderent bientôt toute leur bienveillance, et leur donnerent des marques d'une protection qui ne s'est jamais démentie.

Aussitôt que je fus instruit de leur arrivée, et de l'objet de leur voyage, je m'empressai d'aller leur rendre visite, et de faire connoissance avec le Supérieur. Après quelques entretiens, je lui observai que le moyen le plus simple et le plus assuré de faire connoître leur Institut, étoit de publier un Mémoire, qui renfermât la substance de leurs Réglemens, et de la maniere dont ils vivoient dans leur solitude. Je finis par lui dire que depuis long-temps j'étois occupé à composer et à publier divers ouvrages qui avoient principalement pour but la gloire de Dieu, et le salut des ames ; et je lui offris le

service de ma plume. Il accepta mes offres avec empressement. Nous eûmes en conséquence de fréquens entretiens, toutes les semaines, depuis leur arrivée jusqu'au 20 du mois d'août, jour de la Fête de S. Bernard leur second Instituteur; où ils durent prendre possession de leur premier Monastere, en Piémont.

Dom François de Sales me remettoit de main en main des feuilles volantes, à mesure que je les lui demandois, sur tous les articles relatifs à leurs travaux, à leurs austérités, à leur silence éternel.... C'est sur les matériaux de ces notices décousues, que j'ai composé le Mémoire que je présente au Public. Cette observation ne doit laisser aucun doute sur la pureté et la sûreté de la source où j'ai puisé tous les détails sans exception où je vais entrer.

Pendant que ces Anges terrestres prenoient possession de leur premier Monastere, à Montbrac, dans le voisinage de Saluces, je m'occupai de l'édition de mon Mémoire. Lorsqu'elle fut finie, j'en envoyai un certain nombre d'exemplaires à Dom François de Sales, à qui il fut aisé de reconnoître qu'elles étoient exactement conformes à l'original que j'avois rédigé sous ses yeux. Cette nouvelle remarque ne doit pas peu contribuer à inspirer la plus grande confiance sur l'authenticité

d'une multitude de faits, qui peuvent d'abord paroître au dessus de toute croyance, par un genre de rigueur, qu'on seroit disposé à juger supérieur à toutes les forces de la nature.

Il s'est écoulé huit ans, depuis cet événement, je puis dire, mémorable. Dans ce laps de temps, les établissemens de la Trappe, dans les Pays Bas, en Suisse et ailleurs ont éprouvé de grands revers. Les désastres de l'Europe m'ont mis hors d'état d'avoir des informations un peu amples sur le sort de ces saints Solitaires. J'ai cependant réussi à recueillir un petit nombre d'anecdotes, propres à édifier les ames vertueuses, et à exciter leur admiration.

Dans un entretien que j'ai eu avec Dom François de Sales, le 23 fevrier 1797, il m'a appris les faits suivans. Deux Monasteres de la Trappe, l'un d'hommes, l'autre de femmes, étoient alors en plein exercice, dans le bas Valais, à Sanbranché, près de Martigny. Le Couvent des femmes avoit été formé par des Religieuses fugitives de France. Les Solitaires pénitentes étoient au nombre de dix-huit à vingt. Elles observoient la nouvelle Regle à la lettre. Elles faisoient absolument tout ce que faisoient les hommes. Elles trouvoient cette vie fort douce; et se plaignoient continuellement qu'on les ména-

geoit trop. Dom François de Sales m'ajouta qu'on sollicitoit de tous côtés des places dans le Monastere des femmes ; et que le seul obstacle pour contenter les aspirantes, étoit la modicité des revenus de la maison. Le Monastere d'hommes de Surdévolo en Piémont, qui avoit Dom François de Sales pour Supérieur, contenoit alors une trentaine de Religieux, et treize enfans qui y étoient élevés par les Solitaires.

Ce que nous venons de dire, causera bien sûrement de l'étonnement. Mais qu'on s'attende à de nouveaux sujets de surprise ; on en trouvera une ample matiere, dans la lecture des six lettres écrites d'Angleterre, au sujet d'un Etablissement des Peres de la Trappe, dans le Comté de Dorset, à une petite distance de la riviere de Wey, sur les bords de la mer. Ce qu'on y verra a quelque chose de si frappant et de si extraordinaire, que je me fais un devoir indispensable d'avertir que je tiens ces lettres du R. P. Dom Grimaldi, Abbé de l'Ordre de Citeaux, homme recommandable par sa piété, ses lumieres, sa sagesse, qui jouissoit de la plus grande considération et de la plus haute faveur, auprès du Roi Victor Amédée, avec qui il étoit en possession de s'entretenir dans la plus intime familiarité. Il m'honoroit de toute sa bien-

veillance; et il m'en a donné entr'autres une marque non équivoque, en me confiant un dépôt aussi précieux.

Pour revenir à la confiance entiere que l'on doit avoir à mon Mémoire, je préviens le lecteur que les quatre-cens copies que je livre actuellement au Public, sont un reste de l'édition de 1794, qui a été avouée de Dom François de Sales actuellement vivant; et que sans y faire le plus léger changement je me contente d'y ajouter cette Préface, et les six Lettres Angloises dont je viens de parler. J'ai jugé nécessaire d'entrer dans tous ces détails pour préparer les esprits à ajouter une foi pleine et entiere à tout ce qui est renfermé dans ce recueil. Je ne pouvois prendre trop de précautions pour empêcher bien des lecteurs de dire, dans une multitude d'endroits: cela n'est pas, parce que cela ne peut pas être. Je dois encore observer, avant d'entrer en matiere, que l'Imprimeur du Mémoire, ou son Prote n'étoit pas suffisamment versé dans la langue françoise, et que je n'étois pas alors à portée de le diriger. Il en est résulté un petit nombre de fautes, qui ne tirent nullement à conséquence. J'avois les plus grandes facilités pour faire réimprimer le Mémoire: mais je m'en suis fait un scrupule, dans la crainte d'affoiblir l'idée qu'on doit avoir de l'identité parfaite qu'il a avec celui de 1794.

MÉMOIRE

SUR

LES NOUVEAUX MONASTERES
DE LA TRAPPE

RÉDIGÉ

PAR M. L'ABBÉ

ROSSIGNOL

D'aprés les instructions que lui ont fourni les Religieux mêmes de la Trappe.

TROISIEME ÉDITION.



A MILAN o(o)o MDCCXCIV.

Chez Joseph Marelli Imprimeur & Libraire.

Avec Permission.



MÉMOIRE
SUR LES NOUVEAUX MONASTERES
DE LA TRAPPE.

LEs malheurs qui commencerent à affliger l'Eglise de France en 1789, réussirent enfin à pénétrer dans la solitude de la Trappe, à parvenir jusqu'aux oreilles des Solitaires qui l'habitoient, & à troubler la paix profonde dont ils avoient joui jusqu'alors. Un décret de l'Assemblée nationale qui proscrivoit l'état religieux, acheva bientôt après de les jetter dans les plus vives allarmes sur leur sort futur. Cependant le bruit public les rassuroit un peu; on disoit par tout, que la Trappe ne seroit point enveloppée dans cette destruction générale: que l'édification qu'elle donnoit au monde chrétien, que la charité, qu'elle exerçoit envers les pauvres & les étrangers, que

la médiocrité de ses revenus devoient naturellement la préserver du coup porté contre les autres religieux: mais on ne tarda pas à reconnoître que ce n'étoit pas tant aux biens des religieux qu'on ne vouloit, qu'à la Religion même; qu'ainsi le Monastere de la Trappe, bien loin d'être épargné, seroit sacrifié plutôt que bien d'autres. Toutes les espérances dont avoient pu se flatter encore les Saints pénitens de la Trappe, s'évanouirent enfin, & un décret exprès de l'Assemblée les mit absolument au même rang que tous les autres religieux.

Il y avoit alors dans le Monastere environ 70 religieux; il y avoit sur tout un noviciat nombreux où régnoit la ferveur. Don Augustin de Lestrange, qui pour lors en étoit chargé, touché du danger de toute la maison, & en perticulier de celui au quel alloient être exposées ces jeunes plantes, au milieu d'un monde qu'elles venoient de fuir, d'un monde toujours si corrompu & alors plus corrupteur que jamais, crut qu'il devoit ne rien oublier, pour conserver à ses freres & à ses éleves un état qui faisoit toutes leurs délices & toute leur assurance. Si l'on ne savoit que l'œuvre de Dieu est constamment marquée au sceau de la contradiction, on seroit étonné & en quelque sorte effrayé de la multitude & de la grandeur des difficultés & des obstacles de tous les genres qu'il eut à surmonter, dans l'exécution de son entreprise. Comme nous nous bornons à un précis, même fort abregé de l'établissement des nouveaux Mona-

steres de la Trappe, nous renvoyons au grand ouvrage des Réglemens, imprimé à Fribourg en Suisse, ceux qui desireroient en connoître les détails. Nous nous contenterons de dire ici que le Maître des novices, avec l'agrément de ses Supérieurs, & nommément de M. l'Abbé de Clairvaux son Supérieur immédiat, & de M. l'Abbé de Citeaux son Général, réussit à se rendre à Fribourg, & à présenter au Suprême Sénat du Canton, une requête souscrite par un certain nombre de ses confreres, & qui dans sa simplicité, peut à juste titre être regardée comme un chef-d'œuvre d'éloquence, dicté par l'Esprit de Dieu. C'est à notre grand regret, que la briéveté dont nous nous faisons une loi, ne nous permet pas de la rapporter en son entier: mais nous ne saurions nous défendre d'en citer quelques traits que le lecteur ne verra pas sans émotion, & qui lui donneront une premiere idée de l'esprit de pauvreté, de pénitence, de charité, d'abnégation en tout genre qui caracterise la réforme de la Trappe.

„ Souverains Seigneurs. Dans la douleur pro-
„ fonde où nous a plongé la perte de notre Etat,
„ & le danger de nous voir enlever même notre
„ divine Religion, nous avons recours à ceux,
„ qui, à l'exemple de leurs ancêtres, montrent
„ tant de zele & de constance pour demeurer fer-
„ mes dans la vraie Foi, quoique environnés de
„ peuples, qui engagés dans les sentiers de l'er-
„ reur, s'égarent malheureusement de la véritable

„ & unique voie du salut. Oh! Souverains Sei-
„ gneurs, quel service n'ont point rendu à vos
„ Peres & à vous-mêmes, ceux qui leur ont ten-
„ du la main, lorsque l'hérésie vouloit infecter
„ votre Canton, & les ont aidés à vous transmet-
„ tre pur & sans tache le précieux trésor de votre
„ Sainte Religion. Vous sentez toute la grandeur
„ du bienfait par le quel le Seigneur vous a di-
„ stingués de tant d'autres, dans une chose aussi
„ essentielle. Ce que vous avez reçu autrefois ou
„ des hommes, ou immédiatement de la main de
„ de Dieu, je veux dire le bonheur de conserver
„ le don inestimable de la Foi, sans le quel il est
„ impossible de lui plaire, c'est ce que nous de-
„ mandons aujourd'hui avec les plus vives instan-
„ ces à votre bonté, que nous sollicitons de tou-
„ tes nos forces auprès de votre piété, & que nous
„ espérons avec une grande confiance de votre gé-
„ nérosité. Vous ne sauriez donner au Seigneur
„ une marque plus éclatante de votre reconnois-
„ sance pour la grace que vous avez reçue alors
„ & dont vous jouissez encore, que d'exercer à
„ notre égard votre humanité & votre bienfaisance,
„ dans des circonstances à peu près semblables. "

„ Du reste, Souverains Seigneurs, notre de-
„ mande peut nous être d'autant plus facilment
„ accordée, que l'objet en est moins précieux en
„ lui-même. Ce n'est qu'un emplacement dans
„ quelque bois, quelque creux de montagne, quel-
„ que terre inculte & stérile que nous fertiliserons

„ par nos sueurs, & plus encore par les bénédi-
„ ctions du Ciel que nous nous efforcerons d'y at-
„ tirer, & où, après y avoir construit quelques
„ cellules de paille & de boue, nous continuerons
„ les pratiques de notre Saint Etat, pour le quel
„ nous avons tout abandonné, & pour le quel nous
„ sacrifierons tous les trésors de la terre, tant il
„ fait notre bonheur & notre felicité. Il n'est pas
„ à craindre que nous soyons jamais à charge à
„ personne, notre résolution est de vivre, comme
„ nous y exhorte notre Sainte Regle, du travail
„ de nos mains, & de suppléer par là aux biens
„ que nous avons laissés. "

„ Nous espérons même secourir, selon nos fa-
„ cultés, les peuples qui nous environneront, l'au-
„ mône étant regardée parmi nous comme un de
„ nos principaux devoirs, & faisant certainement
„ la plus douce consolation de nos cœurs. Et quant
„ aux moyens d'exercer cette bonne volonté envers
„ les pauvres, Dieu assurement, si vous ne nous
„ rebutez pas, ne nous abandonnera pas non plus.
„ Déja des personnes de distinction & qui vivent
„ dans une sorte d'opulence se présentent pour
„ être admis parmi nous, & offrent de nous faire
„ part de leurs richesses. D'ailleurs nous vous
„ prions d'observer que ce qui ne seroit pas pos-
„ sible à d'autres religieux en fait d'économie
„ pour vivre, nous est très aisé à cause de l'au-
„ stérité & de la pauvretè dont nous faisons pro-
„ fession ; n'étant vêtus que d'étoffes viles & gros-

„ sieres, jeûnant les deux tiers de l'année, n'usant
„ pour nourriture que de quelques légumes ou ra-
„ cines, sans autre apprêt que du sel & de l'eau,
„ ajoutant tout au plus, en certains temps, un
„ peu de lait, ce que nous regardons même, com-
„ me quelque chose de trop sensuel; & cet usage
„ est si constant parmi nous, qu'il n'y a que les
„ malades qui en soient dispensés, & que nous ne
„ changerions pas de façon de vivre, quand nous
„ aurions les revenus les plus abondans. Il est dès-
„ lors facile de comprendre, qu'avec des ressour-
„ ces assez bornées, nous pourrons entretenir une
„ communauté très nombreuse, & faire de grandes
„ aumônes. "

„ Nous vous supplions donc très humblement,
„ Souverains Seigneurs, & nous conjurons votre
„ humanité & votre piété si connues de tout le
„ monde, de vouloir bien nous donner un asyle
„ dans votre territoire. Nous nous contenterons de
„ la moindre chose; & quolque ce soit que vous
„ vouliez nous accorder, nous le recevrons avec
„ joie, parceque ce ne sont pas les biens que nous
„ cherchons, mais seulement la liberté d'être fidel-
„ les aux promesses que nous avons faites à Dieu
„ au pied de ses autels, & de conserver notre Ré-
„ forme à l'Eglise. Si nous obtenons cette faveur
„ qui mettra le comble à nos veux, nous nous
„ empresserons de vous témoigner notre reconnois-
„ sance, en levant, presque à chaque heure de la
„ journée, nos mains vers le Ciel, pour en faire

„ descendre les plus abondantes bénédictions sur „ vos Illustres personnes, sur vos familles, sur „ vos travaux pour le gouvernement de votre Pa- „ trie, & sur tous vos concitoyens .... "

A la vue de cette requête, la plupart de ces respectables magistrats furent émus. Le Suprême Sénat, selon sa prudence ordinaire, voulut connoître à fond, si l'œuvre qu'on proposoit, renfermoit effectivement tous les avantages qu'elle paroissoit annoncer. Après un sur examen, & une sage délibération, presque tous donnerent leur vœux pour l'admission des nouveaux anachoretes. Le Religieux qui étoit venu présenter la requête au nom des autres, voulut & proposa lui-même qu'on insérât dans l'acte de mur réception cette clause: *pour y vivre selon leur regle, & la suivre ponctuellement*; & ses confreres animés du même esprit de zele & de régularité, loin de le démentir, voulurent que cette clause se trouvât de nouveau dans l'acceptation qu'ils firent des conditions aux quelles on les recevoit.

L'heureuse nouvelle qu'il appotta aux solitaires de la Trappe, qu'ils ne perdroient pas leur saint état, les remplit de la joie la plus vive, & bien certainement la plus pure. Cette joie eût été complete, si tous ceux qui desiroient trouver place dans cette nouvelle colonie, avoient pu y être admis. Mais par le décret du Suprême Sénat de Fribourg, ils ne pouvoient y aller qu'au nombre de vingt-quatre profes. d'ailleurs on n'avoit pas

même des fonds suffisans pour l'entretien de ce nombre ainsi limité, il s'en falloit bien. Mais cette derniere difficulté fut bientôt levée; ceux qui avoient d'abord été choisis, prirent la généreuse résolution de partager leur pain avec leurs freres, pour leur procurer l'inestimable avantage de conserver leur saint état, & ne craignirent point de se priver aux-mêmes du nécéssaire.

Les vingt-quatre Religieux de la Trappe, destinés pour la Val-Sainte dans le voisinage de Fribourg, s'assemblerent le plutôt qu'ils purent; & un de leurs premiers soins fut de témoigner au Suprême Sénat leur reconnoissance, & d'envoyer l'acceptation des conditions aux quelles ils avoient été admis. Ils déclarerent expressement qu'ils consentoient à être renvoyés de l'asyle qu'on leur accordoit, s'ils avoient jamais à se relâcher, dans la persuasion qu'il vaudroit mieux que leur communauté cessât d'exister, que si elle ne renfermoit que des prévaricateurs, infidelles à leurs premiers engagemens. Cet acte mémorable est daté du 26 mai 1791; & il fut statué qu'il seroit continuellement exposé dans leur Chapitre, afin que les Religieux eussent sans cesse devant les yeux l'étroite obligation où ils étoient d'être constamment fidelles à leur Regle.

Après une déclaration aussi solémnelle, on ne pensa plus qu'à hâter le moment du départ, & à entreprendre ce voyage si désiré. Mais comment s'exécuta-t-il? 1.° Dans la plus grande pau-

vreté. Un sac de nuit qui renfermoit quelques habits religieux pour changer, avec quelques instrumens de pénitence; une charrette, couverte bien plus pour se dérober à la vue du monde, que pour se préserver des injures de l'air, & où il n'y avoit que de simples planches pour s'asseoir, furent tout l'équipage des saints voyageurs. On les vit monter sur cette pauvre voiture avec autant de joie que des conquérans sur leur char de triomphe, parce qu'ils croyoient avoir fait quelque chose de plus que de conquérir un monde, en trouvant par le secours de Dieu, le moyen de conserver leur état. On les y vit donc monter avec joie, sans craindre la pauvreté à la quelle ils alloient s'exposer, en renonçant aux pensions qu'on leur offroit, & en s'en allant dans un pays étranger où ils n'avoient d'assuré qu'une simple habitation, & encore bien en désordre, puisqu'elle avoit été abandonnée depuis plus de dix ans.

2.° Avec la plus grande générosité; car quoi qu'ils n'eussent que peu d'argent, ils donnoient l'aumône à tous ceux qui la demandoient, & quelque fois même à ceux qui ne la demandoient pas. Cette même générosité les porta, dans toutes les auberges, depuis Paris où ils prirent la diligence jusqu'à Besançon, à payer comme s'ils eussent fait un bon repas, quoiqu'ils ne fissent presque aucune dépense; parce que, disoient-ils, ces bonnes gens avoient préparé un bon souper pour les voyageurs qu'ils attendoient, & qu'il ne falloit pas,

même par leur pénitence, leur donner occasion de se plaindre.

3.° Dans la plus grande *régularité*; car pendant tout le voyage, ils n'avoient ordinairement pour toute nourriture, à dîner qu'une soupe maigre, quelques légumes pour portion, & de petites raves à la place du dessert, & le soir qu'une salade & du fromage pour le souper; ne demandant ensuite qu'un peu de paille pour reposer. Ils remplissoient d'ailleurs, autant qu'ils le pouvoient, leurs exercices ordinaires, soit pour le silence, soit pour les heures de l'office, soit pour la lecture; ils observoient juspu'à celui du travail, pendant le quel ils s'occupoient à faire de la charpie pour les plaies des pauvres quand' ils seroient arrivés dans leur nouvelle habitation. Celui du Chapitre des coulpes n'étoit point omis, nous dirons ailleurs en quoi il consiste. Pour suppléer aux exercices qu'ils ne pouvoient pas faire, ils disoient, trois fois le jour, le chapelet; le premier pour la France qu'ils quittoient, le second pour la Suisse qui les recevoit, le troisieme pour eux-mêmes & pour leurs freres. Dès qu'ils appercevoient une Eglise, ils saluoient le très-Saint Sacrement, par quelques pseaumes ou quelques hymnes. Leur attention alla jusqu'à prier d'une maniere spéciale, pour une personne ennemie de leur maison, en passant par un bourg où ils savoient qu'elle demeuroit. Ils firent de même dans une auberge où ils trouverent des gens qui les insulterent.

Enfin leur voyage fut accompagné du soin le plus visible de la Divine Providence, soit pour le temps où il se fit, soit pour son heureux succès, soit pour les obstacles qui devoient naturellement se présenter. Il est assurément bien étonnant que dans un moment de haine & de fureur contre les Religieux, ils aient pu sortir librement & publiquement de France, par les grandes routes, à la vue de tout le monde, avec leurs habits réguliers, sans presque aucune contradiction.

De la Trappe ils furent a Saint Cyr près de Versailles; ou les y reçut avec empressement: mais la municipalité de ce lieu les appella des traitres à la patrie; elle les accusa d'emporter des sommes considerables, enfin elle les pressa de partir. Etant arrivés à Paris, les Révérends Peres Chartreux s'empresserent de les attirer dans leur maison, & les reçurent avec toute sorte de charité. Bientôt plusieurs personnes vinrent les voir; les uns se contentoient d'assister à leurs repas, ou à leur travail, ou à leur lecture; les autres vouloient avoir la satisfaction de les entretenir, & venoient verser avec eux des larmes sur les malheurs du temps; quelques autres leur demandoient la permission de contribuer à leur établissement, & leur offroient quelque argent. De ce nombre fut un Anglois, ce dont ils furent bien touchés. Mais la Section du Luxembourg s'empressa de mettre fin à la piété & à la générosité de ceux qui venoient les voir; elle fit défense de laisser entrer chez eux qui que

ce fût; un tendre enfant éluda sa cruelle politique; faisant semblant de courir après un papillon ou après sa paume, il parvint jusqu'à eux, & se pressa de leur remettre un assignat, en disant: de la part de maman. L'Assemblée nationale délibera s'il ne falloit pas les arrêter: mais Dieu ne le permit pas.

Parvenus sur les frontieres, les gardes s'attendrirent sur leur sort, & s'écrierent, sur tout en voyant leur pauvre voiture qui étoit encore une mauvaise charrette, où il n'y avoit que de la paille: *c'est cependant bien triste*. Aussi ne leur demanderent-ils, ni passe-port, ni seulement où ils alloient, & ne furent pas même tentés de voir s'ils n'emportoient pas de l'argent. Tous ces détails montrent de combien de dangers Dieu les a délivrés, combien il a veillé sur ce nouvel établissement.

Après être ainsi sortis de France, & entrés dans la Suisse, ils se retirerent dans le coin d'un bois, pour se livrer aux sentimens dont leurs cœurs étoient pressés: mais rien de plus édifiant que ce qui s'y passa. Premiérement ils s'embrasserent tous très étroitement, pour resserrer les lieus de la charité qui les avoit réunis dans le même dessein; ensuite ils se jetterent à genoux la face contre terre, pour remercier Dieu de leur avoir fait trouver un asyle, & de les avoir délivrés des obstacles que le Démon s'étoit efforcé d'y mettre. Ils dirent avec une ferveur extraordinaire différens

pseaumes qui avoient un rapport particulier à leur situation ..... Cependant leurs voituriers considéroient tout cela avec le plus grand étonnement; ils furent vivement frappés d' un spectacle si touchant.

Nos saints voyageurs arrivès dans le Canton de Fribourg, se rendirent à l'abbaye de Hauterive, qui est de leur ordre ; ils y demeurerent l'espace de huit jours, pendant les quels ils s'acquitterent de leurs exercices, même du travail des mains, & garderent le silence, comme s'ils avoient déja été à la Val-Sainte, où ils devoient se retirer. Pendant cette huitaine, ils se rendirent un jour à Fribourg, pour demander la bénédiction de Monseigneur l'Evêque de Lausane, & faire leurs remercimens à leurs Excellences, les deux Souverains Seigneurs Avoyers. Il y a tant de Religion & de piété dans ce pays, qu'il y eut des personnes qui les voyant passer, ne purent s'empêcher de verser des larmes. Cette visite faite, ils se hâterent de se rendre au terme si desiré de leur voyage, & d'aller se renfermer pour toujours dans le lieu de leur repos; la Maison-Dieu de la Val-Sainte de Notre Dame de la Trappe. Quand ils en furent à une lieue, ils prierent le Curé de la Paroisse de leur bénir une croix; elle fut faite & travaillée sur le lieu, en moins d'une demie-heure; elle est d'un bois commun à peine raboté, & telle que celles qu'on apperçoit sur les grands chemins. Depuis ce temps ils n'ont pas voulu en

avoir d'autre, & elle leur sert dans toutes leurs cérémonies. Ce fut sous cet étendard de la plus étroite pauvreté, qu'ils se mirent en marche processionellement, en chantant des litanies, des hymnes &c. & sur tout les cantiques de l'office de la Dédicace. En arrivant ils se prosternerent, & dirent dans cette posture le *Miserere*; après quoi ils chanterent la grand Messe; & dès cet instant cette Eglise sanctifiée autrefois par les prieres de tant de Saints Chartreux, & qui étoit demeurée depuis plus de dix ans dans le silence, commença à retentir de nouveau des louanges du Seigneur.

On n'essaiera point d'exprimer ici les transports de reconnoissance des nouveaux Solitaires de la Val-Sainte envers la divine bonté, lorsqu'ils se virent loin de leurs ennemis, rendus à la solitude dont une vue rapide du monde venoit de leur faire encore mieux sentir le prix. Aussi tout ce que peut leur donner à souffrir la pauvreté & le dénuement de toutes choses, leur parut-il des délices. Du pain de son plutôt que de farine, étoit souvent le meilleur mets qui y fût servi; des cosses & des tiges de grosses feves, des feuilles de navets, de grosses raves qu'on ne donne pas même aux bestiaux en ce pays, formoient la portion. Après de rudes travaux, ils dormoient, comme ils pouvoient, sans lit, sans couvertures, dans un temps & un climat où il geloit encore quelque fois pendant la nuit. Mais enfin ils réussirent peu à peu à se procurer les choses les plus nécessaires.

Ils

Ils se firent des couvertures piquées avec de la mousse desséchée, & ils s'en servent encore. Pour le froid du jour, ils s'en mettoient en général assez peu en peine. Le peu de mauvais bois verd qu'ils pouvoient se procurer avec beaucoup de fatigue, étoit nécessaire pour faire cuire des légumes. Au milieu de tant de rigueurs, l'esprit de ferveur répandoit sur leur vie tant de douceurs & de charmes, & leur rendoit le joug de la pénitence si léger, que plusieurs se plaignoient, & qu'on en a vu même pleurer, de ce qu'ils n'avoient pas assez à souffrir.

La veille de la Fête de Saint Etienne, 15 juillet 1791, les nouveaux Religieux de la Val Sainte, considérant combien ce grand Saint avoit essuyé de peines & de travaux pour établir dans Citeaux, l'observation exacte de la Regle de Saint Bénoit, qu'ils croyoient n'observer qu'imparfaitement, prirent tous la généreuse résolution de la pratiquer d'une maniere plus parfaite, & prierent instamment le Révérend Pere, de vouloir bien concourir à cette entreprise. Le Supérieur ravi de voir ses Religieux dans des dispositions si édifiantes, leur dit qu'il étoit nécessaire, pour exécuter ce dessein d'une maniere solide & permanente, de remarquer soigneusement les points de la Sainte Regle qu'ils n'observoient pas, ou dont la pratique n'étoit pas aussi exacte qu'elle pouvoit l'être; & qu'ensuite on les examineroit au Chapitre, afin de pratiquer ceux, qui se trouveroient possibles

dans les circonstances présentes, & de prendre l'esprit de ceux qu'on ne pourroit plus observer sans de trop grands inconvéniens: mais que comme c'étoit là une œuvre sainte qui exigeoit beaucoup de réflexion & de lumieres, il falloit avant tout recourir à Dieu par de ferventes prieres.

L'ouverture des chapitres tenus sur la maniere d'observer la sainte Regle, fut faite le 19 juillet 1791. Il fut statué que dans la tenue de chaque séance, on commenceroit par la lecture d'un chapitre entier de la Regle de Saint Benoit. Le Révérend Pere fit ensuite comprendre aux Religieux combien ce qu'ils alloient faire étoit important & pour eux & pour leurs successeurs, puisque ce qu'on alloit établir, auroit force de constitutions & de regle inviolable pour la suite. Après une courte exhortation, il lut le premier chapitre de la sainte Regle, & l'ayant achevé, tous se mirent à genoux l'espace d'un *Miserere*, ce qui fut depuis observé après la lecture de chaque chapitre. Il demanda ensuite à tous les Religieux, en commençant par le plus jeune, s'ils n'avoient rien remarqué dans ce chapitre qu'on négligeât d'observer, ou dont on pût rendre la pratique & plus litterale & plus exacte. Chacun donna son avis selon que l'esprit de Dieu l'inspiroit, avec simplicité & humilité. Tous au reste se réunirent à dire qu'ils desiroient de tout leur cœur pratiquer la Regle de leur Saint Pere à la lettre, selon que les Religieux de Citeaux l'avoient

observée dans les heureux temps de Saint Bernard; qu'ils reconnoissoient avec gémissement combien ils étoient éloignés de la perfection qu'exige Saint Benoit de ses enfans, mais qu'ils alloient travailler tout de nouveau à se rendre dignes d'un tel titre.

Tous les chapitres de la Regle furent mis successivement en délibération dans les différentes séances. Le Révérend Pere, après avoir recueilli les voix, dictoit ordinairement au Secretaire le résultat des délibérations arrêtées sur chaque chapitre. Mais ce qui doit être d'un grand poids pour donner à ces statuts toute sorte d'autorité, c'est qu'on doit remarquer que rien n'a été établi qu'à la pluralitè des voix, c'est-à-dire, du consentement d'une communauté composée de Religieux qui avoient aimé leur état, jusqu'à s'expatrier & s'exposer dans une terre étrangere à toute sorte d'extrémités pour le conserver. Cette observation doit faire comprendre à ceux qui viendront après eux quelle confiance méritent les avis de tels Religieux,

On ne sauroit assez admirer avec quelle prudence, quelle maturité, quelle discrétion & tout à la fois quel zele pour bien observer leur Regle, & s'acquitter entierement de tous leurs devoirs, ils ont procédé dans la composition de leurs Statuts. Car ils furent tous examinés & rédigés avec le plus grand soin; ils ne dresserent point ces Réglemens en quelques mois, comme ils s'étoient

proposé de le faire, & que cela leur avoit d'abord paru possible; n'étant pas question de faire des Réglemens nouveaux, mais seulement d'ajouter à ceux de Monsieur de Raucé, leur vénérable Réformateur, les pratiques qu'il n'avoit pu reprendre, & que Saint Bernard & les premiers Religieux de Citeaux ont laissées toutes tracées daus leurs Constitutions. Trois années euviron furent employées à ce travail, & l'on revint sur bien des articles plus d'une fois.

Puissent à jamais les Religieux de la Trappe sentir combien ils sont obligés, d'après cette remarque, de se rendre fidelles à les observer; combien ils seroient coupables aux yeux de Dieu, s'ils avoient jamais la témérité de vouloir les changer, sans une nécessité indispensable & évidente. Car vouloir y toucher, maintenant que chaque article a été examiné avec tant de soin, ce seroit déclarer qu'on veut tout renverser; & l'on peut regarder le premier qui osera ouvrir la bouche pour en faire la proposition, comme l'ennemi le plus à craindre pour ces pieux solitaires, comme un ennemi qui veut leur faire plus de mal que leurs malheureux concitoyens qui les ont obligés à quitter le sein de leur patrie; puis qu'ils n'ont pu réussir à arracher de leur cœur l'amour & l'esprit de leur état, ni même leur ravir les moyens d'en observer les obligations & les regles.

Il est facile, d'après tout ce que nous venons de dire, de juger de l'heureux état du Monastere

de la Val-Sainte, dans ce temps où ses Réglemens viennent d'être recueillis & dressés; avec quel bel ordre, quelle union, quelle félicité, on y vit. Plusieurs Religieux qui y sont déja morts en odeur de sainteté ont achevé d'en répandre l'estime & la réputation dans toute la Suisse. Ce renouvellement des anciennes constitutions de Citeaux a fait de si vives impressions sur les esprits, que les pays les plus lointains en ont été informés. On s'est empressé d'attirer en différens endroits les Solitaires de la Val-Sainte, pour y établir de nouvelles maisons. Cinq Religieux de chœur & deux freres convers sont allés en Espagne; quatre Religieux de chœur & trois convers se sont rendus dans le Brabant; quatre Religieux de chœur, un convers & deux freres donnés sont partis pour le Canada, sous les auspices de la Nation Angloise dont la générosité envers les Prêtres François émigrés excite l'admiration de l'Europe. Aujourd'hui même 20 août, jour où l'on célebre la fête de Saint Bernard, deux Religieux de chœur & un frere donné prennent possession du nouveau Monastere de Montbrac en Piémont, & sont à la veille de voir arriver cinq autres Religieux envoyés de la Val Sainte. Ce ne sera pas sans étonnement qu'on apprendra que l'arrivée de cette sainte colonie a fait une telle sensation, qu'on compte déja dans la seule ville de Turin douze postulans qui soupirent après le moment de se joindre à ces anges terrestres, & de se consacrer à Dieu dans cette sainte



solitude. C'est ainsi qu'en un an, on a vu s'opérer dans cinq régions fort éloignées les unes des autres, le même bien que Monsieur de Raucé n'avoit procuré à la France, que par plus de trente ans de travaux, je veux dire, l'établissement de la Réforme de la Trappe. Dieu infini dans ses miséricordes & riche dans ses dons, sait si elle ne s'étendra pas plus loin, & si d'aussi heureux commencemens n'auront pas des suites encore plus merveilleuses & plus consolantes (*).

Du reste avant d'entrer dans le détail de ses constitutions, de ses regles & de ses usages, il est essentiel d'observer combien c'est à tort qu'on s'est figuré & qu'on débite dans le monde, que l'Ordre de la Trappe est si austere, qu'il n'est que toléré dans l'Eglise, & non point expressément approuvé. Comme si ce genre de vie étoit différent de celui qui s'obsesvoit par les anciens Religieux de Citeaux, & qui consistoit à garder à la lettre la Regle de Saint Benoit. Or qui doute que cette Regle ne soit approuvée dans l'Eglise? Qui ne sait les éloges magnifiques que les Conciles aux mêmes lui ont donnés? Il seroit donc aussi injuste & aussi opposé à la vérité, de dire que la nouvel-

(*) *Note de l'Editeur*. Le pressentiment du Rédacteur n'a pas tardé à se vérifier; une nouvelle colonie est partie pour la Russie; ceux qui étoient en route pour le Canada ont été arrêtés en Angleterre pour y fonder un Monastere; & l'on demande d'autres Religieux pour les envoyer dans la Nouvelle France.

le Réforme n'est pas approuvée, que d'assurer que Saint Bernard & son genre de vie, ou ce qui est la même chose, que la Regle de Saint Benoit, n'étoit que tolérée, & n'avoit point eu une véritable approbation de l'Eglise. Qui peut ignorer les expressions magnifiques avec les quelles les Souverains Pontifes ont loué, confirmé, approuvé les différentes réformes qui se sont faites, en divers temps, de l'Ordre de Saint Benoit, & sur tout celle de Citeaux, ou ce qui revient au même, la nouvelle Réforme de la Trappe? Il convenoit d'insister à détruire un préjugé qui pouvoit porter le découragement dans bien des ames que l'Esprit de Dieu sollicite d'embrasser un si saint état.

Pour commencer à le faire connoître à nos lecteurs, nous allons leur présenter l'extrait d'un Mémoire authentique publié sous le titre suivant:

Précis du genre de vie que l'on mene dans les nouveaux Monasteres de la Trappe, & des dispositions où doivent être ceux qui desirent y entrer.

Qui que vous soyez, à qui Dieu inspire le dessein de vous joindre à nous, pour vous consacrer à la pénitence, ne vous imaginez pas, comme on se le persuade dans le monde, avoir besoin pour cela de beaucoup de forces & de vigueur; non, il ne faut pas précisément beaucoup de forces, puisqu'on en voit, tous les jours, parmi nous

de très-délicats, & d'une très-foible santé, persévérer avec constance: mais il faut avec le secours de la grace, beaucoup de courage, beaucoup d'humilité & beaucoup de bonne volonté.

I. Beaucoup de courage pour supporter les austérités. Il faut s'attendre. 1.° A avoir bien froid en hiver; car dans le climat le plus dur & dans la saison la plus rigoureuse, on a toujours la tête nue à l'Eglise, on ne peut se chauffer que dans de petits momens, & seulement de bout, mais jamais pendant les exercices publics & réguliers. 2.° A avoir bien chaud, pendant l'été, sans qu'il vous soit permis de vous découvrir, du moins tant que vous serez en présence des autres, ni même d'essuyer avec votre mouchoir les gouttes de sueur de votre front; vous pourrez seulement les détourner avec le doigt, de crainte qu'elles n'entrent dans les yeux, & ne nuisent à la vue. 3.° A vous lever tous les jours, vers le milieu de la nuit, & quelquefois même avant minuit, pour ne plus vous recoucher. 4.° A ne point vous appuyer contre le mur quand vous serez assis, quelque fatigué que vous puissiez être. 5.° A ne faire qu'un seul repas, les deux tiers de l'année, & cela à deux heures & demie du soir, & plus tard encore en carême. 6.° A vous contenter constamment d'une nourriture extrêmement modique, & des alimens les plus grossiers & les plus rebutans, renonçant pour toujours à l'usage du vin, de la viande, des œufs, du beurre, de l'huile, & générale-

ment de toutes les sortes de mets propres à satisfaire votre goût. 7.° A travailler plusieurs heures chaque jour, & à vous appliquer à jeun, à des travaux souvent très-pénibles. 8.° A chanter & psalmodier au chœur d'une maniere très-fatigante, ou prier à genoux, plus de sept heures tous les jours, plus de onze tous les dimanches & fêtes ordinaires, & plus de douze aux grandes fêtes. 9.° A ne vous coucher pour vous délasser des fatigues de la journée, que sur des planches, & à n'avoir sous votre tête qu'un petit oreiller de paille. 10.° A pratiquer habituellement un grand nombre de pénitences propres à tourmenter le corps & à contrarier toutes les inclinations de la nature. 11.° A porter un habit fort grossier, également incommode en hiver & en été. 12.° A garder un silence rigoureux & perpétuel, qui doit durer autant que votre vie.

II. Il faut beaucoup d'humilité pour renoncer à soi-même & à toutes choses. On croit quand on se sent en état de supporter toutes sortes d'austérités, que tout est dit, & qu'on peut hardiment se présenter à la Trappe. Oh! les austérités du corps ne sont que la partie de la pénitence la plus aisée. Car il en coûte souvent bien plus pour renoncer à son propre jugement & détester sa propre volonté, comme l'exige notre Sainte Regle, & pour endurer avec patience les humiliations les plus sensibles, que pour tenir son corps dans la contrainte & les souffrances. C'est cependant à

tout cela qu'il faut s'attendre dans les Monasteres de la Trappe, qui ont tous les mêmes pratiques, & qui sont tous animés du même esprit que celui de la Val-Sainte qui leur a donné naissance. Oui, il faudra souffrir avec patience, avec joie même; & en silence, tout ce qui est plus propre à vous couvrir de confusion, & reconnoître vous-méme votre propre indignité. C'est pour nous entretenir dans ces sentimens que notre Sainte Regle veut que l'on marche toujours la tête penchèe vers la terre, & les yeux baissés. C'est ce qu'il faudra que vous tâchiez de faire, sans cependant trop de contrainte ni déffòrts; parceque c'est un point capital parmi nous, que tout se fasse avec une grande liberté d'esprit, & une paix intérieure & extérieure.

III. Beaucoup de bonne volonté. La vue d'une vie ainsi crucifiée est bien capable d'effrayer; mais si vous êtes sincérement résolu à ne point vous menager avec Dieu; plein de cônfiance en sa grace toute puissante, qui peut vous rendre tout cela, aussi bien qu'à nous, ou ne peut pas plus facile, vous direz avec Saint Augustin: *Ne pourrai-je donc pas, ce que peuvent tant d'autres: Numquid non potero, quod isti & istæ?* La vertu n'a de l'amertume que pour les ames pusillanimes qui la pratiquent imparfaitement, & qui ne se donnent à Dieu qu'à demi. Si le chemin de la croix a ses rigueurs, il a bien aussi ses douceurs; *crucem vident*, dit notre Pere Saint Bernard, *unctionem non vident*; les hommes voient bien la croix

dont nous sommes chargés: mais ils ne voient pas l'onction & les consolations qui l'accompagnent. C'est cette onction & ces consolations qui font que plusieurs Religieux de nos maisons, au milieu même des peines intérieures & extérieures, ne changeroient pas leur état pour toutes les couronnes de la terre. O! vous, qui vous sentez fortement attirés par la voix de Dieu à ce Saint Institut, roidissez-vous, quelques momens, contre les répugnances de la nature qui cherche à vous faire illusion; prenez la ferme résolution de vous charger du joug du Seigneur, au moins pendant quelque temps; & ne redoutez pas de vous instruire par votre propre expérience, & de faire une tentative dont peut-être dépend votre salut éternel, & même votre bonheur dans ce monde. O! combien parmi nous, sentoient comme vous, toutes les oppositions & toutes les contradictions de la nature, & n'éprouvent plus à présent que les douceurs & les avantages d'une victoire remportée sur eux-mêmes & leurs passions.

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici de l'établissement des nouveaux Monasteres, de leurs constitutions & de leurs usages, quelque surprenant qu'il puisse paroître, ne sauroit être révoqué en doute, puisque je l'ai tiré avec une fidélité scrupuleuse de deux ouvrages imprimés & publiés par l'ordre des Religieux de la Val-Sainte, sous les titres de *Réglemens* & de *Petit Précis* &c. Ce qui me reste à dire dans la suite de ce Mémoire, & qui mettra

le comble à l'étonnement & à l'admiration, ne doit pas être cru avec moins d'assurance, puis qu'il est le fruit des fréquens entretiens que j'ai eus pendant cinq mois avec Dom François de Sales, Supérieur actuel du Monastere de la Trappe en Piémont, & bien plus encore le résultat des instructions qu'il m'a fournies par écrit. Je n'ai d'autre mérite que de les avoir disposées dans un ordre convenable, les ramenant à des titres déterminés, de les avoir liées & perfectionnées, & d'avoir mis au rebut ce qui paroissoit ne devoir pas entrer dans le plan que je m'étois tracé. Dom François a examiné mon Mémoire avec le plus grand soin; il en a tiré deux copies de sa propre main au mois d'août 1794. Nous avons confié de concert une de ces copies à une Main amie, qui s'est offerte & qui s'est engagée à en faire une traduction Italienne, pour la commodité du pays ou nous vivons: le Mémoire ayant été à dessein mis sous une forme, & écrit dans une langue propres à le rendre commun à tous les endroits où l'on fait & où l'on projette de faire de nouveaux établissemens de la Trappe. Si j'avois eu la témerité de me permettre la plus légere altération dans les faits que je tiens de Dom François, son respect & son amour pour la vérité ne lui auroient pas permis de le dissimuler, malgré nos liaisons intimes & l'etroite amitié qui nous unit. Son Monastere n'est qu'à quelques lieues de Turin où je publie le Mémoire par la voie de l'impression;

& il seroit à portée de me démentir, si je manquois de sincérité. Que si l'on craint de le troubler dans sa solitude, dans une ville qui compte cent mille habitans, il n'en est pas un seul qui ne puisse recourir aisément au Traducteur actuellement occupé à acquitter sa promesse, qui est une personne bien connue, & qui est en état de garantir l'exacte vérité de tout ce que j'avance. Ce seroit du reste bien en pure perte qu'un zele mal éclairé transformeroit en pieux roman une relation qui n'a pas besoin des ressources de la fiction pour intéresser & édifier. Les détails où je vais entrer sont assez extraordinaires, pour qu'il fût nécessaire de prévenir le lecteur, d'exciter & de forcer en quelque sorte sa confiance.

En reprenant le fil du Mémoire, je ferai parler Dom François lui même, & je ne me permettrai de toucher à ses expressions qu'autant que le génie de la langue & la correction du style paroîtront l'exiger; ce qui arrivera assez rarement. Quelques articles qui vont suivre, ne présenteront qu'une nomenclature seche & décharnée: on aurait pu souhaiter qu'ils fussent revêtus d'un coloris propre à leur donner de l'ame & de la vie; mais j'ai fait réflexion qu'un ton maniéré, que des ornemens recherchés auroient été infiniment déplacés dans l'exposition des pratiques d'une vie aussi humble, aussi détachée, aussi sainte que celle de la Trappe. On pourra cependant remarquer de temps en temps des touches, des traits de pinceau mar-

qués au coin du sentiment, de la candeur, de l'onction, de la plus pure vertu. J'aurois au reste tenté vainement d'amener mon style au niveau de ce caractere céleste de naïveté dont j'avois des modeles de détail sous les yeux. On comprendra sur tout ce que je veux dire, en faisant une attention particuliere à la peinture inimitable de l'esprit de charité fraternelle qui est à la Trappe le fruit naturel du silence rigoureux qu'on y observe. Le langage du Ciel ne sauroit se parler sur la terre. Les Saints seuls qui ne sont pas de ce monde, sont capables de s'exprimer dignement sur les choses de Dieu. Mais il est temps de m'arracher à ces délicieuses impressions, que le lecteur me pardonnera aisément, s'il a su les partager avec moi.

Ordre des Exercices pour les Dimanches en été dans les nouveaux Monasteres de la Trappe.

Le lever quelques minutes avant 1 heure; à 1 h. précise l'office, c'est-à-dire, Matines & Laudes du grand office, jusqu'à 4 h., alors on sonne, on dit l'*Angelus*, & l'on se retire. A 5 h. on revient pour dire Matines & Laudes de la Sainte Vierge en psalmodie; on finit à la demie; on fait oraison jusqu'aux trois quarts; alors on dit Prime des deux offices, ensuite la Messe Matutinale. Après la Messe, on va assister au Chapitre des coulpes des Freres Convers, qui est précédé d'une exhortation pour toute la communauté; on

finit à 8 h. & un quart, & l'on sort pour aller ranger sa cellule. A 9 h. on chante les litanies de la Sainte Vierge à l'Eglise jusqu'au quart. Aux trois quarts on revient pour l'office, c'est-à-dire, Tierce, l'eau bénite, la Messe où il y a communion générale, Sexte, l'Examen particulier, & l'*Angelus* à midi, De là au réfectoire, & ensuite la Méridienne jusqu'à 3 h. . . . . Alors on se leve pour chanter None; on sort, & à 4 h. moins un quart on se rend au Chapitre pour y réciter le chapelet en commun; à 4 h. on va chanter Vêpres jusqu'à 5 . . . . . On sort & l'on revient aux trois quarts faire oraison jusqu'à 6 . . . . Alors on va souper. Quelques momens après la souper, on sonne la lecture commune sous les cloîtres, qu'on nomme la lecture d'avant complies ou Collation. A 7 h. sonnantes, celui qui lit termine, & tous se rendent en ordre à l'Eglise pour complies des deux offices, le *Salve Regina*, l'*Angelus* & l'examen particulier, A 8 h. on sort pour se rendre au Chapitre, & dire tous ensemble le *Miserere* à voix basse, & prosternés en terre. On se releve au signal du Supérieur, on reçoit de l'eau bénite, & l'on va se mettre à genoux près de sa couche, en attendant un second signal pour se coucher. .

Ordre des Exercices pour les jours ordinaires de travail en été.

Le lever quelques minutes avant 1 h. & trois quarts; les trois quarts sonnans, on commence

l'office; on dit Matines & Laudes des deux offices; Laudes des Morts, si le grand office n'a pas été de douze leçons, & l'on finit sur les 4 h. On sort, on va ranger sa cellule, & environ un quart d'heure après, on revient chanter Prime; suit le Chapitre, où après les prieres ordinaires, *Pretiosa* &c. on tient la conférence des coulpes, d'abord des Novices, & ensuite des Profès. Après le Chapitre le travail jusqu'à 8 h. & demie. A 9 h. & demie l'oraison pour les Profès., & la répétition des coulpes, ou leçon de chant pour les Novices. Sur les 10 h. ou 10 h. moins un quart, l'office, c'est-à-dire, Tierce, la grand Messe, Sexte, l'examen particulier, & l'*Angelus*. A 11 h. & demie, après l'*Angelus*, le diner, & ensuite la Méridienne jusqu'à 1 h. & demie. Cette Méridienne est un peu plus, ou un peu moins longue, comme on voit, selon qu'on s'est levé un peu plutôt, ou un peu plus tard. On se leve après pour venir chanter None; on va ensuite au travail jusqu'à 4 h. & demie. Un quart d'heure, ou une demie heure après, on sonne Vêpres, on les chante jusqu'à 5 h. & trois quarts; on fait oraison jusqu'à 6 h. & l'on va souper. A 7 h. on sonne la lecture commune ou collation. Le Supérieur arrivant fait cesser de sonner; & alors celui qui doit lire, le fait après avoir demandé la bénédiction; à 7 h. & un quart il finit, & l'on va à l'Eglise chanter Complies, le *Salve Regina*, faire l'examen particulier &c. comme ci-dessus au Dimanche. Voilà

Voilà le recueil & l'ordre de tous nos exercices en été, c'est-à-dire, depuis Pâques jusqu'au 14 Septembre. Ce n'est proprement que celui des dimanches simples, & des jours ordinaires de travail; il souffre quelques petites variations selon les différentes solemnités, selon la nature & le besoin des travaux, selon la longueur de l'office, qui est quelque fois de douze, quelque fois de trois leçons, quelque fois d'une seule leçon; ce qui avance ou retarde d'un quart d'heure & d'une demie-heure, le lever; selon enfin les différentes circonstances qui reviennent chaque année, & qui exigent & fixent quelques légers changemens.

En hiver, c'est-à-dire, depuis le 14 Septembre jusqu'à Pâques, car nous ne connoissons que deux saisons, les exercices sont les mêmes qu'en été, excepté le souper & la méridienne qui sont propres à la saison d'été. Pendant l'hiver on se couche 1 h. plutôt, c'est-à-dire, à 7 h., & l'on ne fait qu'un seul repas, à 2 h. & demie jusqu'au carême, & pendant le carême à 4 h. & un quart. Le dimanche, on fait en tout temps deux réfections. Il faut aussi observer que, selon notre Regle, on doit jeûner le mercredi & le vendredi, depuis la Pentecôte jusqu'au 14 de Septembre, à moins que la fatigue des travaux, ou la trop grande chaleur de la saison n'en dispense.

Quant à la substance des exercices, elle est la même, toujours & dans tous les temps, parceque toujours & dans tous les temps, nous n'avons

que la même Regle à observer, & que cette Regle ne varie point, non plus que celui qui l'à inspirée à notre bienheureux Pere Saint Benoit.

On demandera peut-être qu'elles sont les occupations d'un chacun, dans les intervalles des exercices communs. Ces momens précieux sont consacrés, comme tous les autres, & plus encore que tous les autres, au silence le plus exact, au recueillement le plus profond, à la retraite le plus sévere. Ils, peuvent & doivent être remplis, ou à se confesser, surtout le vendredi & le samedi, ou à faire quelques pieuses lectures, ou à prier en particulier dans l'Eglise, ou à apprendre les pseaumes, si on ne les sait pas encore, ou à parler aux Supérieurs, si l'on a quelque chose de nécessaire à leur dire, quelque avis à leur demander, ou quelque faute ou tentation à leur découvrir. Enfin ceux qui ont des emplois à remplir, tâchent de profiter pour cela de ces momens libres, afin de pouvoir se trouver avec les autres aux exercices communs.

De l'Office & du Chœur.

Commencer ici bas ce qui doit nous occuper pendant l'éternité, fût-il jamais de plus bel exercice? C'est cette considération & cette espérance qui nous anime & nous soutient dans nos longs & pénibles offices; si toutefois, ce qui nous unit si intimement à Dieu, peut mériter ce nom. Je

dis, longs; car nous passons à chanter au chœur, ou à prier à genoux, plus de sept heures tous les jours, plus de onze, tous les dimanches & fêtes ordinaires, & plus de douze, aux grandes fêtes, comme on l'a vu plus haut. Je dis, pénibles; car 1.° Pour le grand office, & les grand messes, nous chantons tout à voix très-haute, à notes battues & égales, selon le vrai chant Grégorien, & chacun est obligé de donner toujours toute sa voix, à moins qu'une permission spéciale, à raison de quelque infirmité, ne l'en exempte; pour ce qui est du petit office de la Sainte-Vierge, & de celui des Morts, c'est une psalmodie ferme & soutenue, qui n'est pas moins pénible que le chant. 2.° Nous sommes toujours debout, les bras étendus & les mains croisées vers les genoux, & fermes sans nous adosser, excepté à Matines, à Prime & à Vêpres, où l'on s'assied d'un pseaume à l'autre, pendant les leçons & les versets, sans s'appuyer cependant des reins. 3.° Il y a quelques cérémonies pénibles, comme, s'incliner profondément à chaque *Gloria Patri*, portant les mains jusques sur les genoux, & à la fin de chaque office, & demeurer dans cette posture un temps considérable. 4.° Nous chantons à jeun en tout temps jusqu'à 11 h. & demie, ou midi, jusqu'à 2 h. les jours dejeûne, & jusqu'à 4 h. en carême, quoique levés de très-bonne heure, & quelque fois depuis minuit..... Cela paroît dur à la nature: mais la grace qui surabonde, récompense au cen-

tuple ceux qui s'acquitent comme il faut de cet exercice.

Du Travail.

Saint Benoit, dans la Regle qu'il nous a laissée, paroît visiblement donner la préférence au travail sur bien d'autres exercices; il nous avertit que nous aurons véritablement l'esprit de notre état, si nous vivons du travail de nos mains. Sur de sages considérations relatives au temps présent, il a été statué parmi nous que les travaux dureront habituellement au moins cinq heures, chaque jour, l'un portant l'autre; c'est-à-dire, que s'il y en a un peu moins de cinq heures en hiver, il y en aussi un peu plus en été. Nous faisons nous-même tout ce dont nous avons besoin, autant qu'il est possible. Nos occupations consistent à couper les foins, scier les bleds, labourer la terre, planter, semer, recueillir &c. Tous les métiers s'exercent aussi dans nos Monasteres; on y fait le pain, les habits, les souliers; il s'y trouve des menuisiers, des imprimeurs, des maréchaux, des maçons, des tourneurs &c.

Lorsque l'heure du travail est arrivée, le Supérieur frappe sur la tablette, c'est-à-dire, sur un gros clou engagé dans une planche. A ce signal tous se rendent au lieu où sont les habits de travail; on s'en revêt, & l'on attend, chacun à sa place, le travail que le Supérieur distribue,

Ceux qui sont envoyés à la campagne, marchent en silence & processionellement; on disoit à la Trappe qu'ils sembloient porter le bon Dieu à quelque malade. Dans les travaux, & sur tout à l'ouvroir, on fait de temps en temps & environ à chaque demie-heure, des pauses; alors au signal du Supérieur ou du plus ancien Religieux, chacun interrompt quelques instans son travail, reste immobile, modeste, recueilli, & profite de ce repos pour élever son cœur à Dieu, rèprimer l'empressement naturel, & désavouer les autres imperfections qui pourroient s'ètre glissées, dans la maniere de s'en acquitter; à un second signal, on reprend & l'on continue son ouvrage, où l'on observe l'obéissance la plus exacte, soit pour le temps, soit pour la maniere &c. Si l'on vient après les autres, on ne peut pas se mettre à l'ouvrage, sans avoir demandé & appris par signe, ce que l'on doit faire, qu'oi qu'on le sache. Si quelqu'un est chargé de quelque travail particulier, les Supérieurs ont soin d'exercer souvent son abnégation, en l'envoyant de temps en temps, à d'autres travaux qui n'ont aucun rapport à ceux qu'il sait faire, ou dont il s'occupe. Ils le font sur tout, lors qu'il le voient dans la ferveur de quelque petite entreprise pour la quelle il montre du goût & de l'interèt. Si pendant le travail, on vient à casser ou gâter quelque chose, on va aussitôt le montrer au Supérieur, se mettant à genoux, baisant la terre, & ne se relevant qu'au signe qu'il en fait. Toutes les fois

qu'on a lieu de craindre d'avoir fait quelque mal par mégarde à son frere, en travaillant, on se jette aussitôt à ses genoux; & celui-ci s'y met aussi pour faire relever son frere. Le plus ancien Religieux en use ainsi envers le dernier frere convers.

On garde pendant le travail un silence très-rigoureux. Lors qu'on travaille hors de l'enceinte de la maison, on récite l'office dans l'endroit où l'on se trouve, quand on le sonne. On se range en chœur, vis à vis de l'Eglise, mais on psalmodie seulement. Quelque fois même on y fait oraison, ou y tient le Chapitre; on y prend la réfection dans le besoin; l'office se fait toujours à l'Eglise, par ceux qui travaillent à la maison; ne fussent-ils que deux.

Des Repas.

On sert, par jour, à chaque Religieux, une livre de douze onces de pain, à bon poids, conformément à la Regle de Saint Benoit. Le cellérier en réserve un tiers, ou quatre onces, le jour de deux repas, & les sert au souper. Comme il seroit possible que cela ne suffît pas pour plusieurs, sur tout si l'on se trouve dans un air vif & un climat froid, bien différent de celui où vivoit Saint Benoit, on a cru pouvoir & devoir servir au delà de cette livre, un pain plus grossier à ceux qui n'en auroient point assez. Le pain des hôtes & & des infirmes, est d'un tiers de seigle & de deux

tiers de froment, si on le peut, & tout le son en est ôté. Le pain régulier de douze onces est de plus de moitié d'orge, & le reste de seigle, tout le son pareillement ôté. Selon la Regle le pain de la communauté est celui dont usent les pauvres dans le pays où l'on se trouve, & l'on s'y conforme à la lettre à la Val-Sainte. Le pain de surplus de la livre, qu'on nomme pain d'indulgence, est moitié de la plus mauvaise farine qu'il y ait dans le monastere, & dont on n'ôte point le son, mais seulement la paille; l'autre moitié est de la seconde farine appellée communément reprein; on peut y mettre aussi un quart de pommes de terre, ou de son de froment. On ne sert jamais de vin à la Communauté, non plus qu'aux infirmes, pour se conformer au vœu de Saint Benoit, qui est que ses disciples s'en abstiennent. L'on ne donne que de l'eau aux Religieux pour boisson, comme semble le conseiller la Sainte Regle. Les mets dont on fait usage, se réduisent à quelques pommes de terre, quelques herbes, racines ou légumes apprêtés sans façon, sans beurre, sans huile, mais seulement avec du sel & de l'eau, ou tout au plus, un peu de lait. Pour le souper de la salade & un peu de fromage, ou bien quelques fruits ou pommes de terre à la place du fromage. Il est rigoureusement défendu de rien manger ou boire hors des repas, pas même de l'eau, quelque altéré & fatigué qu'on soit; ce qui arrive presque tous les jours en été après les travaux. Aussitôt qu'on est

assis à table, on reste quelques momens dans une sainte inaction, & personne ne touche à rien avant un signal du Supérieur. C'est une faute de commencer par boire, quelque soif qu'on ait. Pendant les repas on fait d'abord une lecture de l'Ecriture Sainte; on lit ensuite quelque livre de piété jusqu'à la fin. De temps en temps le Supérieur donne des signaux pour rappeller tout le monde à la présence de Dieu; alors chacun quitte tout ce qu'il tient, tous se mettant dans une posture uniforme, les mains jointes appuyées sur le bord de la table; on tâche de purifier son intention, & l'on continue sa réfection à un nouveau signal. Si l'on vient à laisser tomber un morceau de pain, ou quelques gouttes d'eau, on va aussitôt se prosterner au milieu du réfectoire. S'il manque quelque chose à l'un des freres, son voisin frappe charitablement quelques petits coups, pour avertir celui qui sert: mais on ne demande rien pour soimême. Si personne ne s'est apperçu de ce qui nous a manqué, on doit en avertir le Supérieur après le repas, sans desirer cependant d'être dédommagé; encore faut-il pour cela que ce dont on a manqué, soit quelque chose de considérable.

Le temps de la réfection ne peut jamais être de plus d'une heure, y compris le temps des prieres avant & après qui durent en tout à peu près un quart d'heure; il reste trois quarts d'heure pour la réfection. La vieillesse des uns, les infirmités des autres, la répugnance de plusieurs pour

la simplicité des mets, rendent quelque fois tout le temps nécessaire: mais le plus souvent il est plus court, surtout lorsqu'on soupe. La réfection du soir n'est que d'une petite demie heure. La modestie s'observe dans le réfectoire plus que dans tout autre endroit; surtout en entrant & en sortant, il est défendu de jetter les yeux sur ce qui est servi, ou sur ce qui reste sur les tables. C'est aussi une sainte pratique parmi nous d'offrir au Seigneur, à chaque réfection, quelque petit sacrifice libre & volontaire, outre le sacrifice & la mortification commune qui se trouve dans la qualité des mets, & dans leur apprêt.

Des Vêtemens.

Nous portons en tout temps des habits en laine, & de la qualité la plus commune & la plus vile. Sur une chemise de serge, nous avons une robe plus grossiere qui descend jusqu'aux talons; de plus pendant les travaux, nous metions un scapulaire pour le moins aussi lourd, sous le quel il y en a un autre que nous ne quittons jamais. Le premier consiste en deux bandes d'une étoffe brune, qui descendent par devant & par derriere jusqu'auprès des genoux, & qui dans leur largeur vont d'une épaule à l'autre; le second a la même forme, mais il est beaucoup plus petit en tout sens. Nous avons toujours deux capuchons dont l'un tient au petit scapulaire, & l'autre à l'habit

de chœur, ou à l'habit de travail. L'habit de chœur qu'on appelle *Coule*, & qui se met sur le petit scapulaire, est une robe ample avec de longues & larges manches, qui descend jusqu'aux souliers. On a ainsi trois manches à chaque bras, même en été, & dans l'accès de la fievre la plus ardente: car dans toutes les maladies, on doit avoir l'habit de chœur. En hiver, on peut ajouter une sorte de veste croisée qui va jusqu'aux genoux à peu près. Nous portons habituellement sur le petit scapulaire, une ceinture de cuir, ou une corde. Nous avons des caleçons en toile; les bas & les chaussons sont de laine. En été on change tous les quinze jours de serge, de caleçons & de bas, & tous les huit jours de chaussons; & en hiver tous les mois & tous les quinze jours; on nous donne toutes les semaines un mouchoir blanc de toile. Les habits des Religieux de chœur sont ordinairement d'une couleur blanche, à la réserve du scapulaire de travail; ceux des freres convers & donnés sont d'une couleur brune; la forme des habits de ces derniers est à peu près comme celle des gens du siecle, excepté les bas & les chaussons. Nos souliers pourroient aisément être pris pour des galoches; leur épaisseur est telle par dessous & par dessus, qu'ils peuvent durer cinq à six ans, moiennant quelques réparations; pour le travail on use souvent de vraies galoches ou sabots.

Un Religieux est chargé du vestiarie de toute la communauté; on prend ce qu'il donne, comme

il le donne, & quand il le donne; toujours trop content de quelque maniere qu'on soit vêtu. Chaque Religieux doit avoir soin d'être toujours propre dans sa pauvreté, selon la parole de Saint Bernard, *Paupertas semper, sordes numquam*. C'est un saint usage chez nous, de baiser son habit de chœur & son scapulaire de travail, toutes les fois qu'on s'en revêt, en renouvellant souvent, du moins quant à la substance, la formule de nos vœux, ce qui est la chose la plus agréable à Dieu que l'on puisse faire.

Du Silence.

La pratique du silence, la plus essentielle, & le soutien de toutes les autres, s'observe à la Trappe avec la plus grande rigueur; aussi en eprouvet-on toute la consolation, parcequ'il n'y en a de véritable qu'à s'entretenir avec Dieu. Il n'est permis en aucune occasion de rompre le silence; de proferer une seule parole, si ce n'est avec le Supérieur, de s'écrire des billets les uns aux autres. Si la nécessité ou la charité l'exige, on peut faire à ses freres quelques signes, mais sans être trop marqués, & sans dissipation. Les Religieux ne parlent jamais au Supérieur sans en avoir obtenu la permission; elle se demande par un signe qui consiste à mettre le doigt sur la bouche, en feignant de l'ouvrir. Si le Supérieur dit alors, *Benedicite*, il est censé accorder la permission deman-

dée, & l'on répond, *Dominus*, avant de dire ce qu'on a à dire. Que si le Supérieur ne dit rien, c'est signe qu'il n'accorde point la permission; & l'on se retire en paix, en pratiquant un acte de silence très-méritoire. On lui parle avec toute sorte d'humilité & de déference; l'on se tait, dès que le Supérieur dit, *Deo gratias*; & il le dit aussitôt qu'il s'apperçoit qu'on se répand trop en paroles. Les Supérieurs eux-mêmes, lorsqu'ils veulent parler à un Religieux ou entr'eux, ne le font qu'après avoir dit, *Benedicite*, & qu'on a répondu, *Dominus*. Ils ne parlent jamais à deux Religieux à la fois, si ce n'est dans une extrême nécessité. Si un Religieux a quelque chose à dire à un autre, il le conduit auprès d'un Supérieur dans un parloir; il y entre seul, & ayant dit au Supérieur en peu de mots ce qu'il veut dire à son frere, il se retire pour laisser entrer l'autre Religieux à qui le Supérieur dit lui-même ce qu'il est nècessaire qu'il sache. Il y a certains lieux qu'on appelle réguliers, où l'on ne parle jamais, tels que l'Eglise, le Chapitre, le réfectoire, le dortoir, les cloitres, le chauffoir, la cuisine. S'il y survient quelque nécessité de parler, on en fait signe au Supérieur, qui sort & va pour écouter dans un endroit où la même défense n'existe pas. Au reste c'est toujours comme en cachette & à voix basse qu'on doit parler, pour ne troubler & ne distraire personne.

C'est ce silence continuel qu'on n'interrompt

pas une seule fois dans la vie, qui entretient parmi nous l'esprit de recueillement & de ferveur, qui conserve surtout cette charité & ce respect que nous avons les uns pour les autres, & que la familiarité détruit toujours. Chacun regarde son frere, comme un vase d'élection, consacré au Seigneur, & au quel il n'ose toucher; comme le temple de l'Esprit Saint, orné des plus belles & des plus précieuses richesses. Et dans cet esprit de foi, il le respecte & le vénere, & lui en donne dans toutes les circonstances des témoignages prescrits par les Regles & l'usage. Un Religieux plus jeune ne s'assied jamais auprès d'un plus ancien, sans sa permission; & s'il est assis il se leve, lorsque celui-ci vient s'asseoir près de lui, & ne se remet qu'après lui avoir fait une légere inclination, & avoir reçu la permission de s'asseoir, que l'ancien lui donne aussitôt avec un signe de la main, qu'il accompagne d'une inclination réciproque.

On se salue par une inclination médiocre, sans se regarder cependant, toutes les fois qu'on se rencontre. Le matin en entrant au Chapitre, tous se saluent successivement & affectueusement, comme pour se souhaiter une heureuse & méritoire journée, & se témoigner le plaisir qu'on a de se revoir. Quoiqu'on ne se soit pas quitté un seul moment, l'on est censé ne s'être point vus depuis Complies jusqu'alors; c'est le temps du grand silence, où l'on est seul avec Dieu seul, sans faire attention à personne, pas même aux Supérieurs.

En entrant au chœur pour quelque office, les Religieux sonnent tous la cloche successivement; avant de prendre la corde, comme après l'avoir remise au suivant, on se fait mutuellement un signe de charité, qui consiste à s'incliner tant soit peu, en approchant de la bouche la main qui va sonner, ou qui a sonné, comme pour la baiser.

Aux travaux qnand on apperçoit que quelqu'un est trop fatigué pour quelque ouvrage qui éprouve ses forces, on s'empresse de le soulager, ou de le délivrer entierement. Si l'on voit son frere dans la peine, & souffrir quelque infirmité, on ne manque pas d'en donner avis aussitôt au Révérend Pere Supérieur, quoiqu'il ait dû ou doive le faire lui-même au plutôt. Enfin chacun en observant les loix de la plus sage réserve, donne à ses freres toutes les marques possibles & permises de la charité qui dilate son cœur, & dont son ame est enivrée. Qu'on cesse donc de nous regarder comme des êtres égoïstes, concentrés entierement en nous-mêmes par le silence continuel qui regne entre nous, indifférens & inattentifs au bien de nos freres. Non le silence perpétuel gardé par les motifs qui nous animent, loin d'étouffer les beaux feux de la charité, ne fait que les entretenir, les augmenter, & les purifier de plus en plus. Il oppose un rempart inaccessible à l'esprit d'aigreur, de division & de parti; & le profond recueillement dont il est le principe, ne nous permet pas d'oublier un instant, que nous sommes faits à l'image

de Dieu, que nous sommes ses enfans, les freres de Jesus-Christ, & les cohéritiers de son royaume; & comment pourrions-nous, avec de pareilles pensées, ne pas nous aimer tendrement? C'esr cette union avec nos freres & avec Dieu, qui répand sur le visage de nos Religieux, je ne sais quoi de céleste & de divin, qui y fait reluire cette paix, cette joie qu'on admire en eux, & qui en faisant leur félicité sur la terre, leur est un gage de celle qui les attend dans le Ciel.

De la Pauvreté.

La vertu de pauvreté est pratiquée parmi nous dans toute son étendue, & dans toute sa perfection, du moins à l'exterieur: car pour la pauvreté d'esprit, Dieu seul peut en juger. Personne n'a de cellule particuliere; les lits sont dans une salle ou gallerie commune; & l'on donne le nom de cellule à un petit emplacement de la longueur & de la largueur du lit, séparé de la cellule voisine, par deux ou trois planches, & par devant par une toile mouvante. Tout se fait & se prend en commun, comme travaux, lectures, repas, offices, prieres, pénitences &c.; car si on lit, ou prie &c. en particulier, c'est toujours dans des endroits communs à tous. Aucun Religieux ne possede rien en propre, pas même un crayon, une plume, une feuille de papier; s'il veut écrire, je ne dis pas des lettres, car ni on n'en écrit ni on n'en reçoit,

la cuillier & la tasse où l'on boit & qui est de la même matiere que le reste. On a soin de n'avoir que des meubles pauvres, même à l'Eglise; nous n'usons que de chasubles d'une étoffe grossiere, & d'aubes simples, le tout ainsi que les corporaux, les nappes d'autel, sans broderie, sans franges, sans dentelles, sans galons, sans soie ni rubans &c. Nous n'usons pas non plus de chandelier d'or ou d'argent, ni même argentés autant que cela se peut. Les calices, les ciboires, patenes, ostensoirs peuvent seuls être en argent.

Enfin pour se former une idée de la pauvreté & de l'esprit de pauvreté dans le quel est ou doit être un Religieux de la Trappe, il faut le considerer, comme un homme absolument dépouillé de tout, même du desir de posseder quelque chose, comme un homme sans attache à rien de tout ce dont la nécessité lui permet l'usage, à qui on peut donner, tout prendre, tout changer, quand on veut, sans trouver en lui la moindre résistance, & avec la même facilité qu'on le feroit à un enfant au maillot. C'est ce dépouillement universel qui nous enrichit, parcequ'il nous fait immediatement posseder Dieu. O! qu'il est doux de ressembler ainsi à Jesus-Christ, pour arriver avec lui aux richesses éternelles.

L'obéissance aux Supérieurs est parmi nous un point si important, qu'on regarde le moindre manquement en cette matiere comme une faute capitale. Exécuter avec joie, sans retard & exactement, quant au fond & quant à la maniere, tout ce qu'on nous prescrit, c'est notre pratique de chaque instant. Il faut renoncer à notre propre jugement, & faire tout ce qu'on nous dit, sans observation, sans replique, quelque peu convenable que la chose puisse nous paroître; à moins (ce qu'à Dieu ne plaise) qu'elle ne fût contraire à la loi de Dieu, ou à notre Sainte Regle. Hors de là nous devons obéir sans examen, renoncer à nos propres lumieres en toute occasion, croire même tout ce qu'on nous dit, & nous persuader qu'il n'y a rien de mieux. L'obéissance, selon Saint Benoit, doit aller jusqu'à entreprendre même les choses impossibles. On peut, selon qu'il le permet, suggérer humblement & avec douceur, l'impossibilité qu'on y prévoit: mais si le Supérieur persiste dans son commandement, alors, dit il, qu'on obéisse sans murmure, sans répugnance, se confiant dans le secours tout puissant de Dieu: *Vir obediens loquetur victorias.* Il est permis du reste de faire les représentations qu'on juge propres à la gloire de Dieu, mais jamais de persister, le moins du monde, dans son sentiment. On dit ordinairement à ceux qui se présentent pour être

admis parmi nous qu'il faut qu'ils laissent leur propre volonté à la porte, & l'on ne les trompe pas. il ne leur sera plus permis de la suivre en rien; il suffira que l'on s'apperçoive qu'ils desirent une chose, pour qu'ou leur commande quelque fois tout le contraire. Mais ce ne sera point assez de ne pas faire leur propre volonté, ils devront encore la fuir, la détester, la contrarier, la persécuter; de telle sorte que lorsque leur volonté propre les portera à quelque chose, ils s'étudient à faire tout l'opposé; du moins faudra-t-il qu'ils s'exercent sans cesse à cette parfaite abnégation. La dépendance où l'on vit continuellement, ne sauroit être portée plus loin; on ne peut sans en avoir obtenu la permission, s'écarter un instant pendant le travail, sortir de l'Eglise, du Chapitre, des cloîtres, &c.

Pour faire sentir tout le prix de l'obéissance, nous ajouterons qu'elle est celle des vertus & des pratiques de la Trappe, qui cause le plus de satisfaction aux Religieux, au moment de la mort. Si on leur demande pourquoi ils sont alors si contens, & ce qui les console le plus, *c'est d'avoir obéi*, disent-ils. Ceci est un mystere facile à comprendre; car un Religieux qui n'a fait qu'obéir pendant sa vie, & qui a bien obéi, n'a pour ainsi dire aucun compte à rendre au Souverain Juge. Celui qui lui a commandé, est aussi celui qui rendra compte de ses actions. Un si heureux esprit nous fait rechercher avec empressement toutes les

occasions & toutes les manieres de nous exercer dans cette précieuse vertu.

Obéir au dernier de ses freres, des novices, des freres convers, ou des freres donnés, est une pratique humble & charitable que nous n'avons pas moins à cœur. Ne ceder pas aussitôt aux plus petits signes qu'ils peuvent nous faire, ou ne pas leur rendre les petits services qu'ils paroissent desirer, est une faute qu'on ne se pardonne qu'après s'en être accusé, & en avoir fait pénitence, ou réparation à celui envers qui on n'a pas eu toute la déférence, ou la charité qu'on lui devoit. Cette réparation consiste ordinairement à se prosterner à ses pieds, & à les lui baiser. On doit juger par là de l'union qu'un si saint usage entretient parmi nous, & combien il est vrai de dire & facile à croire que nous ne faisons tous qu'un seul esprit, qu'un seul cœur & une seule ame, *cor unum & anima una*.

Du Premier Supérieur.

C'est un spectacle digne de l'admiration des anges, que de voir dans un Monastere nombreux, une parole de la bouche du Supérieur, un signe de sa part faire tout mouvoir dans la maison. Cet assujétissement absolu & universel, cette déférence, cette soumission à tout ce qu'on nous commande & qu'on nous dit, a son principe dans l'esprit de foi qui nous fait reconnoître dans no-

tre Supérieur, la personne même de Jesus-Christ, conformément à la parole de Saint Benoit: *vices Christi agere creditur*. Aussi lui donne-t-on des marques de respect & de vénération dans toutes les occasions. Toutes les fois qu'on le rencontre, on s'arrête, on se découvre, on se tourna vers lui, & l'on le salue profondément. Lorsqu'il entre au Chapitre ou qu'il en sort, tout le monde se tient de bout, & s'incline quand il passe. Toutes les fois qu'on lui parle, on est entiérement découvert; & lorsqu'on doit se retirer, on ne le fait qu'après une profonde inclination. On est aussi dans l'usage, quand on va lui parler dans son cabinet, de commencer par lui demander à genoux sa sainte bénédiction, & de ne se retirer qu'après la lui avoir demandée une seconde fois.

Mais autant qu'il est considéré, respecté & aimé, autant s'étudie-t-il à se conformer en tout à la conduite de ses freres, à se confondre, pour ainsi dire, parmi eux. Il ne se distingue en rien des simples Religieux; point d'ornemens particuliers à l'Eglise, de couvert particulier au réfectoire, d'outil au travail; point de cellule particuliere, si ce n'est quelque petit cabinet pour écrire & écouter les Religieux; point de distinction dans les habits, les alimens &c.; il ne prend jamais sa refection avec les hôtes. En un mot, il ne jonit d'aucune sorte de privilege; il travaille, prie, repose, mange &c. avec les autres, & comme les autres; du reste cette exactitude, & cette

ponctualité sont subordonnées aux obligations particulieres de sa charge.

C'est par cette conduite & cette uniformité à la vie commune, qu'il s'étudie à se rendre le modele & l'exemple de tous, dans tous les exercices. C'est par là qu'il mérite leur confiance, & qu'ils la lui donnent toute entiere. Aussi ils n'ont jamais rien de caché pour lui; ils lui découvrent toutes leurs fautes, toutes leurs pensées, toutes leurs tentations avec la plus grande ouverture & simplicité, fussent-elles de la derniere extravagance. Une expérience constante fait voir que c'est là un moyen assuré de résister à toutes les attaques de l'enfer, de dissiper toutes les illusions, & d'avoir la paix de l'ame.

Le Supérieur de son côté donne des marques de confiance à ses freres, en s'aidant de leurs conseils, toutes les fois qu'il s'agit de quelque affaire importante, & en particulier pour prévenir le relâchement, & arrêter les moindres atteintes données à la ferveur & à la régularité. Pendant le retraite de dix jours, tous sont obligés de penser non seulement à eux, mais encore aux abus qui ont pu se glisser dans le monastere, aux défauts qu'ils ont pu y remarquer; de les mettre par écrit & d'en faire part au Supérieur, qui tâche de remédier à tout, après avoir pesé sérieusement devant Dieu les remarques d'un chacun; tout cepandant est laissé à sa prudence & à sa discretion.

Du Chapitre.

On donne le nom de Chapitre à certaines assemblées de la communauté, & au lieu même où elles se tiennent. Le Chapitre se tient ou pour les coulpes, ou pour quelque exhortation, ou pour quelque affaire particuliere, ou pour la priere, *Pretiosa &c.* Celui des coulpes se tient ordinairement tous les jours; il consiste en accusations & en proclamations. Lorsque le Supérieur après une courte explication d'une ou deux phrases de la Sainte Regle, a dit: *Loquamur de Ordine nostro*, tous ceux qui ont à s'accuser de quelque faute, se prosternent la face contre terre; à ces paroles du Supérieur, *Quid dicitis?* ils répondent, *mea culpa*, & à ces autres, *Surgite in nomine Domini*, ils se levent & se tiennent de bout. Chacun, selon qu'on lui donne la permission, vient s'accuser au milieu du Chapitre, humblement mais à haute voix; on ne peut accuser que des fautes extérieures; celles dont Dieu seul peut avoir été témoin, ne s'accusent qu'avec une permission spéciale. Les accusations finies, ou abrégées, selon la volonté du Supérieur, on vient aux proclamations. Ce sont vos freres, même quelquefois les plus jeunes qui vous proclament dans le Chapitre, c'est-à-dire, qui relevent publiquement vos fautes, & même vos plus légers manquemens; poussés à cela par le seul zele & l'amour de la régularité. On ne sauroit douter qu'ils ne le fassent

dans un esprit de charité & d'humilité: car ils vous excusent autant qu'ils le peuvent; & s'ils sont coupables de la même faute, ils s'en accusent en même temps eux-mêmes, & avec bien moins de ménagement. Du reste il faudra toujours soit que vous ayez tort ou raison, que vous soyez coupable ou non, il faudra tout souffrir avec patience, sans qu'il vous soit permis de proferer une seule parole qui tende à vous excuser le moins du monde; il faudra même que vous vous humiliez extérieurement en vous prosternant, & intérieurement en reconnoissant que vous êtes plein de défauts; & passer plus loin jusqu'à concevoir de la joie d'être humilié, quand bien même il arriveroit qu'on se méprît, en vous accusant d'une faute que vous n'auriez point commise, quelque grave qu'elle fût; acceptant la confusion qui vous en reviendroit dans la pensée de celle que méritent au tribunal redoutable du juste Juge tant de péchés que vous avez commis, qui ne sont point connus des hommes, ni peut-être de vous-même, & qu'il est cependant nécessaire d'expier. C'est encore dans cet esprit de pénitence & d'humilité, que si pendant le Chapitre, on entend quelqu'un s'accuser ou être proclamé d'une faute dont on se sent soi-même coupable, on se leve aussitôt de sa place, pour se prosterner contre terre, & en faire ainsi un aveu tacite devant la Communauté. Chacun de ceux qui s'accusent ou sont proclamés, reçoit une pénitence à genoux, promet de se cor-

figer, & va se remettte à sa place, si on le lui dit. Enfin ce qui fait voir avec quelle charité tout se passe, c'est qu'on ne manque pas de faire, le même jour, quelque priere pour celui ou ceux qui ont ainsi aidé à nous faire connoitre nos manquemens, & d'en agir avec eux d'un air tout particulier d'amitié & de reconnoissance, si l'occasion s'en présente dans la journée.

Des Pénitences & des Humiliations.

Aux pénitences & aux humiliations détaillées jusqu'ici, il faut ajouter les suivantes. Prendre la discipline tous les vendredis après Matines, l'espace d'un *Miserere*, tous en commun dans le dortoir. Jeûner au pain & à l'eau les trois derniers vendredis du carême; les trois premiers vendredis on n'a point de soupe; les derniers jours de la Semaine Sainte, les portions sont cuites dans l'eau seule sans sel. Faire l'office du Mécredi des Cendres & du Vendredi Saint, les pieds nuds; réciter ce dernier jour le pseautier en entier, en psalmodiant & de suite, à jeun & les pieds nuds. Manger à terre au milieu du refectoire, quoiqu'à jeun, & levé depuis le milieu de la nuit, après avoir péniblement chanté, longtemps travaillé, & peut-être ne s'être presque pas encore assis; cette pénitence n'est pas des moindres de celles que nous pratiquons. Se prosterner ou se mettre à genoux à une porte, lorsqu'on y passe, afin qu'on nous

y voie en pénitence, ou qu'on nous foule aux pieds. Aller se prosterner au chœur, lorsqu'on fait quelque faute sensible à l'office; pour les fautes plus légeres, on touche à terre avec les jointures des doigts, sans plier les genoux, pratique qu'on trouvera plus pénible qu'on ne pense, si l'on en fait l'essai. Venir s'accuser aussitôt au Supérieur, lorsqu'on a fait quelque faute, quoique les freres puissent vous appercevoir dans cet état d'humiliation. Baiser les pieds à toute la Communauté, ou a quelqu'un de ses freres, si par malheur ou par inadvertence, on avoit tant soit peu manqué de charité envers lui. Demander son dîner par charité, en se mettant à genoux devant chacun de ses freres, & le remerciant ensuite par une inclination après s'être relevé. Réciter quelques prieres, les bras en croix, au milieu du refectoire, & y accuser quelque faute à haute voix, même en présence des hôtes. Dire un *Miserere* à genoux auprès d'une porte qu'on auroit fermée avec violence, & ne se relever qu'après avoir baisé la terre. Laver les pieds, chacun son Samedi, à tous les Religieux profés de chœur. Laver la vaisselle, servir à table, balayer la maison. Porter, quelque fois toute une journée, pendu au cou avec une corde, un instrument ou une chose qu'on auroit cassée ou gâtée. Se mettre à genoux, dès qu'on est repris dans la moindre chose par un Supérieur, fût-on innocent; & se prosterner même, si la repréhension est un peu vive,

pour ne se relever qu'avec sa permission; oublia-t-il de la donner, on devroit rester dans cette posture, même jusqu'au lendemain. On en a vu à la Trappe de France, rester à genoux toute une nuit, quoique incommodés; cette pénitence a lieu en quelque endroit qu'on se trouve, fût-ce au milieu des champs; exposé à la vue du public & aux ardeurs du soleil le plus brûlant, ou au froid le plus rigoureux: en ce cas si quelque Religieux s'apperçoit de l'oubli, sa charité le fait voler auprès du Supérieur, pour l'en faire appercevoir lui même. Au reste tout se fait avec ordre & discretion; car il n'y a aucune pénitence, austerité, ou humiliation, qui ne soit réglée par la sainte vertu d'obéissance.

Des Malades.

Selon Saint Benoit, le Supérieur doit avoir soin des malades, avant toutes choses, & sur toutes choses, *ante omnia & super omnia*; aussi le fait-il, autant que le permettent les Regles immuables de la régularité & de la mortification. Une bonne & tendre mere ne porte pas plus loin les attentions pour un enfant chéri. Si pendant le repas, ou dans toute autre occasion on vient à se blesser, ou à se couper avec son couteau, & qu'il paroisse tant soit peu de sang, on va aussitôt se mettre à genoux aux pieds du Supérieur, en le lui montrant avec simplicité; & le frere réfectorier,

qui pour de telles occasions a toujours du linge prêt, ou le frere infirmier, si l'accident arrive hors du réfectoire, se met tout de suite en devoir d'exercer la charité envers le Religieux blessé; tout cela se fait en silence.

En général, si l'on ressent quelque infirmité, il faut la découvrir aussitôt, par obéissance, sans demander cependant ni desirer même des soulagemens. Si le malade connoît quelque remede propre à le guérir, il ne doit point le proposer, à moins qu'on ne prenne son avis; de même qu'il ne doit dire mot, lorsqu'on lui en applique quelqu'un qu'il soupçonne plutôt propre à augmenter son mal qu'à le diminuer, si l'on ne requiert son sentiment. On se soumet aveuglément à ce que le Supérieur décide de concert avec le chirurgien ou medecin; & l'on ne montre jamais la moindre résistance, ou répugnance, quelque privation, remede ou opération qu'il prescrive. Si l'indisposition moiennant quelques légeres précautions peut comporter la vie commune, on s'étudie à n'en laisser paroître que le moins qu'il est possible aux yeux de ses freres, pour avoir devant Dieu tout le mérite de ses souffrances, & donner à ses freres l'exemple de l'uniformité.

Si l'on est conduit à l'infirmerie, on obéit également, & l'on y va avec le desir sincere de se conformer à la volonté de Dieu, & à tous les réglemens des infirmes. On se leve en tout temps à l'heure de la communauté, seulement aprés avoir

dit son office en particulier, on va se recoucher jusqu'au premier coup de Prime. Les malades ne peuvent s'appuyer des reins contre leur fateuil de bois, quelle que soit leur infirmité, avant d'avoir demandé & obtenu la dispense de cette mortification commune. Le Révérend Pere Supérieur, pour mettre des bornes à leur ferveur, les prévient ordinairement en cela comme dans tout le reste. On assiste dans une tribune ou un chœur particulier à tous les offices du jour; on vaque au travail assigné par le frere infirmier, tout le temps qui y est destiné.

La nourriture des malades est à peuprès semblable à celle de la communauté, si ce n'est qu'elle est un peu moins mal accommodée; ils n'observent pas non plus la même rigueur pour le jeûne. Il a été statué, conformément au vœu unanime des Religieux de la Val-Sainte, que l'usage de la viande seroit forr rare, & ne s'accorderoit que dans des maladies graves. Quant à la boisson, on donne à ceux qui sont à l'infirmerie une chopine pesant environ douze onces; cette boisson est faite avec une mesure d'orge, pesant de douze à quinze livres, une mesure de genievre, & une mesure de fruits secs, infusées dans deux cens bouteilles d'eau. Ils ont une paillasse sur leur couche: mais ils ne quittent jamais leurs habits réguliers, comme nous l'avons deja observé. Ils ne parlent à l'infirmier qu'un à la fois, dans un parloir destiné à cet usage, & seulement pour

des choses nécessaires. Cependant il esr permis à ceux qui ne peuvent pas marcher, de lui parler à voix basse, dans l'endroit où ils se trouvent, mais jamais pendant l'office, ni la nuit, sans une très grande nécessité. Ils viennent tous les jours au Chapitre, s'y accusent, & sont proclamés comme les autres, ils se prosternent même, tant que leurs forces le leur permettent.

Lorsqu'il paroît que le Seigneur veut disposer d'eux, & que la fosse toujours creusée d'avance, *leur est destinée* (expression consacrée parmi nous), on les conduit, ou l'on les porte à l'Eglise, pour y recevoir l'extrême onction & le Saint Viatique, étant entourés de leurs freres, à qui ils peuvent, avec la permission de leur Supérieur, dire quelque chose de propre à les édifier, à les consoler & à les encourager. Après la cérémonie, on les reconduit à l'infirmerie, ils y continuent leurs pénitences, autant que leur état peut le comporter. Lorsque les derniers momens approchent, le Révérend Pere redouble de charité; jaloux de voir mourir ses chers enfans entre ses bras, & de les présenter lui même au tribunal du Souverain Juge, il ne les quitte presque pas un seul moment; il les exhorte, les conforte; cependant on les met sur la cendre & la paille, avec un pauvre Crucifix en main. Le plus souvent le malade demande à y aller, & recueille toutes ses forces pour s'y mettre lui-même. On en voit être si contens en cet état, que leur corps s'en trouve beaucoup

mieux, pendant quelque temps. N'ayant quelque fois plus qu'un souffle de vie, ils vont se jetter sur ce trône glorieux, comme s'ils avoient toute la force d'un homme en santé. On frappe alors la tablette des mourans pour assembler la communauté, si l'exercice où elle est occupée, le permet; on se met à genoux au tour du mourant, & l'on l'aide par toutes les prieres prescrites, & par celles que suggere une charité ardente, à faire ce dernier & terrible passage.

Dès qu'il est expiré, on commence à réciter le Pseautier auprès du corps; on se reprend & l'on se succede continuellement jusqu'au moment de la sépulture, qui consiste dans les offices & les cérémonies ordinaires, & se termine enfin à une pauvre & profonde fosse, où l'on met le défunt, avec ses habits réguliers, & dans la même attitude à peu-prés où il étoit pendant sa vie, en chantant les louanges du Seigneur. Les Religieux se rendent du cimetiere à l'Eglise pour y réciter, tous prosternés la face contre terre, les sept pseaumes pénitenciaux.

Des Novices,

On reçoit à bras ouverts tous ceux que la Providence conduit au Monastere pour s'unir à nous, & l'on les garde avec la même charité, si leur vocation est solide. On reçoit également ceux qui apportent une dot, & ceux qui n'en appor-

tent point. Lorsqu'ils viennent au Monastere, s'ils déclarent leur intention, on les conduit aux appartemens des hôtes, sans cependant les laisser communiquer avec eux; on leur donne à lire les Réglemens des Postulans & des Novices; on leur montre une tribune, où ils vont assister à tous les offices; le Religieux hôtelier leur porte à manger dans leur chambre. Après cinq à six jours do prieres & de retraite, ils viennent faire leur demande au Chapitre où tous les Religieux sont assemblés. Conduits par le Pere Maître des Novices, & arrivés au milieu du Chapitre, ils se prosternent la face contre terre; le Supérieur leur dit: *Quid petis?* Ils répondent: *Misericordiam Dei & vestram*. Le Supérieur ajoute: *Surge in nomine Domini*; & alors ils se relevent, pour écouter une petite exhortation de quelques minutes, à la fin de la quelle on leur demande s'ils sont bien résolus à observer toutes les Regles & tous les usages de la maison; s'ils répondent qu'*oui avec la grace de Dieu*, le Supérieur dit: *Quæ cœpit in te Deus, ipse perficiat*; & alors tous les Religieux répondent: *Amen*.

Dès ce moment, ils sont regardés comme membres de la Communauté, & l'on les admet au Monastere & à tous les exercices. Quelques semaines après, selon les dispositions qu'on voit en eux, on les revêt de l'habit des Novices, qui ne differe de l'habit des Profès que par celui de dessus, c'est-à-dire, qu'ils sont couverts d'un manteau

manteau sans manches. Le Noviciat est d'une année pour les Religieux de chœur, & de près de deux ans pour les freres convers. Pendant tout ce temps, ils vivent toujours avec les Religieux, comme les Religieux, & s'efforcent de profiter en tout de leurs exemples, pour mériter de devenir par les mêmes vœux, leurs freres en Jésus-Christ. On éprouve les Novices avec soin, & l'on emploie pour s'assurer de leur vocation, tous les moyens que la prudence & la charité permettent. Surtout on ne leur laisse rien ignorer sur la grandeur des obligations religieuses, & sur les difficultés qu'on rencontre dans la vie à la quelle ils se destinent. Toutes les fois qu'ils renouvellent leur demande au Chapitre, ce qui arrive quattre ou cinq fois l'an, ils passent ce jour-là en retraite pour méditer la Sainte Regle. On ne reçoit aucun Novice à la profession, à moins qu'il n'ait la pluralité des suffrages, qui sont examinés par un Conseil composé du Supérieur & de quatre personnes à son choix. Si un Novice a contre lui la majeure partie de la Communauté, le Supérieur & le Pere Maître peuvent prolonger ses épreuves, & faire procéder six mois aprés à sa réception par la voie des suffrages. Du reste le peu de santé des Novices n'est jamais une raison pour les renvoyer; on se contente de les avertir des dangers dont leur vie peut être menacée: mais s'ils veulent souffrir & mourir dans le Monastere, au milieu de la pénitence, ils en sont les maîtres; &

loin d'être regardés comme des sujets inutiles à la Religion, on les considere comme ceux qui sont plus propres à attirer sur elle les bénédictions du Ciel, par leur patience & leur courage.

Ceux qui craignent de s'engager par vœu, ou bien encore ceux qui n'auroient pas assez d'âge & de force, sont reçus comme *Freres donnés*. Ils ne sont point obligés à des jeûnes aussi rigoureux que les Religieux; ils couchent sur une paillasse, & portent du linge. Ils n'observent point les cérémonies & les postures pénibles de l'office: mais ils sont d'ailleurs assujétis aux mêmes exercices & aux mêmes pratiques que les autres. Sur-tout pour l'obéissance & le silence perpétuel.

Il y a encore à la Val-Sainte un autre genre de vie beaucoup plus adouci pour les jeunes enfans de sept à neuf, ou dix ans qu'on reçoit dans le monastere: mais pour qu'on s'en charge, il faut que les parens renoncent entiérement à eux; c'est pour quoi on y reçoit de préférence les orphelins. Un pareil établissement aura lieu dans les autres monasteres, lorsque les circonstances le feront juger convenable.

Des Hôtes.

S'il arrive un hôte au monastere, le Religieux qui est à la porte se jette à ses genoux en la lui ouvrant, & dit avec effusion de cœur *Deo gratias*; il le conduit ensuite au petit parloir, lui met en main la tablette où est écrite la maniere dont on traite les étrangers. Il va promptement donner

avis de son arrivée au Révérend Pere Supérieur. Si le Révérend Pere ne peut lui-même aller le recevoir, il y envoie deux Religieux. Ils se prosternent d'abord aux pieds de celui qu'ils reçoivent, & adorent Jésus-Christ en sa personne; ils le conduisent ensuite à l'Eglise, pour y prier quelques instans. De retour au parloir, ou à la salle des hôtes, on lui fait une lecture propre à l'édifier. Les deux Religieux se mettent ensuite à genoux; & appuyés sur les jointures des doigts, ils disent: *Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui.* Ils se relevent, saluent profondément l'étranger, le font asseoir, & se retirent en silence.

Le Religieux chargé d'entretenir les étrangers, vient aprés, & pourvoit à leurs besoins. Les hôtes ne troublent jamais la retraite des Religieux; ils ne sortent point seuls des appartemens de l'hôtellerie, ni de la tribune qui leur est destinée pour assister aux offices: on les conduit cependant le soir à la lecture commune sous les Cloîtres, & à la réception de l'eau bénite qui suit la prostration après Complies. S'ils desirent voir les lieux réguliers, l'hôtelier prend pour les leur montrer le moment où les Religieux sont au travail hors de la maison; & s'il les conduit aux champs pour leur montrer les Religieux qui s'y occupent, il prend soin de ne point les laisser approcher de trop près; & pour ne point interrompre ceux qui peuvent être occupés dans le Couvent, ils y gardent le si-

lence, tout en le visitant. On n'accorde point aux étrangers la permission de parler aux Religieux; comme il n'est point permis à ceux-ci de les aborder, mais seulement de les saluer profondément, s'ils ne peuvent en éviter la rencontre. Ils se gardent surtout de se faire connoître en aucune maniere, dans la maison ou hors de la maison, de ceux qu'ils auroient fréquentés ou vus dans le monde. Si les hôtes viennent dîner au réfectoire des Religieux, le Révérend Pere Supérieur leur donne à laver les mains avant d'y entrer. On a en général pour les hôtes toutes les attentions possibles, conformément à ces paroles de la Regle: *Omnis exhibeatur humanitas*. Lors qu'ils veulent se retirer, l'hôtelier & le Révérend Pere Supérieur, si ses occupations le lui permettent, les accompagnent jusqu'à la derniere porte, & se mettent à genoux, les jointures des mains en terre, pour leur faire leurs derniers adieux. On se fait une loi, de ne rien recevoir pour prix de l'hospitalité.

Par ce même esprit d'hospitalité, on procure, autant qu'on le peut, le soulagement des pauvres. On leur lave les pieds, on pourvoit à tous leurs besoins, à leur nourriture, à leur vêtement, à leur sépulture &c. selon les facultés de la maison. Pour être plus en état de la faire, on s'étudie à pratiquer en tout la pauvreté la plus rigoureuse; & ensuite on consacre à cet usage tout ce qu'il a été possible de se retrancher à soi-même.

A Turin le 29 Août 1794.



EXTRAIT

De quelques lettres écrites d'Angleterre, au sujet du nouvel Établissement que viennent d'obtenir en ce Royaume les Religieux de l'Abbaye de la Val-Sainte de Notre-Dame de la Trappe, par Dom Jean-Baptiste Supérieur de cet Établissement, à Dom Augustin Abbé du Monastere de la Val-Sainte en Suisse.

PREMIERE LETTRE.

De Londres, le 29 Août 1794.

Un riche Milord Catholique de ce pays et son Épouse entendirent, je ne sais comment, parler de quelques Religieux de la Trappe arrivés depuis quelques jours à Londres, (chose que tout Londres sait actuellement, malgré la profonde solitude où nous vivons en cette grande ville). Ils se sentirent aussitôt touchés en notre faveur, et formerent la résolution de nous avoir à quelque prix que ce fût,

et de nous établir dans une de leurs terres, au milieu d'un grand bois, promettant, aussitôt que nous aurions donné notre consentement, de mettre la main à l'œuvre, et de faire bâtir au milieu de ce bois une maison conforme au plan que nous en donnerions. Il faut savoir qu'ici on bâtit extrêmement vite. Ils nous députerent plusieurs personnes Angloises pour sonder un peu le terrein, s'informer de nous-mêmes quel étoit notre but et notre mission, et nous demander d'un air assez discret ce que nous ferions, si quelque Milord distingué vouloit nous donner en Angleterre ce que nous allions chercher dans le Canada. Je répondis constamment aux uns et aux autres, que je consulterois Dieu, que je tâcherois de connoître sa volonté, et qu'ensuite je me déterminerois; que pour le moment je ne pouvois en aucune maniere donner une réponse précise. Du reste, ajoutai-je aussitôt, quelle apparence de nous établir dans un pays où toutes les constitutions sont directement opposées à tous nos principes, où le seul habit religieux fait horreur. Cette seule réflexion me fait croire impossible toute espece d'Établissement Monastique en Angleterre. Pas si impossible que vous croyez, Mon R. Pere, me disoit-on aussitôt: après tout les mêmes loix qui vous géneroient en Angleterre, vous géneront dans le Canada. Je finis par demander du temps, espérant que le bon Dieu voudroit bien écouter nos prieres, et nous faire connoître sa volonté. Mais les visites de ces mêmes et d'autres

personnes se succederent les unes aux autres, et devinrent de jour en jour plus pressantes. Pour moi toujours incertain sur la volonté de Dieu et la vôtre, je demandois du temps: mais enfin le désir de ce pieux Milord et de son Épouse augmentant, et craignant de nous voir embarquer au premier jour pour le Canada, ces personnes vraiment zélées revinrent à la charge. Je leur dis donc que quant à moi, je n'y sentois aucune répugnance (car par la grace de Dieu, je suis dans la plus parfaite indifférence pour le pays que le bon Dieu me destine), mais que je voulois auparavant en parler à quelques personnes, et entr'autres à Monseig. de St. Pol de Léon. J'allai effectivement le trouver, et il me proposa des difficultés purement humaines que je prévoyois bien, et que vous sentez bien vous-même. Je convenois de tout avec lui, mais j'ajoutois toujours: oui, Monseigneur, humainement parlant, la permanence et la stabilité de ce nouvel Établissement paroît bien difficile: mais qui connoît les desseins de Dieu? qui sait ce qu'il veut opérer en Angleterre? Et vraiment ce que je lui disois alors, n'est pas sans fondement. Car j'ose vous l'assurer, si le temps me permettoit de vous faire un peu connoître combien les esprits sont ici changés sur l'article des Catholiques, vous en seriez extrêmement étonné. Je puis dire en toute vérité qu'il s'est fait à ce sujet une révolution dans les esprits et dans la conduite extérieure, aussi grande que la Révolution Françoise.

Mais pour revenir à nôtre sujet, voyant que Monseigneur de St. Pol de Leon paroissoit éloigné de cè parti, craignant moi-même de me tromper et de voir les choses d'une maniere trop favorable, je conclus qu'il ne falloit plus en parler, et ne plus y penser, mais songer à partir au plutôt pour le Canada. Je vous avouerai ingénuement que le triste départ de mes freres d'Anvers n'a pas peu influé à me faire quitter jusqu'à la pensée d'un Établissement en Angleterre, craignant toujours tôt ou tard le même sort pour ceux qui resteroient ici ; je vous avouerai même que cela me rendra à l'avenir bien difficile pour de pareils Établissemens qu'on pourroit nous proposer, soit ici, soit en Amérique. Ce sont peut-être des façons de voir trop humaines ; mais je les réformerai, si vous l'ordonnez.

J'allai au sortir de chez Monseigneur annoncer au Négociant Anglois qui étoit l'entremetteur de toute cette affaire, et qui est devenu depuis nôtre ami particulier, que Dieu ne paroissoit pas nous vouloir en Angleterre, mais au Canada ; que c'étoit le sentiment de Monseigneur. Cette nouvelle l'affligea beaucoup. Je profitai du moment pour lui dire que cependant le mal n'étoit pas sans remede ; j'ai, lui ajoutai-je, des freres actuellement chassés du Brabant, errans probablement dans l'Allemagne. Si Monsieur y consent, je proposerai à nôtre Supérieur de la Val-Sainte de les envoyer ici. Le Négociant me promit d'en informer promptement nôtre brave Milord: mais ce Seigneur ne voulut pas en-

tendre parler de faire venir d'autres Religieux ; il vouloit ou que ce fussent ceux qui étoient déja arrivés, qui fissent l'établissement proposé, ou qu'il n'en fût plus question. Alors je lui fis dire que toute réflexion faite, je ne pouvois accepter son offre; je prononçai cette derniere décision, dans toute l'amertume de mon ame, et contre l'avis de bien des personnes, et spécialement contre celui de bien des Anglois qui nous aiment.

Le Milord fâché de mon refus, me fit cependant encore dire que si par quelque événement qu'on ne peut prévoir, notre voyage du Canada ne pouvoit avoir lieu, son offre subsisteroit toujours: mais je tâchai de n'y plus penser, et je commençai a m'informer des vaisseaux qui partoient cette année pour l'Amérique Septentrionale. Précisément il s'en trouva un qui devoit mettre à la voile dans quatre jours. Je fis toutes les démarches possibles pour profiter d'un embarquement si favorable ; je fis mes arrangemens avec l'armateur du navire, et je lui donnai parole pour le jour indiqué. J'allai prier Monseigneur de St. Pol de Léon de me faire expédier toutes les permissions nécessaires ; ce qui fut fait : mais l'avant veille de mon départ, un ami vint me dire tout franchement que des hommes mal intentionnés qu'il ne me nomma pas, avoient fait l'impossible pour engager des personnes en qui j'avois confiance, à hâter mon départ pour le Canada, et à empêcher que j'acceptasse les offres qu'on pourroit me faire de rester en Angleterre.

Je connois actuellement les motifs qui les faisoient agir, quoique je ne les connoisse pas eux-mêmes; je prie le bon Dieu de ne pas les punir de leur mauvaise intention. Cet avis venu bien à propos ralentit un peu mon ardeur pour le départ: néanmoins je résolus de continuer ce que j'avois commencé, me promettant avec confiance que le bon Dieu voyant ma bonne foi viendroit à mon secours, et sauroit bien empêcher ce départ, s'il étoit contre sa volonté.

Je vis dans ces entrefaites quelques personnes qui étoient pénétrées de douleur de nous voir partir, et qui ne cessoient de me dire que je ne voulois pas la plus grande gloire de Dieu. Un Conseiller entr'autres que j'allai voir la veille de mon départ, m'en fit le reproche d'une maniere qui me fit la plus vive impression, et commença à me faire douter si ce départ étoit ce qu'il y avoit de plus conforme à la volonté de Dieu. Je fis prier mes freres plus que jamais, et j'unis mes prieres aux leurs. Dieu avoit en effet d'autres desseins. Presque au moment du départ, tout manque; le vaisseau met à la voile; un contre-temps inattendu nous retarde, et nous ne sommes plus à portée de le rejoindre. Oh! voilà visiblement la main de Dieu; certainement il ne vouloit pas que nous partissions. Alors nouvelles réflexions, nouvelles incertitudes; tout le monde me presse de revenir sur mes pas, et d'accepter l'offre de notre Milord. Nous fîmes une Neuvaine à l'honneur de la Très-Sainte Vierge,

pour implorer les lumieres du Ciel ; et après les plus mûres réflexions, nous nous décidâmes à rester ici.

Je viens d'écrire en conséquence au Milord pour lui faire savoir notre détermination, en lui observant que ce n'étoit que le désir d'accomplir la volonté de Dieu qui nous avoit engagé à lui faire un refus. Ma parole est donnée actuellement; ce qui a fixé entiérement mes incertitudes, c'est-ce que vous me dites à mon départ de la Val-Sainte, de faire tous mes efforts pour rester en Angleterre ; je me suis rappellé plus que jamais vos instances à ce sujet ; et je commence à croire que votre volonté va s'accomplir contre toute espérance. *Sicut placitum fuerit in conspectu Domini, sic fiat.* Dans le même moment où je vous écris, on vient encore exprès me parler d'un Établissement ici, mais plus sérieusement que jamais.

SECONDE LETTRE

De Londres, 10 *octobre* 1794.

Vous aurez probablement reçu ma derniere lettre, par laquelle je vous annonçois notre embarquement manqué d'une maniere d'autant plus extraordinaire que nous étions sur le point de monter à bord de notre vaisseau ; je n'ai pu depuis ce temps

m'empêcher d'admirer les desseins de la Providence. Le voyage du Canada m'avoit fait refuser trop inconsidérément sans doute l'offre d'un Établissement en Angleterre. Tout le monde qui nous connoissoit, et que nous ne connoissions point, nous blâmoit beaucoup de quitter un pays où tout paroissoit s'annoncer en notre faveur, tandis peut-être que la nouvelle Région que nous allions chercher, ne donnoit pas à beaucoup près des espérances aussi heureuses, ni si propres à procurer la gloire de Dieu. Mais enfin nous ne pûmes partir. Aussitôt que le Milord qui nous avoit fait l'offre d'un Établissement, en fut instruit, il la fit de nouveau. Nous consultâmes derechef Notre Seigneur, et je me mis à relire toutes les lettres que vous m'avez écrites depuis mon départ de la Val-Sainte. Je vous l'avoue, la lecture de ces lettres me leva toutes les difficultés, et les vives répugnances que je sentois à rester ici. J'écrivis donc aussitôt à notre Milord que toutes nos réflexions étoient faites, et que nous resterions en Angleterre, puisque cela paroissoit évidemment être la volonté de Dieu, et les intentions de notre Supérieur Général.

Tout fut conclu, et nous attendions tranquillement le moment de mettre la main à l'œuvre, ce qui ne pouvoit avoir lieu qu'à la fin de l'hyver. Pendant ce temps d'autres Milords nous ont fait proposer le même établissement, de sorte que dans le moment où je vous écris, nous en comptons quatre qui nous font les mêmes offres, et nous

ne savons auquel nous devons donner la préférence. Cependant il paroît que ce sera à un des deux derniers; car tout le monde le veut. Quant à moi, je m'en tenois au premier jusqu'ici; mais un Anglois vient d'écrire à Monseigneur de St. Pol de Léon de ne pas nous laisser accepter aucune offre d'une maniere irrévocable, parce qu'une personne qu'il ne nomme point, des plus qualifiées du Royaume, vouloit nous établir à toute force, et avoir la consolation de faire bâtir un vrai petit Monastere. C'est dans deux jours que tout sera à peu près décidé. Pour moi, quant à présent, je me tiens fort en paix et tranquille dans notre grenier avec mes freres.

Nous finissons aujourd'hui une Neuvaine à l'honneur des Saints Anges. Je crois que le bon Dieu ne rejetera pas tout-à-fait les prieres de mes freres. Nous vivons autant qu'il est possible en Trapistes, c'est-à-dire, quant au travail, à l'office du jour et de la nuit, aux lectures, au chapitre, au silence, &c. Cela vous étonnera beaucoup, au milieu de Londres, mais qu'il y auroit de choses qui vous étonneroient, si j'avois le temps de vous les dire!

OBSERVATION.

Le Cap Lizard est près de la pointe Sud-Ouest de Cornouaille. Si vous vous avancez de là à la droite, vous trouvez l'Isle Portland, et ensuite Weymouth Port de Mer; à cinq lieues du quel, à l'Est, est situé Lulworth, d'où sont datées les lettres sui-

vantes. Les Anglois appellent ce Canton ; l'Italie d'Angleterre, à cause de la douceur du climat.

TROISIEME LETTRE

De Lulworth, 16 octobre 1794.

Ce n'est plus de Londres, comme vous voyez ; que je vous écris, mais de notre nouvelle et profonde solitude. Oui, Dieu en soit à jamais béni ; nous avons encore une fois quitté ce monde qui ne mérite de notre part que mépris et que haine. Le généreux Milord à qui Dieu a inspiré le dessein de nous établir dans ses terres, est vraiment un homme de Dieu ; et il passe pour tel dans toute l'Angleterre. Le Roi est rempli du plus profond respect pour lui, et vient le visiter de temps en temps en ami. Au reste je n'ai plus besoin actuellement du témoignage des autres pour faite son éloge. Tout ce que j'ai continuellement sous les yeux, m'en est une preuve convaincante. Il nous donne une maison bien et beaucoup trop propre pour nous, toute voisine de son Château d'où il ne sort jamais. Il nous fournit pour le vivre et le vêtir tout ce que notre Regle nous permet ; mais ceci n'est qu'un refuge ; car il dispose tout pour la bâtisse d'un Monastere véritable, absolument dans le goût de Clairvaux, je parle du petit et humble

Clairvaux que fit bâtir notre B. P. S. Bernard. Le plan est déja formé et presqu'entièrement dressé. Il n'y aura pas plus d'un étage, c'est-à-dire, le rez-de-chaussée et une chambre au dessus; mais le tout fort bas. La totalité de la maison consistera en Cloîtres, Eglise, Sacristie, Chapitre, Parloir, Chauffoir, Bibliotheque, Réfectoire, Cuisine, Lessiverie, Boulangerie, Ouvroir, Chambre d'Hôtes, Dortoirs, Infirmeries, et quelques autres petits endroits, &c. La situation est des plus convenables et certainement beaucoup plus que la Val-Sainte. La maison est dans un vallon très-profond, entouré de petites collines désertes, qui en dérobent absolument la vue; elle est sur les bords de la mer dont nous ne sommes qu'à dix minutes. Quoique nous soyons si près de la mer, nous avons néanmoins une source d'eau vive et parfaitement bonne, qui vient du pied de la montagne qui nous cache. Le terrein nous y sera donné dans aussi grande étendue que nous voudrons; et le Sol y est beaucoup meilleur que dans le Brabant. Je parle seulement de la partie qu'occupoient nos freres près de Werthsmall. Ce qui me fait croire que cette solitude nous convient beaucoup, c'est qu'outre le silence profond qui ne peut être interrompu que par les mugissemens de la mer, cet endroit avoit été choisi par St. Bernard pour y fonder une Abbaye dont on voit encore les masures, et qui fut détruite par Henri VIII. Tout le terrein même que nous occupons, appartenoit à cette Abbaye. Voilà le petit détail de cette fon-

dation. On en parle beaucoup en Angleterre; j'aimerois beaucoup mieux qu'on en parlât moins. Je crains les ruses de notre ennemi commun; mais j'espere que Dieu achévera pour sa gloire l'œuvre que lui seul a pu commencer. Oui lui seul; car qui auroit jamais pu faire un pareil miracle dans un pays où n'a guere le nom seul et plus encore l'habit et tout l'extérieur d'un Moine, étoit odieux et monstrueux, où les meilleurs Catholiques pleins de préjugés, ne pouvoient sur cet article déposer tant d'idées fausses que l'hérésie avoit inspirées et inspiroit encore pour étouffer jusqu'au nom de Moine.

QUATRIEME LETTRE

De Lulworth, Novembre 1794.

Notre petite nouvelle solitude nous devient de jour en jour plus agréable; nous ne pouvons assez remercier notre Divin Sauveur d'avoir, comme il vient de le faire, arrêté ainsi sur nous ses regards de miséricorde. Je voudrois bien vous dire beaucoup de choses intéressantes; mais des circonstances impérieuses me ferment la bouche, et m'obligent malgré moi à une discrétion que vous ne condamnerez pas probablement, lorsque je pourrai vous en faire connoître les motifs. Dans ce mo-

ment nous sommes occupés à creuser les fondemens de notre petit tombeau. Je suis persuadé que vous l'aimeriez beaucoup, si vous le voyiez. Pour moi je ne puis assez remercier le bon Dieu d'avoir exaucé ainsi mes désirs contre toute espérance.

Comme je vous le disois dans ma derniere lettre, la place est en petit la Trappe quant aux lieux réguliers, mais beaucoup plus réguliers. Les apparences sont les plus consolantes ; je ne sais ce qu'il en sera dans la suite. Je me contente de dire dans le secret de mon cœur : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.*

Priez beaucoup pour cette œuvre ; car je commence à croire qu'elle pourroit être intéressante pour la gloire de Dieu. Le petit hermitage qu'on nous à donné, en attendant la bâtisse du Monastere, est aussi extrêmement solitaire ; il est situé entre le parc de notre pieux Fondateur et la mer ; ce qui fait que personne n'ose nous importuner. La quantité de bonne terre qu'on nous donne, est considérable. Elle demanderoit plusieurs bons et adroits jardiniers ; l'eau y est abondante par le moyen d'une fontaine qui passe sous les murs, et dont l'eau est excellente et limpide. En un mot, tout, dans ce petit Vallon, est riant et porte à Dieu ; le silence y est plus profond que dans les déserts de Scété, attendu que la plus grande partie de cette côte appartient au même maître qui laisse presque tout en pâturages. Que je voudrois bien être condamné à vous porter cette lettre, quoique la Val-Sainte ne

vaille pas à beaucoup près notre petit hermitage de Lulworth. Car nous jouissons presque d'un printemps continuel. C'est même quelque chose de fort étonnant pour nous, de nous voir dans un climat si tempéré, et cela au bord de la mer ; mais toute cette côte est semblable. On ne compte que 15 jours d'hiver. L'air y est, on ne peut plus, sain. On n'y connoît même point les maladies ; les drogues et médicamens y sont absolument étrangers.

CINQUIEME LETTRE

De Lulworth, 9 décembre 1794.

Je multiplie bien mes lettres ; en cela peut-être m'avez-vous déja fait intérieurement quelque reproche. Pour moi, s'il m'est permis de vous en faire quelquefois quelques uns, le motif sera bien différent. Car j'ai beau vous parler, vous écrire lettres sur lettres pour vous prier de m'envoyer au plutôt mes freres *N*, et quelques autres, s'il est possible ; je ne reçois jamais de réponse ; toujours nouvelles instances de mon côté, et toujours même silence du vôtre. Quelle peut en être la cause? je l'ignore. Je commence à craindre que toutes mes lettres précédentes ne vous soient pas parvenues, et que celle-ci ne subisse le même sort. Je prie cependant nos bons Anges de vouloir bien donner leurs soins

pour qu'elle arrive jusqu'à vous. Je vous demandois dans toutes avec instance de m'envoyer au plutôt mes freres *N*, et quelques autres, s'il étoit possible; car sans cela, l'œuvre de Dieu qui paroît ici de jour en jour plus étonnante et plus consolante pour le présent et l'avenir, court les plus grands risques. Je ne puis par prudence vous parler plus clairement; mais vous devinerez aisément le reste....

L'établissement que nous formons ici, prend une tournure admirable; je suis obligé, comme je vous l'ai dit, de parler sans paroître parler; devinez donc. Oui tout ici annonce quelque chose de divin et présage des choses plus belles qu'on ne sauroit penser; et je le répete plus que jamais: *A Domino factum est istud, &c.* Plus la chose est importante et délicate tout à la fois, plus il faut y apporter de soins dans les commencemens. Or quoi de plus important que de mettre à la tête de cette petite communauté un homme vraiment rempli de l'esprit de Dieu, et animé du même zele que notre B. P. S. Bernard. Donnez donc ce que vous avez de meilleur, et cela hardiment, et sans craindre d'appauvrir votre communauté. Le bon Dieu vous rendra tout au centuple. Donnezvous, vous-même, s'il est possible; mais le bon Dieu ne fera pas cela. Je ne mérite pas le bonheur de pouvoir me réunir sur la terre à celui qui, après mon Dieu, la S.te Vierge et les Saints, possede tout mon cœur.

SIXIEME LETTRE

De Lulworth, 3 fevrier 1795.

Votre bénédiction, Mon R. P., d'une maniere toute spéciale. Ah! n'oubliez pas quand vous la donnerez à mes freres de l'étendre jusqu'à ces pauvres éxilés, vos enfans d'Angleterre; ils en ont plus besoin que personne, environnés qu'ils sont de tous côtés des ennemis de notre sainte Religion. Je la recommande beaucoup à vous et à mes freres cette pauvre Angleterre actuellement peut-être plus malheureuse que coupable. Que Dieu la protege, la défende, l'éclaire sur-tout, et la fasse rentrer dans le véritable bercail. Je crois que pour peu qu'on aime la gloire de Dieu, on doit aimer à le prier pour cette fin. Ah! si l'on obtenoit l'effet de ces prieres, de combien d'ames n'obtiendroit-on pas la sanctification? Je crois que le bon Dieu nous exauceroit d'autant plus volontiers que l'Angleterre quoiqu'infidelle, opere des œuvres de charité merveilleuses, et à jamais mémorables. Tant de bonnes œuvres demeureront-elles sans récompense? *Absit.* Prions donc, c'est pour la plus grande gloire de Dieu; c'est d'ailleurs l'accomplissement de sa volonté adorable que nous lui demandons; car, comme l'assure l'Apôtre, *hæc est autem voluntas Dei, sanctificatio vestra.* Or comment pourra-t-elle se sanc-

ctifiér cette Nation infortunée, enveloppée qu'elle est dans les ténèbres de l'erreur ? Pour conclusion prions.

Si vous voulez que je vous dise ce que l'on pense de notre genre de vie, on la croit extrêmement rigide, et le très-petit nombre de personnes qui nous voient, sonr très-étonnées de voir l'air de santé que nous montrons tous. Les Anglois en ont peur ; cependant je ne doute pas que si cet Établissement est l'œuvre de Dieu, on n'en voie tôt ou tard quelques uns parmi nous ; mais je m'apperçois que malgré le désir ardent que quelques uns auront de venir faire pénitence avec nous, ils auront beaucoup de peine à vaincre cette répugnance ; du reste une véritable vocation sait bien surmonter tous les obstacles. Pour le présent, nous ne sommes toujours que six, ce qui rend notre vie beaucoup plus dure, sur-tout à cause de l'office et du travail qui est pénible et très-pénible, en particulier pendant la bâtisse de notre maison, dont je voudrois bien que les lieux réguliers fussent achevés pour la fête de notre P. S. Bernard, afin d'y aller demeurer pendant son Octave ; mais j'en doute beaucoup ; car quoique ce Bâtiment soit, on ne peut pas plus, pauvre et simple, néanmoins comme il est grand, il demande beaucoup de temps et de bras.

Je ne veux pas vous laisser ignorer que malgré notre grande indignité et nos miseres, le peuple qui nous environne a une idée bien avantageuse de nous ; je dis, bien avantageuse, pour l'établissement. Déjà

ils commencent à se dire : mais ces bonnes gens là (en Anglois Good peopla) sont vraiment des Moines; il n'est donc pas vrai que les Moines soient des fainéans, des gens de bonne chere, qui ne sont bons qu'à boire, manger, dormir et ruiner le pauvre. Car voilà en raccourci l'idée que porte avec lui le nom de Moine en Angleterre ; le seul habit est un objet odieux à leurs yeux. Depuis donc que nous sommes dans notre petite solitude, ils sont tous changés, je parle des Protestans qui sont, comme vous le savez, la majeure partie de la Nation. Quand nous avons commencé de creuser les fondemens de notre nouveau Monastere, ouvrage extrêmement pénible et désagréable, sur-tout dans l'arriere saison, par les coups de vent que nous envoyoit la mer, auxquels nous n'étions pas accoûtumés, et par la fatigue naturelle de ce genre de travail ; ils venoient nous voir, et sans oser parler, parce qu'ils nous voyoient en silence ; ils tournoient tout au tour de nous, et nous regardoient avec un étonnement sensible. On eût dit que nous étions des hommes d'une espece différente. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'ils ne se lassoient pas, et restoient là des heures entieres, par des temps affreux, où c'eût été pour moi une très-grande mortification de demeurer dans l'inaction. Des Milords eux-mêmes, des Ministres venoient à cheval nous considérer de la colline qui nous environne. L'usage en Angleterre de ne point se saluer réciproquement dans les rues, n'est point observé envers nous ;

chacun nous salue; enfin il paroît que leur étonnement est grand, et que nous sommes pour eux un spectacle bien frappant, et le sujet de bien des réflexions sérieuses.

Dans les commencemens tous les Catholiques craignoient beaucoup pour nous; et sans que nous en fussions informés, (car on s'étoit bien donné de garde de nous en parler pour ne pas nous effrayer.) ils avoient les yeux sans cesse sur nous pour empêcher les Protestans, de venir nous massacrer pendant la nuit; ce qu'ils peuvent faire fort aisément, quand ils voudront; car isolés et éloignés comme nous sommes, Dieu seul peut nous défendre; jusques-là qu'une des premieres nuits que notre frere Sacristain sonna la clochette plus fort apparemment ou plus long-temps qu'à l'ordinaire, le vent porta le son jusqu'aux oreilles de quelques Catholiques qui veilloient. Ils se rassemblerent aussitôt, et accoururent à nous, croyant que les Protestans nous avoient attaqué. Mais loin de nous faire aucun mal, ces aveugles infortunés venoient et viennent encore près de notre petite maisonnette, pour nous entendre chanter, escaladent les murailles sur-tout pendant le chant du *Salve Regina* pour mieux entendre. Mais c'est trop vous parler de ces pauvres gens qui me font bien de la peine à voir, quand je pense que tout cela n'est que de la paille pour l'enfer; car il ne se peut qu'ils soient dans une ignorance invincible. Quant aux Catholiques, ils ne disent plus autre chose, si non: eh mon Dieu! comment

pouvons-nous espérer miséricorde et salut; notre vie étant si différente de celle de ces ames pénitentes ? Ce que je vous dis, je vous le dis, parce que vous êtes mon Pere, et qu'il ne doit y avoir dans mon cœur rien qui vous soit caché. A Dieu seul honneur et gloire.

Du reste ce petit détail très-raccourci peut servir à vous faire voir que cet établissement peut contribuer un peu à sa gloire ; si cependant les Religieux qui en sont les membres, sont pleins de l'esprit de leur état. Car il ne peut ici y avoir de milieu ; il faut être vraiment religieux, ou n'y point venir ; parce que comme j'ai eu lieu de le voir, la conduite réguliere et recueillie de mes freres, a déja parlé plus fort que les Ministres Protestans eux-mêmes. Il est vrai, je vous le dirai pour la consolation de votre cœur paternel, rien de plus étonnant que le changement que Dieu seul a opéré dans mes freres. Ils étoient, je n'en doute pas, de bons Religieux ; mais néanmoins il y avoit bien quelque chose à perfectionner, et ils ont mis la main à l'œuvre avec bien de la générosité et du courage. Interprete de tous les sentimens de leur cœur et de toutes leurs pensées, j'en puis parler avec assurance ; il n'y a plus que moi à changer.

Comme ma lettre, à cause du dérangement des Paquebots occasionné par l'invasion de la Hollande actuellement toute entiere au pouvoir des François, n'a pu partir selon sa date ; je vous demande la permission d'ajouter seulement un petit mot. Par-

don, mon cher, bon Pere, si je vous ennuie si long-temps, souffrez le par charité.

Je reçois votre lettre du 10 fevrier. Vous m'envoyez ce que j'avois reçu peu auparavant, je veux dire, tout ce qui regarde l'élection (d'un premier Abbé), et les sentimens de mes freres de la Val-Sainte. J'ai fait la lecture de tout à mes freres au Chapitre. Ils en ont été extrêmement édifiés, et encouragés à se donner plus que jamais à Dieu; car, comme je vous l'ai dit, je les vois, avec une espece de honte et de confusion, avancer dans la pratique de toutes sortes de vertus. Oh! j'ai bien sujet de craindre que la récompense de tous les avis ou réflexions par lesquelles je tâche d'entretenir et d'augmenter toujours leur ferveur, ne se borne au contentement et à la joie que mon cœur goûte à les voir ainsi les amis de Dieu.

Pour revenir, nous avons résolu de chanter cette semaine la Messe en action de graces de ce bienfait de Dieu. Car je regarde l'érection de la Val-Sainte en Abbaye, comme une chose bien intéressante pour notre petite réforme, et un appui pour cette nouvelle congrégation naissante. Après la lecture des sentimens de nos freres de la Val-Sainte, j'ai proposé à mes freres d'ajouter à leurs sentimens ce que nous pensions nous-mêmes de notre état, et de le dire avec simplicité pour la seule gloire de Dieu. Ils m'ont aussitôt donné leurs petits billets qu'ils ont écrit dans le moment même; car je n'ai pas voulu leur donner le temps de faire des phrases,

mais de dire ce que leur cœur pensoit dans ce moment, et pensoit continuellement de leur état. *

J'apprends avec bien du plaisir et une satisfaction que je ne puis rendre, que vous êtes décidé à nous envoyer quelques uns de nos freres; je n'aurois plus osé vous en parler, malgré la grande et indispensable nécessité que je voyois que vous en envoyassiez; seulement, tous les jours à la Messe, avant de recevoir notre Divin Sauveur sous les especes du pain, je le priois, si c'etoit sa sainte volonté et pour sa gloire, d'en faire venir lui-même, ou de vous inspirer de les envoyer. Dès le jour que j'ai reçu cette agréable nouvelle, nous avons commencé à dire à la Messe l'oraison *Pro peregrinantibus.*

SEPTIEME LETTRE

De Lulworth, 6 *août* 1795.

L'œuvre de Dieu paroît se confirmer toujours davantage, et prendre un nouvel accroissement. Déja notre Monastere qui représente la Trappe en petit, suivant le plan que j'en ai donné, est pres-

* *Les sentimens des Peres de la Val-Sainte comme de ceux d'Angleterre se trouvent imprimés dans le second volume des Réglemens de la Val-Sainte.*

qu'achevé, au moins quant à l'extérieur. Les murailles et les charpentes sont finies, il n'y a guere plus que l'intérieur à faire; le nouveau bâtiment a étonné beaucoup de curieux qui ne cessent de venir le voir; le préjugé contre l'état religieux s'efface de plus en plus. Les braves gens qui nous environnent, quoique la plupart Protestans et nos ennemis par principes et par secte, sont cependant presque nos amis, au moins par les égards qu'ils nous témoignent.

Le petit Établissement n'est plus un mystere à Londres; tout le monde le sait et en parle; et pour vous le dire, comme je le pense, je ne le regarde pas moins que comme une espece de miracle. Ce que le bon Dieu prétend faire, mon Révérend Pere, je l'ignore; tout ce que je puis dire, c'est que j'ai la plus grande confiance en sa miséricorde. Car ce ne sont plus des pierres matérielles que nous posons les unes sur les autres, pour nous élever une demeure: mais Dieu envoie lui-même les pierres spirituelles que vous désiriez si ardemment y voir affluer, et qui peuvent effectivement seules achever l'œuvre de Dieu. Le nombre de nos Novices augmente sensiblement, et avec lui le zele de notre pieux Fondateur, qui malgré les dépenses que cette œuvre exige, ne se ralentit pas un seul moment. Son zele et sa charité sur cet objet ont quelque chose d'extraordinaire, et ne peuvent venir que de Dieu seul, qui est sainteté et charité. J'avois cru pendant long-temps devoir attendre un peu pour

recevoir des Postulans, quoique dès le jour que je quittai Londres pour aller faire la visite d'un lieu propre à bâtir notre nouveau Monastere, il s'en présentât plusieurs, auxquels je ne voulus dire ni oui, ni non, désirant voir par moi-même l'impression que feroit notre Établissement au milieu d'un peuple naturellement ennemi de notre Profession. Je ne pouvois m'imaginer que cette œuvre pût réussir : tout le monde disoit que nous étions bien hardis de vouloir essayer de la commencer. Je crois même que la plupart de ceux qui pensoient bien, et qui étoient nos amis, nous taxoient un peu de témérité, en disant que nous devions nous contenter de profiter de l'asyle qu'on nous offroit pendant les malheureuses circonstances où nous sommes, sans songer à vouloir faire un Établissement en regle.

Mais, malgré ce qu'en dira-t-on, notre petite Communauté augmente à vue d'œil, et peut-être trop sensiblement ; car tout le monde tremble ; moi seul je suis, on ne peut plus, tranquille et me repose de tout sur Dieu et sur vous. D'ailleurs je n'ai pu méconnoître dans les derniers Novices qui se sont présentés les caracteres frappans d'une véritable vocation ; je ne pouvois pas dire la même chose de ceux qui se sont présentés d'abord ; car ils vouloient marchander avec le bon Dieu, et de pareilles dispositions ne m'ont jamais plu. Dieu paroît prendre plaisir à faire votre volonté. Continuez donc de vouloir, mon cher et bon Pere, puisque vos désirs sont si promptement exécutés. Au reste si

par tout à la ronde, on est étonné de cette nouvelle entreprise, j'en suis bien plus étonné moi-même, qui suis sur les lieux, et témoin de tout.

Monseigneur notre Evêque, quoiqu'un peu âgé; est venu nous faire sa visite pastorale; et nous l'avons reçu suivant le Rituel. Il n'a pas été moins surpris que les autres; et il a été touché et consolé au delà de ce que l'on peut dire. Il nous témoigna une tendresse de Pere, et ne put s'empêcher de bénir le Seigneur de ses bontés et de ses miséricordes à notre égard. Il ne pouvoit dire autre chose si non que toute cette œuvre lui paroissoit un miracle. Aussi dans la petite exhortation qu'il nous fit au Châpitre, après les cérémonies de la réception, il nous engagea beaucoup à répondre bien fidellement à la voix de Dieu, à nous tenir bien dans l'esprit de notre vocation; parce que, disoit-il, cette œuvre peut plus qu'on ne croit, contribuer à la gloire de Dieu, et au bien des ames; car, ajoutoit-il, votre silence parle plus haut que nos prédications. Cette visite a produit un très-bon effet, et sur nous, et sur les étrangers qui en ont été témoins. Les marques extérieures de soumission, de respect que nous avons données, et dont on n'avoit pas eu depuis long-temps d'exemple, ont imprimé dans le cœur de ceux qui en furent les témoins ou qui en ont entendu parler, un profond respect pour le Caractere Episcopal, qui me paroissoit beaucoup trop méconnu et déprisé.

Le nombre des curieux augmente tous les jours. A chaque moment de la journée, on remarque des

personnes qui écoutent ou regardent; tous les passans s'arrêtent, soit pendant que nous chantons, soit pendant que nous travaillons, toujours avec une nouvelle surprise. On diroit vraiment que nous ne sommes pas des hommes comme eux.

La paix, le contentement, l'amitié, la charité regnent parmi nous, et notre petite solitude nous est devenue un petit paradis. Chacun se porte à son devoir, de bon cœur, avec joie et avec amour. Il n'y a pas un de mes freres qui ne soit pour moi un motif de confusion par sa ferveur.

Priez, mon cher et tendre Pere, que le bon Dieu acheve son ouvrage. Sa gloire qui vous est bien chere, y est intéressée. Priez aussi pour cette pauvre Angleterre, dans le sein de laquelle Dieu fait en bien des manieres éclater sa miséricorde.

Je vous demande votre sainte bénédiction pour mes freres et pour celui qui est l'interprete de tous les sentimens de leur cœur, et qui sera éternellement votre bien soumis, quoiqu'indigne fils.

OBSERVATIONS.

1.° Pendant que j'étois occupé à l'édition considérablement augmentée de mon Recueil, une heureuse rencontre m'a fait faire connoissance avec deux jeunes Seigneurs Anglois, au mois de Décembre 1802. J'ai appris d'eux que le nouveau Monastere de la Trappe de Lulworth, subsiste, et qu'il est en plein exercice. Ils m'ont procuré la facilité

d'écrire en Angleterre, pour avoir de plus amples informations sur ces Saints Solitaires. J'ai multiplié les questions ; je m'empresserai de publier les réponses qu'on me fera, et que je compte de recevoir dans moins d'un mois. J'ai su en même temps qu'une quinzaine de Communautés Religieuses au moins se sont établies paisiblement en Angleterre, et qu'elles y jouissent de la protection du Gouvernement.

J'ajoute une anecdote bien propre à intéresser et à édifier ceux sur qui la Religion et l'humanité ont quelque empire. Lorsque les Religieux de la Trappe furent expulsés de la Russie sous le court Regne du Czar Paul, quelques uns d'entr'eux pénétrerent en Angleterre, et se présenterent à la Cour, pour faire une quête en faveur de leurs freres errans. Le Roi d'Angleterre donna l'exemple d'une munificence digne de son rang et de son grand cœur. Le Prince de Galles et le Duc d'Yorck firent de même, et furent suivis des personnes les plus distinguées. J'invite les ames sensibles à lire dans l'Abbé Barruel, mon ami intime, les prodiges de bienveillance qui ont immortalisé les Citoyens Anglois de tous les rangs, en faveur des Émigrés de tous les ordres et de tous les états. C'est à mon grand regret que je ne puis entrer ici dans des détails qui feront l'admiration des siecles à venir.

2.° Nous avons dit que l'Imprimeur du Mémoire en 1794, peu versé dans l'ortographe françoise avoit laissé échapper quelques incorrections. Pour ne rien laisser à désirer au lecteur sur ce point, nous les plaçons ici, par maniere d'*Errata*.

Page 4, ligne 4, ne, lisez *en*; p. 5, l. 23, porte, lisez *perte*; 7, 7, sacrifierons, lisez *sacrifierions*; 9, 11, vœux, lisez *vœu*; 9, 15, mur, lisez *leur*; 10, 8, aux, lisez *eux*; 14, 24, lieus, lisez *liens*; 16, 19, peut, lisez *put*; 18, 6, l'ecourir, lisez *recourir*; 20, 4, Raucé, lisez *Rancé*; 21, 1, ses, lisez *ces*; 22, 3, Raucé, lisez *Rancé*; 22, 22, aux, lisez *eux*; 33, 10, ratarde, lisez *retarde*; 34, 9, le, lisez *la*; 36, 9, eu, lisez *en*; 37, 19, qu'oi q, lisez *quoiq*; 38, 23, denx, lisez *deux*; 42, 29, vestiarie, lisez *vestiaire*; 43, 1, quaud, lisez *quand*; 46, 8, qnand, lisez *quand*; 48, 12, boix, lisez *bois*; 48, 28, sourchette, lisez *fourchette*; 49, 9, chandelier, lisez *chandeliers*; 51, 5, ou, lisez *on*; 53, 6, tourna, lisez *tourne*; 53, 28, jonit, lisez *jouit*; 54, 22, le, lisez *la*; 55, 14, iu, lisez *jeu*; 60, 12, ou, lisez *on*; 65, 15, quattre, lisez *quatre*; 66, 13, Sur, lisez *sur*; 67, 9, l'édisier, lisez *l'édifier*; 68, 26, la, lisez *le*.

On voit que de toutes les fautes qui se sont glissées dans cette édition, il n'en est pas une seule qui cause la moindre altération au sens de la phrase.

MÉMOIRE
ABRÉGÉ
SUR L'IMAGE MIRACULEUSE
DE
NOTRE-DAME
DE CONSOLATION
DITE VULGAIREMENT
LA CONSOLATA.



A. TURIN,
Chez IGNACE SOFFIETTI, Imprimeur et Libraire,
près S. Dalmas.

M. DCCC. IV.

AU RÉVÉRENDISSIME PERE

D. AMÉDÉE SIMONDI

ABBÉ PROVINCIAL DE LA CONGRÉGATION

DE SAINT BERNARD.

MON TRÈS-RÉVÉREND PERE.

Né dans le même pays que l'aveugle de 1104, et à peu de chose près affligé de la même infirmité que lui, comme lui j'ai trouvé un asyle auprès de Marie Consolatrice. Vous étiez alors à la tête de la Maison qui dessert ce vénérable Sanctuaire. Vous m'accueillîtes avec la plus grande bonté, et dès ce moment vous n'avez cessé de m'honorer de votre bienveillance. Vous savez aussi tout ce que je dois à votre respectable Confrere, qui dans un temps des plus critiques ne craignit pas de faire en ma faveur une démarche qu'on peut appeller héroïque, et qui a continué depuis à me combler de ses bienfaits. Si sa modestie ne me permet pas de tracer son nom sur le papier, le vôtre et le sien sont gravés en carac-*

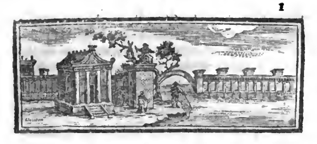
teres ineffaçables dans le fond de mon cœur. L'hommage de ce léger essai de ma plume vous est dû par tous les titres. En digne enfant du grand Dévot de Marie, vous consacrez à sa gloire et à l'honneur de ses temples, vos talens, vos travaux et vos exemples; et vous avez la consolation de compter parmi vos imitateurs les pieux et édifians Religieux que la Providence a confiés à vos soins paternels. J'ai de mon côté la satisfaction de remplir les devoirs d'une vive reconnoissance, d'une vertu, qui, malgré l'opposition du monde et de l'Evangile, est chere en même temps au ciel et à la terre, et gagne tout à la fois le cœur de Dieu, et celui des hommes. Je suis avec un profond respect,

Mon très-Révérend Pere,

Votre très-humb, et très-obéiss. Serviteur

ROSSIGNOL.

* *P. S. Le temps est venu où il m'est permis de nommer ce vénérable Religieux. C'est le R. P. Abbé Dom Grimaldi, que Dieu a appellé à sa gloire. Il étoit dans la plus grande faveur auprès du Roi et de la Famille Royale, avec qui il traitoit familièrement. Le haut crédit dont il jouissoit, il l'employoit tout entier à soulager les malheureux, et à porter les intérêts de la Religion. Rien ne sera jamais capable de me faire oublier tout ce que je lui dois,*



MÉMOIRE

ABRÉGÉ

SUR L'IMAGE MIRACULEUSE

DE

NOTRE-DAME

DE CONSOLATION

DITE VULGAIREMENT

LA CONSOLATA.

Dieu s'est complu à glorifier sa Sainte Mere par une infinité de monumens érigés en son honneur dans tous les pays et dans tous les temps. Parmi les Sanctuaires les plus vénérables et les plus propres à exciter et à entretenir la foi et la piété des Fideles, on doit à

juste titre placer la Chapelle, où se conserve l'Image de Notre-Dame de Consolation, appellée communément *la Consolata*, que le Seigneur a rendu célebre par les prodiges les plus éclatans et les plus multipliés. On ne sauroit établir d'une maniere bien précise l'époque de la premiere dévotion des peuples envers cette Sainte Image; du reste, si l'on en considere attentivement les traits, on est en état de s'assurer qu'elle est parfaitement conforme et en tout semblable à celle que l'on conserve à Sainte Marie Majeure, que l'on croit avoir été peinte par l'Évangéliste Saint Luc. Si celle-ci n'est pas sortie de la même main, il n'est pas improbable que nous la devons à quelqu'un des disciples et des éleves de ce grand Saint. Quoiqu'il en puisse être de cette pieuse et raisonnable conjecture, nous sommes assurés que l'Image de la Consolata a été révérée dans la Ville de Turin avant le milieu du cinquieme siecle. C'est une tradition constante parmi les Taurinois que l'an 440 Saint Maxime Évêque de Turin l'exposa à la vénération publique, dans la vue de réprimer l'impiété des Hérétiques Eutichiens qui combattoient l'inviolable virginité et la maternité divine de Marie. Le Saint Prélat jugea que c'étoit le moyen le plus prompt et le plus assuré de préserver ses ouailles des ravages que cette détestable hérésie menaçoit de faire dans son troupeau; il éleva aux yeux de son peuple, dans l'Église de Saint André, l'étendard de Marie toujours

Vierge et Mere de Dieu, pour opposer une barriere insurmontable aux fureurs de l'enfer déchaîné. Il engagea ses chers enfans à se consacrer solemnellement à cette Reine du Ciel, qui montra spécialement dans cette occasion que ce n'est pas en vain que l'Église chante, *qu'elle seule a détruit toutes les hérésies dans le monde entier;* puisque par cet acte de Religion Saint Maxime obtint de faire disparoître entiérement et dans peu de temps, du milieu de son peuple, jusqu'aux derniers vestiges de cette doctrine impie.

Il est dit dans la Vie de Saint Eusebe Évêque de Verceil, que cet illustre Confesseur de la Foi, à son retour de l'Orient, apporta divers tableaux de la Mere de Dieu, peints par les Fideles des premiers siecles de l'Église; et l'on est fondé à croire pieusement qu'une de ces Saintes Images sera passée des mains de Saint Eusebe dans celles de Saint Maxime, puisque l'on sait que ces deux Saints Évêques ont été unis de l'amitié la plus étroite, pendant plusieurs années. Ce fut dans l'Église de Saint André, que Saint Maxime, selon une ancienne tradition, érigea la premiere Chapelle consacrée dans Turin au culte de la Reine des anges et des hommes; et les Taurinois commencerent dès-lors à y invoquer cette toute puissante Protectrice avec une vive foi et une ferme confiance dans leurs besoins publics et particuliers. On accouroit avec empressement au-

d e l'Image de la Consolata, comme à la

source des graces célestes. Cet esprit de piété et de ferveur se soutint pendant bien des années, jusqu'à ce que cette belle partie de l'Italie fut dépeuplée et rendue presque déserte par l'invasion des Barbares, par les disettes et les maladies pestilentielles; Dieu le permettant ainsi, dans un temps où les habitans s'étant démentis de leurs premiers sentimens, attirerent sur eux, par leurs péchés, les fléaux de sa justice. L'infortunée Ville de Turin, dans cette calamité générale, ayant été entiérement désolée, et ne présentant presque plus qu'un monceau de pierres, les Sanctuaires les plus révérés se trouverent abandonnés; et c'est sans doute à cette fatale époque, que fut détruite la Chapelle de la Consolata, sous les ruines de la quelle Dieu voulut conserver d'une maniere miraculeuse, comme nous dirons bientôt, la Sainte Image de Marie, dans la vue de la rendre vénérable aux siecles à venir, par les merveilles les plus éclatantes.

Les Taurinois avoient jusqu'alors été comblés de toutes sortes de prospérités sous les auspices de leur auguste Protectrice: mais l'abus qu'ils firent de tant de bienfaits, provoqua la vengeance du Ciel; le Seigneur dans sa colere appesantit sa main sur eux. Au commencement du sixieme siecle, les Huns, les Goths et les Vandales, comme un torrent impétueux, inonderent ce beau pays et porterent la désolarion de toutes parts. Turin et ses environs devinrent la victime de leur fureur; les habi-

tans accablés sous ce déluge de maux qui étoient le juste châtiment de leur ingratitude et de leurs infidélités, virent leurs maisons, leurs Églises renversées jusques dans leurs fondemens. Et ce qui fut le comble du malheur pour eux, et qui les priva d'une puissante ressource, pour désarmer le Seigneur et l'appaiser, au milieu de tant de calamités, il perdirent entiérement, par le laps du temps, le souvenir de la Sainte Chapelle, et de l'Image miraculeuse de la Consolata, qui avoit été si long-temps la source des bénédictions que Dieu avoit répandues sur eux à pleines mains.

Enfin, après une longue suite d'années, après plusieurs siecles même, le Seigneur daigna rendre au peuple de Turin le trésor dont il avoit été si long-temps privé. L'an 1016, la Mere de Dieu s'apparut accompagnée de Saint Bénoît, au Roi Arduin qui étoit atteint d'une maladie mortelle dans son Château d'Ivrée; elle le guérit subitement, et lui déclara qu'il ne pouvoit rien faire qui lui fût plus agréable, que d'ériger quelques Sanctuaires en son honneur. Saint Bénoît lui témoigna en même temps, combien il avoit agréé la fondation qu'il avoit faite pour ses Religieux, avec une munificence vraiment Royale, de la célebre Abbaye de Saint Bénigne.

Le Roi Arduin averti spécialement par la Reine des Cieux de construire une Chapelle en son honneur dans l'Église de Saint André, avec un ordre exprès de donner à la Sainte

Image qui y seroit exposée à la vénération publique, le nom de *Notre-Dame de Consolation*, s'empressa d'envoyer son fils à Turin pour l'exécution de ce pieux dessein. L'Image miraculeuse avoit été ensevelie, comme nous avons dit, sous les ruines du Sanctuaire élevé par Saint Maxime. En creusant les fondemens de la nouvelle Chapelle, on retrouva ce monument précieux qui fut appellé, conformément à l'ordre de la Mere de Dieu, Notre-Dame de Consolation, nom que nous avons tout lieu de croire qu'il porta dès le temps même de Saint Maxime. Il est aisé de concevoir avec quelle dévotion les Taurinois durent honorer cette Sainte Image qui dans les temps les plus reculés avoit été une source intarissable de graces pour leurs ancêtres.

Mais ce qui pourroit causer de l'étonnement, si on en ignoroit la cause, c'est qu'il ne s'étoit pas encore écoulé un siecle depuis ce renouvellement de ferveur, qu'il n'existoit plus personne dans la Ville de Turin, à qui il restât le moindre souvenir du culte qu'on avoit rendu à l'Image de la Mere de Consolation. Hélas! si la prospérité nous éloigne communément de Dieu, les châtimens qu'il exerce sur nous dans sa colere, nous en éloignent quelquefois encore davantage. Nous en voyons un exemple terrible dans les temps malheureux dont nous parlons. Depuis l'érection de la nouvelle Chapelle sous le Roi Arduin, il s'écoula cinquante ans environ, pendant les quels la

Mere de Dieu répandit sans mesure ses bienfaits sur les Taurinois, pour les récompenser de leur fidélité constante à l'invoquer et à l'honorer. Pendant ce temps là, la salubrité de l'air, la régularité des saisons concoururent à éloigner les maladies contagieuses, et à procurer les plus belles et les plus abondantes récoltes. Les habitans animés d'une charité vraiment chrétienne, vivoient dans la plus parfaite harmonie; ils n'étoient tous comme les premiers Fideles, qu'un cœur et qu'une ame. Mais vers l'an 1080 l'esprit de dissention et de discorde ayant pénétré parmi les citoyens, sans qu'on en sache l'occasion ni le motif, les Taurinois ne connurent plus cette paix, ce calme, cette union, qui avoient fait l'admiration du Ciel, et qui étoient pour eux un paradis anticipé. La haine mortelle dont ils furent animés les uns contre les autres, les porta aux derniers excès de fureur. Turin, ce lieu de tranquillité et de délices, devint le théatre des plus funestes tragédies; les malheureux habitans se diviserent en différentes factions, se livrerent des combats sanglans; et pour mettre le comble à la désolation, les armées ennemies, attirées par les différens partis, s'emparerent de cette Ville infortunée. Les fléaux du Ciel se joignirent à ceux de la terre; des tempêtes affreuses, des grêles horribles dévasterent les campagnes, au point que les Taurinois qui avoient échappé au fer, furent contraints de se disperser, pour trouver de quoi subsister. Une

cruelle peste vint se joindre à ce déluge de maux; le pays fut entiérement abandonné, et ne présenta plus qu'un amas de tombeaux. Ceux qui purent survivre à tant de disgraces, se retirerent à Testone, République assez puissante, qui fut dans la suite assaillie et détruite par celles de Chiéri et d'Asti, et des ruines de la quelle se forma la Ville de Montcalier.

Après de si tristes événemens on ne sera pas surpris d'entendre qu'en l'an 1104 il ne restoit plus aucun souvenir de la Chapelle et de l'Image de Notre-Dame de Consolation, quoiqu'il ne se fût écoulé que 88 ans, depuis l'apparition de la Mere de Dieu au Roi Arduin. Et comment auroit-on pu avoir quelque connoissance de ce monument vénérable, puisqu'à peine on pouvoit encore désigner l'endroit où avoit si long-temps existé la malheureuse Ville de Turin, sur la quelle Dieu paroissoit avoir épuisé le calice de sa colere? Cependant il ne l'avoit pas rejettée pour toujours; ses murs, ses maisons se releverent peu à peu; et les habitans s'y rendirent de nouveau, sous la protection et la sauve-garde de sa Sainte Mere.

L'an 1104 un Gentilhomme de la Ville de Briançon, aveugle de naissance, nommé Jean Ravache, vit en songe la Reine des Cieux qui lui dit de se faire conduire à Turin, et de rechercher dans les ruines d'un endroit qu'elle lui désigna, un tableau où elle étoit représentée, en l'assurant qu'à la découverte de cette

Image il obtiendroit l'usage de la vue. A peine éveillé, il se sentit embrasé de dévotion envers celle qui lui étoit apparue, il montra un vif empressement pour entreprendre le voyage qui lui avoit été indiqué. Il se hâta d'en parler à ses freres dont il étoit l'ainé, et leur témoigna l'ardent désir qu'il avoit de mettre en exécution l'avertissement qu'il avoit reçu du Ciel. Il les sollicita vivement pour les engager à lui servir de guides, et à le conduire à l'endroit où il devoit découvrir l'Image miraculeuse. Il fut mal accueilli par ses freres qui n'eurent aucun égard à ses instances. Ce refus de leur part ne le découragea pas, et il espéra fermement que celle qui lui avoit inspiré de faire ce voyage, lui procureroit les moyens de l'exécuter. Il fit part de sa peine à une fille de service qui étoit dans la maison, et fit tant par ses promesses qu'il l'engagea à l'accompagner et à le conduire au terme, après le quel il soupiroit si ardemment. La Sainte Vierge qui vouloit se servir de lui pour sa gloire, disposa tellement les choses, que tous les obstacles qui s'opposoient à son départ, furent heureusement levés.

Jean Ravache se met en route à l'aide de sa compagne, franchit le sommet des alpes, et précipite ses pas, dans des transports de foi et de dévotion qu'il est plus aisé de concevoir que d'exprimer. Arrivé à un mille de la Ville de Turin, ses yeux, par un prodige des plus frappans, s'ouvrent tout-à-coup, dans l'en-

droit qu'on appelle *Pozzo di Strada*; il voit le clocher de l'Église de la *Consolata*, qui subsiste encore aujourd'hui tel qu'il étoit alors; il découvre à côté du clocher comme un Soleil extrêmement éclatant qui se montre à la suite de l'aurore. Vivement frappé du spectacle qui se présente à lui, il s'écrie dans l'excès de sa surprise et de sa joie : *Voilà l'endroit où vous devez me conduire; ce clocher et ce soleil qui brille à son pied, sont les marques auxquelles j'ai été averti en songe, que je retrouverois l'Image miraculeuse de la Sainte Vierge, qui m'a promis de m'accorder l'usage de la vue.* Ainsi parla le voyageur aveugle; un sentiment intérieur lui disoit que la grace qu'il venoit de recevoir, n'étoit que passagere, et que sa guérison ne seroit constante et permanente, que lorsqu'il auroit découvert la Sainte Image; Dieu voulant qu'elle fût opérée en présence des habitans de la Ville de Turin, pour ranimer leur foi et leur confiance, en les rendant témoins d'un miracle aussi éclatant.

Ravache rendu bientôt à son premier aveuglement, sans rien perdre de la ferme assurance qui l'animoit, se fit guider vers la Ville. Arrivé sur les ruines de la Sainte Chapelle, où l'Image de Marie étoit ensevelie et entiérement ignorée depuis long-temps de tous les habitans sans exception, il se met à genoux, adresse les plus ferventes prieres à Notre-Dame de Consolation, la conjure de mettre le comble à ses vœux ardens, en lui faisant retrou-

ver l'Image Sainte qu'elle-même lui a désignée, et raconte aux assistans toute la suite de la révélation qui lui a été faite, et la vision miraculeuse qu'il a eue à un mille de la Ville. Le bruit s'en répand aussitôt dans Turin ; on se presse d'en donner avis et d'en faire une relation bien circonstanciée à l'Évêque Amisio qui résidoit alors à Testone. Le Prélat, après s'être assuré de la réalité et de l'importance de cet événement, indique à son peuple trois jours de jeûne, au bout des quels il vient à Turin, et accompagné d'une nombreuse suite de Taurinois, il se rend en droiture à l'endroit où l'aveugle de Briançon continuoit ses prieres. On creuse par son ordre dans les ruines de l'ancien édifice ; on trouve les restes de la Chapelle bâtie par le Roi Arduin ; et l'on découvre enfin au milieu des décombres la Sainte Image de Marie Consolatrice. Elle représentoit la Sainte Vierge, tenant son divin Enfant sur son bras gauche ; elle étoit peinte sur une toile très-fine, de la longueur de deux palmes environ, avec deux étoiles, une sur le front et l'autre sur l'épaule droite. Parmi les assistans, l'aveugle de Briançon fut le premier à appercevoir la sacrée Image : mais son admiration fit bientôt place aux transports de sa reconnoissance ; dans l'instant à la présence de la multitude qui étoit accourue, la Mere de Dieu lui donna la vue qu'il conserva constamment dans le meilleur état jusqu'à la fin de sa vie. Ce premier miracle fut suivi d'un grand nombre

d'autres opérés en faveur des Taurinois par l'intercession de Marie Consolatrice. Au moment où parut la Sainte Image, l'air contagieux qui infectoit la Ville, se dissipa : mais une circonstance merveilleuse qui mérite une attention particuliere, c'est que dans le même instant l'Évêque et tous les Assistans s'écrierent en même temps et d'une seule voix : *Vierge Consolatrice, intercédez pour votre peuple ;* comme on le lit dans une ancienne inscription que l'on voit gravée sur le marbre : *Conclamatumque est ab omnibus : Virgo Consolatrix, intercede pro populo tuo.* Événement d'autant plus remarquable, que personne de tous ceux qui étoient présens, n'avoit plus aucune connoissance de la Chapelle du Roi Arduin, et de l'Image qui y avoit été révérée sous le titre de *Notre-Dame de Consolation.*

Les Taurinois ayant recouvré le trésor précieux qu'ils avoient perdu depuis long-temps, s'empresserent de construire un Temple pour l'y placer avec honneur. Les citoyens ne furent pas les seuls qui accoururent à ce nouveau Sanctuaire pour y révérer la Sainte Image qui devint dès-lors la source d'une suite non interrompue de miracles opérés depuis cette découverte mémorable jusqu'au temps où nous vivons, en faveur de ceux qui y sont venus invoquer le secours de la Mere de Dieu. Parmi les premiers prodiges arrivés immédiatement après l'invention de l'Image miraculeuse, on doit remarquer que la Ville de Turin fut

tout-à-coup délivrée du fléau de la peste dont elle étoit affligée cette même année 1104, ainsi que nous l'avons déja insinué. Toute la Province étoit alors désolée par la stérilité de la terre, qui donna aussitôt la plus abondante récolte. Mais ce qui doit être regardé comme une grace plus signalée, aux inimitiés, aux dissensions qui coûtoient la vie à tant de citoyens, succéderent l'harmonie, l'union, la charité chrétienne qui réunirent tous les esprits et tous les cœurs, et leur firent goûter les douceurs de la paix.

S'il nous étoit permis de donner ici un détail circonstancié des graces miraculeuses accordées dans tous les temps aux Fideles qui sont venus implorer le secours de Marie Consolatrice au pied de sa Sainte Image, on verroit des conversions éclatantes et innombrables qu'on peut avec Saint Bernard mettre au rang des miracles du premier ordre : *Conversio peccatorum magnum est miraculum.* On verroit les aveugles éclairés, les muets obtenir l'usage de la parole, les estropiés redressés, les ulceres guéris, les léthargies mortelles dissipées, les corps défigurés rendus à leur forme naturelle. Que si l'on désire connoître toutes les circonstances de ces guérisons merveilleuses, on en trouvera un ample recueil dans la *Notice historique de l'Image de Notre-Dame de Consolation*, imprimée à Turin en 1704. Dans l'impossibilité où nous sommes, de nous étendre autant qu'il le faudroit pour les rapporter,

nous nous bornerons au récit même succinct d'un petit nombre de faits : mais nous nous faisons un devoir d'entrer dans quelque détail sur la protection éclatante que Marie Consolatrice accorda aux Taurinois pendant le siége mémorable de leur Ville en 1706.

Aussitôt qu'on eut apperçu du haut des remparts les troupes ennemies, qui après s'être répandues dans le Piémont, s'avançoient vers la Capitale pour en former le siége, les Syndics et les Décurions de la Ville firent faire une neuvaine solemnelle dans le Sanctuaire de la Consolata. A leur exemple, tous les ordres des citoyens, riches et pauvres, contribuerent selon leurs facultés à une seconde neuvaine où l'on accourut en foule, comme à la premiere, de toutes les parties de la Ville. Elle fut faite avec la plus grande pompe ; mais rien n'étoit plus admirable que l'esprit de foi et de ferveur dont on étoit animé. Pendant les neuf jours, les rues qui conduisoient à la Consolata, ne désemplissoient point. La garnison touchée de la dévotion des citoyens, s'offrit ensuite à fournir à la dépense nécessaire pour continuer à donner tous les jours la bénédiction dans le Sanctuaire ; et la Mere de Dieu manifesta sensiblement combien cet esprit de Religion lui étoit agréable, par les graces qu'elle accorda, et les prodiges qu'elle opéra pendant toute la suite du siége, jusqu'à la merveilleuse délivrance qui eut lieu la veille de la Nativité de Marie. On doit observer que ce fut à cette

époque que s'établit le saint usage de donner tous les soirs dans la Chapelle de la Consolata la bénédiction du très-Saint Sacrement. Rien n'est plus propre à exciter la dévotion du peuple que l'exemple des personnes d'un rang élevé; et c'est ce que l'on éprouva d'une maniere bien marquée dans cette circonstance. On vit la Noblesse, les Gentilshommes et les Dames les plus distinguées, à toutes les heures, se rendre à pied, dans un esprit et un extérieur d'humilité et de pénitence, à la Consolata, et là prosternés aux pieds de la Mere de Dieu, les larmes aux yeux, implorer sur la Ville sa puissante protection, qui seule pouvoit les délivrer d'un ennemi rempli de confiance en ses forces qui surpassoient de beaucoup celles qu'on pouvoit lui opposer. Des prieres si ferventes et si constantes toucherent le cœur de Marie; elle ne tarda pas de suppléer aux moyens humains de defense dont les habitans étoient dépourvus, et un événement frappant leur annonça que le Ciel se déclaroit en leur faveur.

On doit observer ici que l'Église de la Consolata est placée immédiatement à côté des remparts, précisement vis-à-vis l'endroit où se formoit la principale attaque des assiégeans; et comme elle s'éleve avec avantage au dessus de tous les bâtimens voisins, avec une superbe coupole qui domine l'horizon, elle paroissoit procurer aux habitans un moyen facile de découvrir toutes les dispositions et les manœuvres de l'armée ennemie. Les assiégeans prirent

en conséquence de mire ce bel édifice, et se proposerent principalement de le mettre en poudre, au moyen d'une artillerie formidable. Il est certain qu'on tira contre la Ville 38800 bombes, 30700 boulets, outre une quantité de pierres et de grenades, pendant près de quatre mois que dura le siége; et que pendant plus de trois mois de tranchée ouverte, un grand nombre de coups furent tirés dans l'intention de démolir l'Église de la Consolata. Les François eux-mêmes ont déclaré à plusieurs reprises, ainsi que l'assurent des personnes dignes de foi, qu'ils ont vu plusieurs fois sur le bastion et sur l'Église de la Consolata une Dame vénérable qui renvoyoit les boulets contre ceux qui les tiroient. En effet aucun de ces boulets n'a jamais porté le moindre dommage ni à l'Église ni au Monastere qui y est joint. Les habitans de cette partie de la Ville qui étoit exposée au feu de l'ennemi, prirent le parti de se retirer à l'autre extrêmité, vers la porte de Pô, de maniere que les maisons du vieux Turin furent presque toutes abandonnées. Les Religieux de la Consolata étoient les plus exposés de tous: mais pleins de confiance en la protection de Marie, ils continuerent à demeurer dans leur Monastere, et ne voulurent jamais interrompre le service de leur Église. Chose vraiment prodigieuse, dans tout le temps du siége, ni boulets de canon, ni bombes, ni grenades, ni pierres, rien ne causa jamais le moindre dommage aux Religieux. Il parois-

soit que les boulets tirés contre l'Église et le Monastere perdissent toute leur force en arrivant, pour ne nuire ni à l'édifice, ni à ceux qui l'habitoient. D'où l'on peut voir avec quelle sollicitude Marie Consolatrice veilloit à la sûreté d'un Sanctuaire consacré à sa gloire et de ceux qui le desservoient. Elle protegeoit avec le même soin ceux qui venoient l'invoquer dans ce saint lieu; il sera aisé d'en juger, si l'on fait attention que, pendant tout le siége, le concours au Sanctuaire n'ayant jamais été interrompu depuis l'aurore jusqu'à la nuit tombante, aucun de ceux qui s'y rendoient, n'a jamais été blessé griévement, en y venant et en s'en retournant; tandis que dans tous les autres endroits de la Ville, presque tous les jours, ceux qui se montroient dans les rues, étoient frappés des bombes, des boulets, des balles, des grenades, des pierres, &c. La confiance qu'on avoit en Marie Consolatrice, étoit telle, qu'on venoit l'honorer et l'invoquer dans son Temple, sans la moindre crainte, au milieu des dangers éminens de mort dont on étoit environné de toutes parts. Les citoyens n'étoient pas les seuls à donner des marques de cette vive confiance; la garnison elle-même s'empressa de suivre de si beaux exemples. On voyoit des compagnies entieres, après avoir terminé leurs factions, venir implorer le secours de la Mere de Dieu, réclamer sa protection pour les nouveaux périls aux quels ils devoient être exposés; passer ensuite à la sacristie pour

se munir contre les traits ennemis d'une petite Image de Marie Consolatrice ; après l'avoir baisée dévotement, ils l'attachoient à leur chapeau, et se regardoient comme invincibles sous la livrée de leur puissante Protectrice.

Cependant l'armée ennemie ayant été considérablement augmentée, les assiégés invoquerent la Mere de Dieu avec une nouvelle ferveur ; et ne pouvant pas tous se rendre à la Consolata à cause de la distance des lieux, ils prirent le parti de se réunir dans différentes Églises, et de faire en l'honneur de Marie Consolatrice diverses neuvaines qui se trouverent monter au nombre de 27, le jour de la levée du siége. Parmi ces neuvaines il en est une qui mérite d'être remarquée ; c'est celle que firent sur la grande place de Saint Charles les soldats de la garnison. Ils y avoient dressé un autel, au pied du quel ils chantoient tous les soirs les Litanies de la Sainte Vierge. On faisoit en même temps dans l'Église de la Consolata la neuvaine de la Nativité de Marie, et le dernier jour de cette neuvaine la Ville fut heureusement délivrée.

Le Roi Victor Amédée et le Prince Eugene reconnurent qu'ils devoient bien plus cette mémorable victoire à la protection du Ciel qu'à leur valeur ; et le Roi voulut que les lignes de circonvallation qui avoient environ six lieues de longueur, fussent marquées par des colonnes de pierre, où étoit sculptée l'Image de Marie Consolatrice. Le matin du 7 septembre

le Gouverneur de la Ville, suivi d'une nombreuse Noblesse, étoit venu invoquer la Mere de Consolation dans son Temple; après avoir terminé sa priere, il se porta sur le bastion pour observer les suites de la bataille qui étoit déja engagée, dans le dessein de donner au besoin des secours aux combattans. On vint bientôt lui présenter trois étendards qu'on avoit pris sur l'ennemi, et qui furent arborés sur le bastion de la Consolata, comme pour en faire hommage à la Mere de Dieu. Enfin les assiégeans se virent obligés d'abandonner leur camp aux vainqueurs, de prendre précipitamment la fuite, et de repasser les Alpes en désordre.

Dans l'impossibilité où nous sommes, de faire connoître toutes les graces singulieres accordées, et tous les miracles opérés par Marie Consolatrice, nous nous étions proposé de nous borner à quelque fait particulier pour chaque année depuis 1700 jusqu'en 1767, où se terminent les mémoires, dans les quels nous avons puisé tout ce que nous rapportons dans ce précis: mais nous nous trouvons obligés de nous renfermer dans des bornes encore plus étroites.

En 1701 Matthieu Castelli, en tombant d'une hauteur de 32 pieds, se recommanda à Notre-Dame de la Consolata, et sans éprouver de grave lésion, fut préservé de la mort, avec l'admiration de ceux qui étoient présens.

En 1702 Agathe Marie Gargana avoit entiérement perdu la vue; tous les remedes appliqués pendant trois mois, ne lui furent d'au-

cun secours. S'étant vouée à la Sainte Vierge, elle fut conduite à la Consolata, le jour même de la Fête de l'Image miraculeuse; au moment où elle reçut la Sainte Communion, elle recouvra l'usage de ses yeux si parfaitement, qu'elle s'en retourna chez elle sans guide, et jouit d'une bonne vue le reste de ses jours.

En 1707 un vaisseau qui portoit cent Soldats, outre les autres passagers, fut surpris d'une violente tempête; quelques Soldats exposerent à la vénération de l'équipage des Images de Marie Consolatrice; aussitôt qu'elles parurent et qu'on eut invoqué à haute voix la Mere de Dieu, la mer et les vents se calmerent sur le champ, et le vaisseau se rendit heureusement à Onéglia.

En 1714 un orfevre nommé Charles Damodé ayant perdu la vue, se fit accompagner à la Consolata; et comme il assistoit à la Messe, il fut parfaitement et subitement guéri à l'élévation. On lui présenta un livre qu'il lut aisément; et en action de graces il offrit un cœur d'argent de vingt onces, qu'il travailla lui-même.

En 1718 les freres François et Pierre Sassone occupés à parer une Église, en tombant d'environ soixante pieds, se recommanderent à Marie Consolatrice; l'un d'eux resta suspendu à un clou par sa chemise; et l'autre ne reçut qu'une légere contusion à la fin de sa chûte.

En 1734 le fils du sieur Ferro de Rivarossa étoit malade; le pere ayant dû se rendre à



Turin, la mere lui écrivit de recommander leur fils à Marie Consolatrice, et eut la consolation de lui apprendre en continuant sa lettre la guérison instantanée du malade obtenue par l'invocation de la Mere de Dieu. La lettre est conservée en original dans le Sanctuaire de la Consolata.

En 1745 une sorte de mal épidémique faisoit du ravage parmi les bestiaux; ce fléau pénétra dans le Territoire de la Communauté de Saint Maurice; la quelle eut recours à Marie Consolatrice; elle fit un vœu, et obtint subitement l'effet désiré de ses prieres.

En 1753 la Communauté de Gassino vint à Turin, à l'occasion d'une grande sécheresse, invoquer Notre-Dame de Consolation; et avant de sortir de l'Église, elle obtint une pluie abondante. Cette même année la Ville de Turin fit un *Triduo* à la Consolata pour le même sujet; et avant la fin du troisieme jour, les eaux du Ciel rendirent la fécondité à ses campagnes.

Si l'on vouloit donner une notice de toutes les graces singulieres accordées par l'intercession de Marie Consolatrice, en ne parlant même que de celles qui ont été attestées par ceux qui les ont reçues dans ce siecle, on auroit de quoi former un grand volume.

Les Souverains Pontifes vivement touchés de l'éclat, avec le quel Dieu se complait à glorifier sa Sainte Mere dans ce vénérable Sanctuaire, ont accordé diverses Indulgences à ceux qui viennent le visiter.

Sixte V. a accordé une Indulgence pléniere à tous ceux qui étant repentans, et s'étant confessés, ou proposant de se confesser, visiteront l'Église de la Consolata de Turin les jours suivans: la Nativité de Notre-Seigneur, l'Épiphanie, le jour de Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu, l'Immaculée Conception de Marie, sa Nativité, la Présentation, la Purification, l'Annonciation, la Visitation, l'Assomption, la Toussaint, S. Jean-Baptiste, S. Pierre, S. André, S. Bénoit, S. Bernard.

Clément X. étendit cette Indulgence aux Fêtes de Sainte Scholastique, S. Maur, S. Placide, des Saints Moines, et de la miraculeuse Invention de la Sainte Image de la Consolata.

Sixte V. avoit de même accordé une Indulgence pléniere et perpétuelle à tout Fidele qui visiteroit cette Église, après s'être confessé et avoir communié, ou proposé de le faire, y priant pour la paix, &c. Paul V. confirma cette Indulgence qui fut encore renouvellée par Innocent XII.



PRIERES

POUR LA NEUVAINE

QUI PRÉCÈDE LA FÊTE DE L'INVENTION DE LA MIRACULEUSE IMAGE

DE MARIE CONSOLATRICE,

Qui se célèbre le 20 juin.

Pour faire cette Neuvaine avec plus de fruit, il sera à propos et très-avantageux d'être fidelle aux pratiques suivantes.

I. Se proposer au commencement de la Neuvaine, de se corriger du vice ou du défaut au quel on est particuliérement sujet.

II. S'appliquer à purifier son cœur de toute affection au péché, évitant avec soin les occasions qui nous y font tomber, les regardant comme le plus grand obstacle aux graces de la Vierge Marie.

III. Visiter dévotement le matin et le soir son Sanctuaire, ou quelque Église, ou Autel qui lui est dédié; et là remercier le Seigneur des graces singulieres dont il l'a enrichie, du souverain pouvoir dont il l'a revêtue, et implorer le secours de Marie, pour vaincre cette

passion qui nous domine; pour nous corriger de ce défaut habituel dont nous nous proposons l'amendement.

IV. Faire tous les jours dans un esprit de pénitence et de ferveur, de fréquens actes de mortification tant intérieure qu'extérieure; et distribuer en l'honneur de la Mere de Dieu de plus abondantes aumônes aux pauvres.

V. Lire quelque livre qui traite des vertus de Marie; les méditer avec un désir sincere de les imiter, ce qui est l'hommage le plus agréable qu'on puisse lui rendre.

VI. S'approcher dévotement, dans le cours de la Neuvaine, des Sacremens de la Pénitence et de l'Eucharistie, autant de fois que notre Directeur spirituel nous le conseillera.

VII. Jeûner la veille de la Fête; et ensuite le jour même, après la Sainte Communion, se consacrer de nouveau, d'une maniere plus particuliere et avec une nouvelle ferveur, au service de cette Vierge incomparable, la choisissant pour notre Protectrice, notre Avocate et notre Mere.

Ces mêmes pratiques observées dans les autres temps de l'année, nous obtiendront les graces les plus précieuses et les plus abondantes, selon l'esprit de foi et de dévotion qui les animeront. Les prieres suivantes sont presque entiérement tirées de l'Italien du R. P. Gianoglio, héritier de la dévotion et des autres vertus de son Patriarche Saint Bernard.

I.er Jour.

Très-Sainte Vierge Consolatrice, qui par une faveur signalée envers cette Capitale Auguste, daignâtes inspirer à votre fidelle serviteur Saint Maxime, la pensée d'exposer l'an 440 la Sainte Image qu'on honore dans ce Sanctuaire, à la vénération de votre peuple de Turin, comme une source inépuisable de tous les trésors du Ciel : nous vous supplions humblement de nous obtenir de Dieu la grace de bien correspondre à une si grande bonté, par une tendre et constante dévotion, fondée sur la haute idée de votre sublime sainteté, et de votre incomparable dignité de Mere de Dieu ! Ah ! Vierge Sainte, souvenez vous qu'étant Mere de Dieu, vous êtes aussi la Mere de miséricorde, et que par là-même que vous êtes la Mere du Rédempteur, vous êtes en même temps la Mere du monde racheté. Dans cette vue, obtenez nous les vertus qui nous sont nécessaires pour mériter à juste titre le nom de vos fidelles et dignes enfans, et sur-tout la grace d'avoir toujours en horreur, et plus que tout autre mal, le péché, qui seul peut nous rendre indignes de votre adoption et de votre amour maternel.

Salve Regina, &c. Gloria Patri, &c.

II. Jour.

Très-Sainte Vierge Consolatrice, qui par un effet de votre bonté, vous apparûtes en 1016, au pieux Roi Arduin attaqué d'une grave maladie dans la Ville d'Ivrée, et le guérissant miraculeusement, lui ordonnâtes de se transporter à Turin, pour y ériger un Temple, dans le quel devoit être exposée à la vénération publique votre Sacrée Image, demeurée inconnue pendant plusieurs siecles: nous vous supplions humblement de nous obtenir de votre Divin Fils la guérison de nos maux spirituels, et la grace de dresser dans nos cœurs, par la ferveur de nos sentimens et la fidélité de notre culte, un Temple vivant, consacré à votre honneur, et qui mérite en quelque sorte de devenir le séjour du grand Dieu que vous avez porté dans votre sein virginal. C'est ainsi que nous espérons, ô Vierge Sainte, qu'assistés dans le pélérinage de cette vie mortelle, de votre puissante protection, en surmontant tous les obstacles qui se présentent dans la voie du salut, nous dirigerons heureusement nos pas vers la céleste Patrie, où nous parviendrons par votre secours, et où nous chanterons, pendant tous les siecles des siecles, vos louanges et vos bienfaits.

Salve Regina, &c. Gloria, &c.

Très-Sainte Vierge Consolatrice, qui daignâtes apparoître, à Briançon, à Jean Ravache, aveugle de naissance, en lui ordonnant de se rendre à Turin pour retirer de dessous les ruines de la Sainte Chapelle de l'ancienne Église de Saint André, votre Sacrée Image, qui y étoit ensevelie, avec l'assurance qu'il y obtiendroit l'usage de la vue: nous vous supplions humblement de faire ressentir à nos ames les effets d'une semblable bienveillance, en nous obtenant les lumieres surnaturelles dont nous avons besoin pour bien diriger et sanctifier toutes nos actions, de maniere qu'elles nous disposent à obtenir un jour dans le Ciel la vision béatifique de Dieu. O! Mere du bel amour et de la sainte espérance, vous qui avez, pour ainsi dire, pour ame la charité, et pour cœur la bienfaisance, ne dédaignez pas d'accepter avec bonté nos humbles prieres et nos hommages; et faites que la tendre et filiale dévotion que nos cœurs vous ont vouée, ne vienne jamais à se ralentir, mais qu'elle aille toujours en s'accroissant, et en s'enflammant de plus en plus par l'imitation de vos vertus, comme par la célébration des dons sublimes dont le Ciel vous a comblée, et de la gloire à laquelle il vous a élevée.

Salve Regina, &c. Gloria, &c.

IV. Jour.

Très-Sainte Vierge Consolatrice, à l'ordre de la quelle le fortuné aveugle s'empressa d'obéir, et entreprit sans balancer et sans délai, à l'aide d'une guide, le voyage de cette Capitale. La constance avec la quelle il surmonta les obstacles qui s'opposoient à l'exécution du dessein que vous lui aviez inspiré, est une image de celle que nous devons montrer, en marchant d'un pas ferme et assuré, vers le terme du pélérinage de cette vie mortelle. Nous vous supplions humblement de nous obtenir de votre Divin Fils le don de force et de ferveur, pour remplir tous nos devoirs promptement, fidellement et constamment. Dans cette vue, nous recourons avec confiance au pied de votre trône d'où découlent tous les trésors du Ciel, pour obtenir par votre médiation la docilité d'esprit et de cœur qui nous fasse correspondre dans tous les temps, avec la plus grande fidélité aux inspirations divines; de maniere que par une coopération généreuse et constante, dans ce lieu d'exil et de misere, nous méritions sous vos auspices d'avoir part un jour à la félicité dont les Saints jouissent dans le Ciel.

Salve Regina, &c. Gloria, &c.



MONUMENT

Erigé dans l'endroit des apparitions



V. Jour.

Très-Sainte Vierge Consolatrice, qui ouvrîtes en un instant les paupieres de l'heureux aveugle, dissipant les ténebres dans les quelles il avoit vécu, jusqu'au moment où il parvint dans le voisinage de cette Ville, et présentâtes à ses regards, la figure d'un nouveau Soleil, qui s'élevoit avec éclat sur les ruines de votre Sanctuaire; qui, par ce signe semblable à celui dont il avoit été favorisé dans la premiere vision, lui fîtes connoître le lieu propice où il devoit recevoir l'usage constant de la lumiere. O Vierge Sainte, qui pour dissiper les ombres d'une éternelle mort où la terre étoit plongée, avez mis au monde, le Divin Soleil de justice, revêtu dans votre chaste sein des dépouilles de notre humanité, daignez faire luire sur nous un rayon bienfaisant de cette lumiere spirituelle qui peut seule éclairer nos esprits aveugles, faire fondre la glace de nos cœurs, et y allumer un désir sincere de vous imiter, autant que notre foiblesse peut le permettre, par l'exercice des saintes vertus que vous possedâtes dans un degré si éminent durant votre vie mortelle, qui vous enrichirent d'un trésor inestimable de mérites, et qui vous forment à présent dans le Ciel un diadême éclatant de beauté et de gloire.

Salve Regina, &c. Gloria, &c.

VI. Jour.

Très-Sainte Vierge Consolatrice, qui exauçâtes avec bonté les vœux ardens et les ferventes prieres de l'aveugle fortuné, en lui accordant l'usage de la vue, aussitôt qu'il se fut prosterné sur les ruines de votre Sanctuaire, pour vous demander cette grace dans un esprit de foi, d'humilité et de confiance; nous vous conjurons d'éloigner de vos serviteurs les causes funestes de l'aveuglement spirituel sur ce qui a rapport à la grande et unique affaire du salut. Obtenez nous la grace de fermer les yeux de l'esprit au faux éclat des vanités terrestres, pour les tenir sans cesse fixés à la contemplation des vérités célestes; de maniere que ne marchant plus dans les ténebres d'un monde trompeur, mais dans les clartés de la divine grace, nous puissions un jour parvenir à jouir, avec vous et par vous, des splendeurs éternelles de la gloire. Éclairez nous, dirigez nous, encouragez nous, fortifiez nous, pour que dans la sainteté et la justice, nous soyons inviolablement attachés au service de votre Divin Fils et au vôtre; et que nous méritions par le parfait accomplissement de la loi, la récompense du bonheur éternel que Dieu a promise à ceux qui l'observent.

Salve Regina, &c. Gloria, &c.

VII. Jour.

Très-Sainte Vierge Consolatrice, qui dans la découverte prodigieuse de votre Sainte Image faite par le Saint Evêque de Turin, après un jeûne rigoureux de trois jours, et des prieres ferventes prescrites à cette fin, le portâtes par un mouvement intérieur et par une inspiration subite de même que les citoyens qui étoient accourus, à s'écrier tous d'une voix : *Priez pour nous, intercédez pour votre peuple, ô Vierge Consolatrice* ; quoi qu'on eût entiérement perdu le souvenir de la Sainte Image, et du titre, sous lequel elle avoit été si long-temps invoquée. O Mere tendre et débonnaire, daignez nous accorder dans tous les temps l'inestimable bienfait de votre protection, être notre refuge dans nos maux, notre consolation dans nos peines, comme vous l'avez été de nos peres, pour récompenser la vive et ferme confiance, avec la quelle ils eurent recours à vous. Et comme nos péchés sont la source ordinaire des fléaux dont le Ciel nous afflige, pénétrés d'un sincere repentir, nous vous supplions d'intercéder pour nous auprès de Jesus le fruit de votre sein bienheureux et sans tâche, et de nous obtenir le pardon et l'expiation de nos fautes, et la grace de ne jamais plus y retomber; puisqu'une affection obstinée au vice, nous rendant ennemis du Fils, nous rendroit par là-même indignes d'avoir sa Sainte Mere pour Consolatrice. *Salve Regina, &c. Gloria, &c.*

VIII. Jour.

Très-Sainte Vierge Consolatrice, qui à l'heureuse découverte de la miraculeuse Image, conservée intacte pendant plusieurs siecles sous les décombres du Sanctuaire détruit, fîtes disparoître subitement cette nuée de calamités publiques, qui depuis long-temps désoloient cruellement cette Ville que vous aviez protégée auparavant d'une maniere si spéciale, comme l'on voit les ténebres se dissiper aux approches des rayons du Soleil; arrêtez sur vos malheureux enfans, ces yeux de miséricorde, dont les regards ont tant de fois soulagé les miseres humaines. Et comme dans ces temps reculés, pour sauver votre peuple, soyez la glorieuse médiatrice de la paix entre lui et ce Dieu grand et juste qu'il a irrité. Nous vous supplions humblement d'employer en notre faveur votre crédit tout-puissant, pour convertir les foudres et les carreaux de la vengeance céleste que nous avons provoquée, en une pluie salutaire de bénédictions; de nous assister dans tous les temps et dans tous les besoins de la vie, et de nous faire ressentir constamment les effets de votre bonté maternelle. Nous répondrons à vos bienfaits par notre fidélité à vous honorer sur la terre, et par les cantiques de louanges que nous chanterons dans le Ciel, en célébrant à jamais les miséricordes, que Dieu aura répandues sur nous avec effusion, par votre médiation.

Salve Regina, &c. Gloria, &c.

Très-Sainte Vierge Consolatrice, dont la Sainte Image fut toujours une source inépuisable de bénédictions pour ce peuple; vous qui par une suite constante de bienfaits signalés, exauçâtes dans tous les temps tous ceux qui vinrent implorer votre assistance dans votre saint Temple, ou firent vœu de s'y transporter; animés d'une vive foi, nous recourons à vous, Vierge incomparable, comme à une Mere d'amour, à la Dispensatrice des graces, à la Consolatrice de tous les affligés, au Refuge des pécheurs. Vous donc, sans avoir égard à notre indignité, n'écoutant que l'impulsion de votre cœur tendre et bienfaisant, obtenez nous le temps de faire une vraie et durable pénitence; intercédant pour nous misérables pécheurs auprès du Divin Juge, pour que dans sa colere, il n'arrête pas le cours de ses bienfaits. Oui, Vierge de bonté, nous sentons naître dans nos cœurs la ferme espérance que non seulement vous détournerez les châtimens que sa justice nous préparoit, mais que vous nous obtiendrez une plus grande abondance de biens; puisqu'il est en votre pouvoir de disposer pleinement de tous les trésors du Ciel, et que nous sommes assurés que vous voulez tout ce que vous pouvez. C'est pour mériter une si insigne protection, que nous proposons fermement, assistés de la divine grace, de ne rien faire à l'avenir qui puisse vous déplaire, et outrager votre Divin Fils. *Salve, &c. Gloria, &c.*

O Très-Sainte Vierge Consolatrice, c'est à présent que je voudrois avoir les langues de toutes les créatures raisonnables, pour exprimer dignement les tendres sentimens d'une joie toute spirituelle, qui s'excitent dans mon cœur, au doux souvenir de votre miséricordieuse apparition dans Turin, au commencement du douzieme siecle; jour à jamais mémorable dans toutes les générations, jour que le Seigneur a fait spécialement, jour pour ce peuple, d'une perpétuelle bénédiction. Que le Seigneur notre Dieu soit mille fois loué et remercié, de ce que dans la découverte de votre Sainte Image, il nous ouvrit les trésors de vos faveurs célestes, nous donna un gage de notre salut éternel, une ressource assurée dans toutes nos disgraces. Nous pouvons envier le sort de nos peres qui eurent l'avantage d'être les premiers à exprimer les sentimens de vénération, d'admiration et de reconnoissance que leur inspira un événement aussi merveilleux. Quant à moi, je m'unis en esprit à eux, par le désir le plus ardent de vous servir, de vous rendre de dignes actions de graces, et de vous glorifier. O Vierge incomparable, comme les aimables attraits de piété et de douceur qui naissent de la contemplation de votre Sainte Image, m'invitent puissamment, à vous choisir de nouveau pour ma Souveraine, mon Avocate, ma Mere! Oh quelle douce espérance ne me donnez-vous

pas, de me recevoir pour toujours, quelque indigne que j'en sois, au nombre de ceux qui vous sont spécialement consacrés? Mere miséricordieuse, qui parmi tant de titres qui vous forment une couronne de gloire, n'avez pas dédaigné, avez même choisi de préférence, en notre faveur, celui de Consolatrice; je vous en conjure, abaissez vos regards sur le plus misérable de vos serviteurs, et exaucez avec bonté mes prieres. Assistez moi, accordez moi votre consolante protection dans tous mes travaux spirituels et temporels, et particuliérement dans le plus grand de tous; soyez au moment de ma mort, mon espérance, mon soutien, mon refuge. Je proteste en présence de toute la cour céleste, de vouloir vivre et mourir votre fidelle et dévot serviteur, et de travailler de toutes mes forces à répandre votre culte, et à vous gagner tous les cœurs. Je joins à cette protestation d'une fidélité inviolable et éternelle, les plus affectueux remercimens pour les faveurs insignes et innombrables dont vous m'avez comblé, en union des actions de graces que vous rend toute cette grande Ville, qui vous est dévouée d'une maniere si spéciale, et qui vous a choisie pour sa singuliere Protectrice. *Salve &c. Gloria &c.*

Le Rédacteur de ce petit cahier, qu'une longue chaîne d'épreuves a pû et a dû désabuser des vaines illusions des choses d'ici bas, sur le retour de l'âge prie, supplie, conjure ceux qui le liront, de demander pour lui à

la Mere de Consolation, le bonheur inestimable d'une sainte mort, qui est l'unique chose à la quelle il lui est encore permis d'aspirer sur la terre. Pour les y engager plus efficacement, il leur propose une pratique de piété qui ne sauroit manquer d'être très-agréable à Marie.

PRATIQUE

POUR OBTENIR LA PURETÉ DE CŒUR ET DE CORPS.

Elle consiste à réciter une courte priere, pour honorer les trois priviléges les plus glorieux de la Reine du Ciel. On récite d'abord un *Ave Maria* en se conjouissant avec elle, et en la félicitant intérieurement sur son Immaculée Conception; on ajoute un *Gloria Patri*, avec une légere inclination de tête, pour rendre à la Sainte Trinité l'honneur et la gloire qui lui en reviennent. On fait la même priere pour la Sainte Virginité de Marie; on la dit une troisieme fois pour sa Maternité Divine; et l'on finit par ces belles paroles:

Per Immaculatam Conceptionem tuam, per Sanctam Virginitatem tuam, et Divinam Maternitatem tuam, Purissima Virgo, emunda cor et carnem meam. In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.

On gagne cent ans d'Indulgence, toutes les fois qu'on récite la priere suivante:

Benedicta sit sancta et immaculata Conceptio Beatæ Virginis Mariæ.

LA

BERGERE DE FLORENCE

PAR M. ROSSIGNOL

DE VALLOUISE.



A TURIN,

Chez IGNACE SOFFIETTI Imprimeur et Libraire, près S. Dalmas.

M. DCCC. III.



LA

BERGERE

DE FLORENCE.

Esprits frivoles, vous vous attendez à un roman, à quelque aventure galante; arrêtez, ceci n'est pas pour vous. Cependant, comme vous êtes blasés sur la lecture des papiers bleus, il vous faut du neuf; c'est la seule ressource qui vous reste, pour fournir un aliment à votre *papillonnage*. Vous en trouverez ici, et à ce titre vous pourrez entreprendre de me lire. Que si, comme les gens de votre espece, vous jouez le rôle d'esprits forts, c'est-à-dire, d'esprits fort foibles, je vais vous pré-

senter une occasion de vous égayer, de railler, de blasphêmer contre tout ce qu'il y a de plus saint et de plus auguste. Du reste pour l'intérêt de votre philosophie, vous êtes engagés d'honneur à ne point prononcer d'un ton tranchant et fanfaron sur le mérite de cette brochure, qu'après avoir achevé de la lire; si toutefois vous avez assez de solidité d'esprit, pour faire cet effort héroïque. Je vous préviens que l'événement dont je vais vous faire part, tout singulier qu'il est, sera suivi et appuyé de preuves, dont la force et l'ensemble sont capables de vous déconcerter vous, et tous ceux qui vous ressemblent. Armez vous de sang froid; et ayez assez d'intrépidité pour aller jusqu'au bout. Si c'est trop vous demander, ne commencez pas même; je le répete, ceci n'est pas pour vous. Après tout, pour charmer votre désœuvrement et votre ennui, vous lisez tous les jours, vous dévorez des anecdotes, que vous savez n'avoir aucune réalité, qui n'ont pas même le mérite de la vraisemblance. Que vous en coûtera-t-il de vous figurer que vous lisez en ce moment, un conte fait à plaisir? C'est ce que vous faites tous les jours, et que vous pouvez bien faire encore aujourd'hui. Nous examinerons ensuite, si toutefois vous êtes capable d'un examen sérieux, ou tout au moins d'en supporter la lecture, nous examinerons si les faits que je vais rapporter méritent quelque créance de la part d'un esprit raisonnable; si la simplicité, l'ignorance, l'il-

lusion des sens, une imagination exaltée, une crédulité populaire y entrent pour quelque chose; si la superstition, le fanatisme, la cupidité, la supercherie, la fourberie, l'imposture y ont quelque part. La philosophie du jour n'aura rien à repliquer, si tous ces points sont discutés avec toute la rigueur d'une stricte Logique. Du reste, comme je sens tout le besoin que j'ai de ménager votre frivolité et votre peu de disposition à toute application soutenue, je m'interdis d'abord toute réflexion critique sur la certitude, la vérité, la vraisemblance même des faits que je vais raconter. Je me borne en ce moment au récit simple et naïf de l'événement dont il s'agit. Mais de grace, ne perdez pas de vue un instant, l'engagement que je prends de vous donner des preuves démonstratives de tout ce que j'aurai avancé. Décidez vous; lisez jusqu'au bout, ou ne commencez pas.

Marie Thérese Lippi, née le 11 avril 1787, perdit son pere, encore fort jeune; elle fut abandonnée de sa mere, qui convola bientôt à de secondes noces. Un oncle paternel lui restoit: mais c'étoit une bien foible ressource; il étoit dans une extrême misere, et n'avoit pas de quoi subsister lui-même. Il parvint le 23 mai 1800, à la placer dans le village de S. Romolo à côté de Villemagne qui est près de Florence, chez un paysan nommé Jérôme Galli, qui la chargea de garder son troupeau. Cette pauvre enfant, qui entroit dans ses quatorze

ans, étoit à son arrivée, couverte de haillons, propres à exciter la pitié. Ses hôtes n'y furent pas insensibles; ces bonnes gens s'empresserent de la vêtir d'une maniere convenable, autant que leurs moyens purent le leur permettre. La nouvelle bergere ne tarda pas à les intéresser plus particuliérement, par la bonté de son naturel, par sa docilité, par un caractere doux et tranquille. Du reste, elle étoit si grossiere et si ignorante, qu'elle savoit à peine les points les plus essentiels de la Doctrine Chrétienne.

Elle commença à exercer l'emploi qu'on lui avoit confié. Pour prendre connoissance des pâturages, elle se joignoit communément à quelques autres jeunes bergeres. Un seul trait suffira pour donner une idée de la sensibilité de cette belle ame. Lorsque le temps de son déjeuner étoit venu, elle faisoit part de son pain à ses compagnes, en disant en elle-même : peut-être qu'elles en ont plus besoin que moi. C'est ainsi qu'elle s'exprima pour se justifier auprès de quelqu'un qui lui faisoit des reproches à ce sujet. Le Curé de Villemagne que nous ferons connoître, et d'autres qui l'ont examinée plusieurs fois, l'ont toujours trouvée d'une innocence et d'une simplicité dignes d'envie. Comme l'on voit, on ne sauroit en aucune maniere soupçonner dans cette enfant, un degré de capacité en de malice, qui puisse donner lieu à quelque soupçon d'artifice, de duplicité et d'imposture. Mons. Martini, Archevêque de Florence, a pris des moyens assu-

rés pour s'en convaincre. Il l'a vue et examinée en présence de divers Prêtres, et des Examinateurs Synodaux. Tel est le caractere de la bergere que nous allons mettre sur la scene.

Le 17 juillet 1800, elle étoit occupée, tout en larmes, à la recherche de son troupeau, qui s'étoit égaré au pied des Monts de Rosan, dans le voisinage de Florence. Elle vit tout à coup une femme vêtue de blanc, avec un voile de même couleur sur la tête, et deux images de la Sainte Vierge sur le sein. Saisie d'épouvante, elle se mit à fuir. Lorsqu'elle fut assez éloignée pour perdre de vue le lieu de cette apparition, elle se tourna et vit toutes ses brebis qui la suivoient. S'étant remise de sa frayeur, elle revint fort contente chez son maître, où elle raconta ce qui venoit de lui arriver. Cependant elle avoit été si vivement affectée, qu'il se passa une quinzaine de jours, sans qu'elle pût se résoudre à retourner dans l'endroit de la vision. Encouragée et pressée par ceux de la maison, elle se décida enfin à s'y rendre de nouveau, mais accompagnée de deux ou trois autres jeunes bergeres. La même ombre se présenta à elle: mais elle ne se fit pas voir à ses compagnes. Elle raconta à la maison la seconde vision qu'elle avoit eue. Alors on lui dit que, si la même figure se faisoit voir de nouveau, elle ne manquât pas de lui demander qui elle étoit, et ce qu'elle souhaitoit. Dès le lendemain 3 août, elle exécuta ce qui lui avoit été enjoint. L'ombre ré-

pondit qu'elle étoit une ame souffrante, qu'elle devoit finir son Purgatoire dans ce désert; elle lui recommanda de réciter chaque jour à genoux, quatre *Pater* et quatre *Ave Maria*, pendant seize jours; qu'alors elle seroit mise en possession de la gloire du Paradis; qu'elle l'y conduiroit, pour la rendre témoin de grandes choses, dont le récit rempliroit de consolation ceux qui les entendroient. La bergère à ces mots se mit à pleurer amérement, dans la crainte d'être précipitée à son retour du Ciel. C'est ainsi qu'elle s'est expliquée sur la cause de ses pleurs. L'ombre la rassura; elle lui dit de ne pas craindre, qu'elle seroit reconduite saine et sauve dans l'endroit où elle étoit alors. Elle l'avertit d'y revenir tous les jours; de ne point se mettre en peine de son troupeau, qu'elle en auroit soin elle-même.

La bergere de retour à la maison, fit un récit fidelle de ce qui s'étoit passé. On la chargea de demander à l'ombre, si elle désiroit quelque chose d'eux, et spécialement de Michel Galli, qui, comme nous verrons, étoit le mari de la défunte. La réponse fut qu'elle souhaitoit que tous dissent pendant quinze jours, quatre *Pater* et quatre *Ave Maria*, et de plus un Rosaire en commun; qu'elle demandoit de Michel un Rosaire en son particulier.

Le jour suivant 5 août, on fit accompagner la bergere, d'une jeune fille de Michel, âgée de cinq à six ans, qui vit la même figure, mais dans quelque éloignement; elle en recon-

nut cependant les traits; car elle assura décidément qu'elle avoit vu sa maman. L'ombre vint vers elle; la jeune enfant saisie de frayeur se mit à pleurer; et l'ombre lui dit: Adieu, petite, *Addio bambina*, et disparut.

Le même jour, la bergere se plaignit à l'ame, qu'on se moquoit d'elle, qu'on ne vouloit pas croire cè qu'elle racontoit de ses visions. L'ame lui répondit: d'ici en avant on te croira. Tu seras atteinte d'un mal visible à tous, qui sera un signe de ce que tu vois et racontes; ne crains rien, parce que le mal qui te viendra, ne te portera aucun dommage. Souffre le volontiers, parce qu'il te sera d'un grand mérite auprès de Dieu. Ce même jour, il lui survint un accident, qui se renouvella constamment dans le temps de la vision, pendant neuf jours, et dont elle fut entiérement délivrée le quatorze août. Un Médecin qui fut témoin d'un de ces accès qui duroient environ deux heures, les réduit à la classe des convulsions qui approchent le plus du caractere de l'Epilepsie. Il reconnoît en même temps qu'ils sont d'un genre entiérement nouveau; qu'ils sont hors des loix ordinaires de la nature. Nous reviendrons, et nous entrerons dans de plus grands détails sur les symptomes de ces accidens.

Le 6 août, M. Bellucci, Docteur en Médecine, s'étant rendu dans l'endroit des apparitions, y trouva un grand concours. Il demanda à la bergere si l'ombre y étoit. La voilà,

répondit-elle ; elle tient les yeux fixés sur vous. Alors le Docteur changea de place, et passa en tournant derriere l'ombre ; l'ombre tournoit en même temps, en tenant toujours les yeux fixés sur le Docteur seul, qui demanda à la bergere pourquoi l'ombre le regardoit avec tant d'attention. L'ombre répondit en ces termes précis : Parce que je me rappelle les grands services qu'il m'a rendu, dans le temps qu'il me traitoit à ma maison, et les secours qu'il m'a procuré, quand j'étois à l'hôpital. Je lui suis si obligée, que quand je me trouverai dans le lieu de mon repos, je prierai Dieu de cœur, mais de cœur, qu'il lui fasse la grace d'expier ses péchés dans ce monde. Le Docteur Bellucci avoit en effet traité la défunte à Villemagne, et lui avoit procuré un lit et une assistance particuliere à l'hôpital. Sur quoi on doit remarquer que la bergere qui rendit cette réponse, n'avoit jamais eu aucune connoissance de ces particularités, qu'elle n'avoit jamais vu le Docteur, à qui elle-même étoit inconnue. M. Bellucci étoit sur le point de se retirer ; il étoit déja tard, la nuit approchoit, lorsque le peuple qui étoit fort nombreux, se mit à genoux pour dire le Rosaire. Le Docteur ne vit pas sans quelque inquiétude une multitude de femmes et de filles qui s'y trouvoient. Il fit demander à l'ombre, si elle étoit bien aise que le peuple récitât le Rosaire. Non, répondit-elle, il est trop tard ; il pourra le dire dans les maisons. S'il ne m'est pas appliqué, Dieu l'ap-

pliquera à qui il lui plait le plus. On en a un si grand besoin en Purgatoire. M. le Curé de Villemagne assure que M. Bellucci à son retour lui raconta à lui et à d'autres, tout ce qui s'étoit passé; qu'ils en furent tous étonnés, lui sur-tout qui ne faisoit aucun cas des bruits qui couroient, qui n'en avoit que du mépris, ainsi qu'il l'assure lui-même. Il jugea en conséquence qu'il convenoit de faire quelque attention à ce qui devoit suivre.

D'autres personnes sensées se déciderent à se porter sur les lieux, pour s'assurer encore mieux de la réalité de ces prodiges. M. l'Abbé Bellucci frere du Docteur, fut de ce nombre. Il fit demander à l'ombre, depuis quand elle étoit passée à l'autre vie; elle répondit qu'il y avoit deux mois moins trois jours. C'étoit précisément la date de la mort de la femme de Michel, dont la bergere gardoit le troupeau. Interrogée depuis quand elle étoit confinée dans ce désert, elle dit: depuis la veille de la premiere apparition. On lui demanda où elle étoit auparavant; elle répondit: dans le Purgatoire; — quelles peines elle y avoit souffert; — du feu. L'ombre fit ensuite dire à l'Abbé Bellucci, qu'elle désiroit qu'on apportât et qu'on dressât un Crucifix en cet endroit. L'Abbé répondit qu'il le feroit. Peu après, elle le lui fit rappeller avec instance. Comme il s'en alloit, l'ombre le suivit. L'Abbé averti, s'arrêta, et lui fit demander ce qu'elle souhaitoit. Elle insista pour la troisieme fois à demander le Cru-

cifix. Il fut planté le jour même; la bergere s'écria aussi-tôt: elle est à genoux devant le Crucifix. L'ombre fit constamment cet acte d'adoration matin et soir, toutes les fois qu'elle se rendoit visible. Interrogée par quel motif elle avoit voulu un Crucifix dans cet endroit, elle dit qu'elle se sentoit confortée par une sainte image quelconque, et spécialement par celle du Crucifix.

Le peuple accouroit en foule; la multitude croissoit tous les jours. On commença à suspendre sur la Croix des chapelets, des reliques, des Crucifix, &c. L'ame en montra une grande satisfaction. Le concoùrs devenant toujours plus grand, ces offrandes se multiplierent par milliers. Il y en eut plusieurs de quelque valeur, qui furent, à la fin des apparitions, rendues à ceux qui les avoient faites. Il y en eut qui y déposerent des cornioles, et d'autres de l'argent. Aussi-tôt l'ame fit signe avec la main, de les écarter; et le tout fut retiré. Une personne d'un cœur perfide et insidieux se présenta un jour. J'ai entendu, dit-elle, que cette ombre ne veut pas de l'argent; hé! bien, je m'en vais voir si elle le prend. Elle glissa furtivement un sol parmi les offrandes. A l'instant, l'ame fit le signe ordinaire d'ôter quelque chose, qui ne lui plaisoit pas, et disparut. Elle ne se fit plus voir de tout le jour. Le Pere Cyprien, Religieux, présent à ce fait, étant retourné le surlendemain, fit demander par la bergere, pour quoi le samédi précédent, pendant qu'il y avoit

tant de Prêtres, elle avoit disparu tout à coup. Parce que, répondit-elle, on avoit mis de l'argent; et Dieu m'ordonna de ne plus me laisser voir de tout le jour, parce que cet argent avoit été mis par mépris.

Le 7 août, lorsque la bergere se retira, l'ombre la précéda, et l'accompagna jusqu'à la maison. On lui fit demander le 10 août, pourquoi, si elle avoit été confinée dans cette solitude, elle alloit à présent dans d'autres endroits. Elle répondit qu'elle avoit reçu tant de soulagement de ces peuples, depuis qu'elle s'étoit manifestée, que ses peines avoient été adoucies, et qu'il lui étoit permis de se transporter ailleurs, pour assurer toujours plus son apparition. Elle alla un autre jour dans sa maison, et entra dans la chambre qu'elle avoit habitée. Ses sœurs qui s'y trouvoient, lui firent demander quelque chose qui leur rappellât son souvenir. Elle leur fit distribuer par la bergere, quelques bagatelles de ses meubles, et fit ensuite entendre que tout le reste devoit être pour sa fille, comme elle l'avoit déclaré à son mari, avant de mourir.

Les visites qu'elle fit à sa maison et à d'autres endroits, et spécialement aux églises de tout le territoire de Villemagne, furent fréquentes, ainsi que l'assuroit la bergere. On en prit occasion de lui faire demander pourquoi elle visitoit ces églises. C'est, dit-elle, que ne pouvant pas être admise à la gloire, je me sens plus confortée, en me présentant dans

les endroits, où je sais qu'est en personne le Seigneur de la gloire.

Le même jour la bergere annonça que l'ame étoit accompagnée de dix jeunes enfans, tous vêtus de blanc. On voulut en savoir la raison. L'ame répondit que s'étant approchée des portes du Paradis, et que n'ayant pu être encore admise à la gloire, Dieu pour la consoler, lui avoit donné la compagnie de dix Anges. On lui fit beaucoup d'autres questions, les jours suivans. Nous ne les rapportons pas, parce qu'elles ne furent pas enrégistrees.

Le 14 août, la maladie de la bergere cessa entiérement, comme nous avons dit; elle n'en ressentit plus aucune atteinte dans la suite. Le même jour, l'ame interrogée pourquoi Dieu avoit voulu qu'elle se manifestât seulement à la bergere: Dieu, répondit-elle, n'est pas obligé de révéler ses sécrets à tout le monde. Comme il y a beaucoup de personnes qui ne croient pas que vous soyez en ce lieu, lui fit-on dire, pourquoi ne vous montrez-vous pas par des signes plus sensibles et plus certains? Je n'ai pas permission de Dieu, repliqua-t-elle, de me montrer d'une autre maniere, et ceux qui ne croient pas, font mal. — Devons-nous faire des prieres pour obtenir quelque signe plus assuré de vos apparitions? — Faites les; si elles ne vous servent pas pour ce que vous demandez, elles vous seront utiles pour beaucoup d'autres besoins que vous avez.

Le 18 août, on lui fit demander par la bergere, pourquoi sa maladie avoit cessé. Parce que, lui répondit-elle, tu l'as soufferte autant de temps qu'il falloit, pour faire croire la vérité de ce que tu as vu et entendu. Le même jour M. Salucci Prêtre lui fit demander, combien de temps elle devoit rester dans ce bois. Elle répondit : la Divine Puissance m'a assigné deux jours à passer encore dans ce lieu, pour convaincre les incrédules, et pour confirmer les Fideles dans la Sainte Religion. M. Salucci déclare avoir oui ces paroles, par le moyen d'une voix très-subtile, et comme sifflante, qui lui paroissoit sortir de la terre. Il y a encore d'autres personnes qui ont assuré avoir entendu la même voix, entr'autres le Pere Zanobi Poggi.

On demanda toujours par la voie de la bergere, si son départ auroit lieu le lendemain au soir. L'ombre répondit : oui : — Et à quelle heure précise arrivera-t-il ? — Environ à une heure de nuit. — Et où irez-vous ? — A la bienheureuse gloire du Paradis. — Le peuple pourra vous voir ? — Toi seule me verras ; les autres éprouveront une grande consolation dans le fond du cœur, de ce que tu leur raconteras. Enfin on lui demanda si à son départ, il paroîtroit quelque signe dans l'air. Elle repliqua : ce qui arrivera ne sera point vu.

Le jour de son triomphe, et de son entrée dans le Ciel, arriva enfin ; ce fut le 19 août, ainsi qu'elle l'avoit prédit. La bergere la vit le

matin, toute joyeuse et riante, élevée dans les airs, à une assez grande hauteur, accompagnée d'un nombre d'Anges beaucoup plus considérable qu'auparavant. On lui fit différentes questions, aux quelles elle ne répondit pas. Elle ne cessoit de contempler le Ciel, triomphant et battant des mains. Peu après, on lui fit différentes questions ; on lui demanda entr'autres ce que devoit faire le peuple assemblé. Elle répondit : *Facciano tutto il giorno del bene.* Ce qui dans le génie de la langue, veut dire : Qu'ils fassent tout le jour, des prières et de bonnes œuvres.

Le P. Zanobi lui fit demander pourquoi elle ne descendoit pas à son ordinaire ce matin auprès de la Croix. Elle répondit : J'y descendrai ce soir, avant de m'en aller à la gloire. En effet la bergere a assuré que, le soir quand l'ame descendit pour la conduire avec elle, elle se prosterna et adora le Crucifix avec une multitude de jeunes enfans. Enfin l'ame s'éleva fort lentement, et dit à la bergere : Ne me fais plus aucune question, parce que je m'en vais. Et celle-ci : — Ne partez pas encore, pour satisfaire à la dévotion de ce peuple. Pendant qu'elle prononçoit ces paroles, l'ame disparut, en disant : je reviendrai ce soir.

Le soir, le concours du peuple fut immense; on jugea qu'il s'y trouva huit à dix mille personnes. La plupart étoient, on ne sait comment, dans le faux préjugé qu'ils verroient clairement cette ame s'élever dans le Ciel;

tandis qu'elle avoit déclaré expressément plusieurs fois, qu'elle ne seroit vue que de la seule bergere. De là vint que le plus grand nombre s'en retourna mal content, se plaignant d'avoir été trompé.

Le même jour M. Marinelli, Juge du Bagne à Ripoli se rendit à Villemagne, pour se trouver en personne à un événement qui excitoit une si grande attente. Il arriva le matin chez le Curé; il voulut être informé d'une maniere précise de tout ce qui s'étoit passé jusqu'en ce moment. Il souhaita avoir en sa compagnie les Curés du Territoire. Le Curé les fit inviter; et ils vinrent avec empressement avec d'autres Ecclésiastiques, et des Séculiers cultivés et sensés. Le Juge partit avec ce nombreux et respectable cortege, et se rendit au lieu de cette grande scene, après les cinq heures du soir.

A leur arrivée, la bergere levant les yeux vers le Ciel, dit: On ne la voit pas encore. Après quelques momens, pour occuper ce grand peuple, on commença le Rosaire; on chanta après les Litanies; ensuite on entonna le *Magnificat*, puis l'*Ave Maris Stella.* A la fin, la bergere s'écria toute joyeuse: La voilà, la voilà. O combien elle est plus belle qu'à l'ordinaire! O combien ils sont! O quelle foule de jeunes enfans! Je ne puis pas les compter. O comme ils brillent! O comme ils sont éclatans! Je ne puis pas les compter. Elle les vit d'abord à une grande hauteur. Lorsqu'ils furent descendus plus bas; je vois encore, dit-elle,

une autre Dame, vêtue de blanc comme elle. Le Pere Fabrini lui suggéra de demander qui étoit cette Dame. C'est, répondit l'ame, la Sainte Vierge, descendue à votre secours, pauvres pécheurs. La bergere rendit cette réponse d'un ton animé, avec une voix plus éclatante qu'à l'ordinaire. Tous ceux qui furent à portée de l'entendre furent tellement émus, qu'il y en eut peu ou point, qui ne versassent des larmes. Cependant l'ame fit dire à tous par la bergere, qu'elle avoit obtenu de Dieu, l'anticipation de son bonheur, et qu'elle partiroit avant l'heure indiquée. On demanda si on devoit chanter les louanges de la Sainte Vierge. L'ame répondit: la Vierge Mere agree vos louanges: mais elle agréera encore plus que vous soulagiez les ames du Purgatoire. On entonna tout de suite le *Miserere* et le *De profundis*. On se recommanda aux prieres de l'ame, pour obtenir le pardon des péchés des assistans. Sa réponse fût: Je prie le Seigneur pour cela: mais, vous, faites pénitence. On voulut savoir si tous ceux qui étoient présens se sauveroient. Vous vous sauverez, dit-elle; mais malheur à qui est dans la disgrace de Dieu. — Devons-nous faire un acte de contrition? — Faites le, vous en retirerez un grand avantage. Alors tout ce grand peuple, prosterné à terre, fit à haute voix et avec une componction sensible, cet acte de religion.

Peu après la bergere s'écria: O Dieu! quelle grande envie de dormir je me sens! Je ne puis

plus tenir les yeux ouverts; je ne puis plus me soutenir. Elle tomba dans le sein de sa mere, comme assoupie. On l'appella plusieurs fois; on essaya de la soulever: mais elle ne donnoit aucun signe de sentiment. Elle resta en cet état, environ trois quarts d'heure. Vers le commencement, elle tourna la face et tendit les bras vers le Ciel; on observa sur ses yeux ouverts deux larmes qui annonçoient la joie; ses levres étoient riantes; et elle se mit à battre des mains plusieurs fois. Elle se maintint dans cet état d'alégresse, vingt minutes environ. On la vit ensuite montrer un grand trouble, les yeux baignés de larmes, poussant des soupirs et des gémissemens, comme si elle voyoit des choses très-affligeantes. Elle commença ensuite à se calmer, et à revenir à elle-même par degrés. Elle chercha à se lever: mais elle ne le put. S'étant bien été remise à un certain point, elle demanda tout de suite tous les Ecclésiastiques Séculiers et Réguliers, qui s'y trouvoient au nombre de seize ou dix huit, et voulut leur baiser la main à tous; ce qu'elle fit avec une sorte de transport; en déclarant, comme elle pouvoit, car elle avoit de la peine à parler, que l'ame le lui avoit ordonné. Interrogée si elle voyoit encore quelque chose, elle répondit qu'elle ne voyoit plus rien. Mais que de grandes choses, ajouta-t-elle, j'ai vu là haut! Je ne puis l'expliquer. Elle disoit sans cesse: Que bel endroit! Quelle grande fête! Quel torrent de lumiere! Que de petits

enfans! Mais quel grand feu j'ai aussi vu! Que grand feu! Et combien d'infortunés qui y brûloient et pleuroient! On la rapporta en cet état chez elle, où elle fut laissée tranquille, le reste de la soirée.

Le Curé de Villemagne ne tarda pas à lui faire des reproches. Vous nous avez trompés, lui dit-il, en nous assurant que vous deviez aller avec cette ame dans le Ciel. Je l'ai dit, répondit la bergere, parce qu'elle me l'avoit promis; et j'y suis allé en effet. — Mais si tu n'as pas quitté le lieu où tu étois sous les yeux de tout le monde. J'y ai été sûrement, répliqua-t-elle, telle que je suis ici, avec les mêmes habits que j'ai actuellement. Le Curé lui opposa qu'elle n'y avoit été qu'un esprit, puisque son corps étoit resté sur la terre à la vue de la multitude. Elle reprit: le corps sera resté sur la terre: mais les yeux vinrent certainement avec moi, puisque j'ai vu là haut tant de belles choses. Il lui demanda comment elle s'étoit élevée, et combien elle mit de temps pour arriver au Ciel; elle répondit: Sans la moindre peine, et dans un moment. J'ai vu une vaste plaine qui n'avoit aucun terme, dans tous les sens. On y entroit en passant sous un arc d'une hauteur surprenante, du blanc le plus pur, qui répandoit une lumiere éclatante propre à éblouir. On entendoit dans cette plaine, une douce mélodie de chants et de sons: mais je n'ai pu découvrir ceux qui chantoient et qui jouoient des instrumens. Interrogée, si

elle y avoit vu quelque habitant, elle dit : j'y ai vu une quantité de gens, semblables à ceux que cette ame fortunée avoit en sa compagnie, qui étoient vêtus de blanc. On voulut savoir si le nombre en étoit égal à celui des personnes rassemblées au lieu des apparitions ; elle se mit à rire, et dit que ceux qui savent compter par millions, n'auroient pu en faire le dénombrement. On lui demanda comment fut reçue l'ame ; elle répondit qu'au moment où elle parut, il accourut un nombre infini de ces petits enfans, qui l'accueillirent et la transporterent au milieu de cette vaste plaine, toute éclatante de lumiere, qu'ils exprimoient leur joie, en riant et battant des mains. On lui parla de la Sainte Vierge qui étoit dans leur compagnie ; elle dit que quand elles furent arrivées dans ce bel endroit, elle disparut et ne se laissa plus voir. Sur quoi je me permets quelques réflexions. Les détails que nous venons de voir, nous autorisent à juger que la bergere ne fut pas admise au plus haut des Cieux. Saint Paul nous apprend qu'il fut ravi au troisieme Ciel ; ce qui est conforme aux paroles de notre Divin Maître qui dit que dans la maison de son Pere, il y a plusieurs demeures. La bergere ne fut pas élevée jusqu'à l'endroit où est le trône de Marie ; moins encore où réside, d'une maniere plus spéciale, la plénitude de la Divinité. Quoiqu'il en soit, après l'entrée triomphante de l'ame dans le séjour de la gloire, elle fit parcourir à la bergere une immense ét-

filade de portes dont l'éclat auroit effacé celui du Soleil, et la conduisit à une vaste porte, sombre, noire, qui imprimoit l'horreur. Elle la fit approcher, et lui dit de fixer ses regards sur un profond abyme qu'elle avoit devant elle. La bergere vit une échelle d'une longueur effrayante, par où l'on descendoit dans un lac de feu et de flammes de couleur bleue, qui s'élevoient presque jusqu'au sommet de l'échelle. Elle vit au milieu de cette fournaise, une infinité de personnes, toutes vêtues de blanc, qui y brûloient, qui pleuroient, et se lamentoient hautement. Elles faisoient de temps en temps de grands efforts, pour sortir de ces flammes, et s'élever à leur centre, qui est Dieu. A cette vue, la bergere fut saisie d'épouvante; tout tremblante, elle pleuroit amérement; elle ne voyoit pas l'heure de s'éloigner de ce lieu d'horreur, dont il lui paroissoit avoir déja soutenu le spectacle un jour entier. Alors l'ame lui dit: Considere attentivement cet abyme de feu; c'est là que seront plongés pour un temps, ceux qui ne font pas pénitence de leurs péchés, et qui ne font pas de bonnes œuvres. Raconte tout ce que tu as vu, afin que tous rentrent en eux-mêmes. La bergere a dit que dans ce même temps, elle avoit vu un jeune enfant vêtu de blanc, passer trois ou quatre fois, au milieu de ces flammes, s'élever ensuite, en sortir joyeux et riant, et qu'il fut accueilli et embrassé avec de grands transports de joie, par les autres enfans que l'ame avoit au tour d'elle.

Après cette vision, ajouta-t-elle, cette ame bienheureuse me prit par la main, et me reconduisit dans le bois, où j'étois; et ce fut alors qu'elle me fit le commandement de baiser la main à tous les Prêtres qui s'y trouvoient. Elle disparut aussi-tôt, et je ne l'ai plus revue. Du depuis, la bergere n'a cessé de redire qu'il ne lui est pas possible de donner une idée des grandes choses qu'elle a vues dans ce lieu fortuné, de la joie dont on y est inondée, que cette région est d'une si grande beauté, qu'on ne sauroit rien trouver, sur la terre qui en approche. C'est ainsi que s'exprimoit l'Apôtre des Nations, quand il fut revenu de ce céleste séjour. *Quæ non licet homini loqui.*

Il ne me reste plus qu'à remplir les engagemens que j'ai pris, avec ceux qui refuseront de croire les faits que je viens de détailler, et qui, dans le fond, sont autorisés à ne pas y ajouter foi, tant qu'on ne leur donnera pas les preuves les plus fortes et les plus décisives.

On peut distinguer en quatre classes les personnes que j'ai à persuader. Elles ne sont pas toutes également susceptibles de profiter des remedes que je me propose de leur appliquer.

1.° Ceux qui ne croient pas qu'il y ait une autre vie, qui s'efforcent de penser que l'ame périt avec le corps, dont elle n'est pas même distinguée. C'est impiété et ignorance. Ils ne croient pas par là-même qu'il y ait un Dieu. Car un Dieu, qui n'a ni récompense pour la vertu, ni châtiment pour le vice, cesse par

cela seul d'être Dieu. Ces sortes de monstres ne sont capables d'aucun raisonnement. Le sentiment n'a plus aucune prise sur leur ame, plus matérielle en effet que leur corps. Le cri de la nature ne sauroit se faire entendre à eux. Comme ils sont le fléau le plus fatal à la Société, on n'a d'autre parti à prendre, que de les regarder et les traiter comme des membres frappés de la peste, et s'interdire tout commerce avec des hommes ainsi dégradés. On conçoit parfaitement que ce n'est pas pour eux que j'écris.

2.° Ceux qui admettant un Dieu souverainement juste, refusent de reconnoître la Révélation. Pour peu qu'ils soient conséquens, et qu'ils soient capables d'une application un peu sérieuse, on peut espérer de leur dessiller les yeux, et de les conduire à la connoissance de la vérité. On ne peut leur conseiller rien de mieux, que de faire une lecture réfléchie des *Fondemens de la Foi*, par M. Aymé. Hélas! je l'ai fait bien des fois, et toujours sans être écouté.

3.° Ceux qui admettent la Révélation, mais qui partent du faux principe de n'attacher d'importance qu'à certains points fondamentaux du Dogme et de la Morale. Tels sont nos Freres séparés, disciples de Luther et de Calvin. Tels, bien des gens qui se disent Catholiques, et qui ne savent guere ce que c'est que de l'être. Comme si l'autorité qui nous impose le devoir de croire, étoit moins infaillible, dans les pe-

lites choses, ou qui nous paroissent telles, que dans les plus grandes.

4.° Enfin ceux qui font profession d'une piété solide, mais qui ne laissent pas de s'égayer quelquefois un peu légérement sur certains prodiges qu'ils entendent raconter. Je conviens que la crédulité populaire leur fournit un juste motif de se tenir en garde contre tant d'histoires merveilleuses que les enfans et les petites gens écoutent avec tant d'avidité. Mais ils ne sont pas exempts de tout reproche, quand au seul nom de miracle, d'apparition, ils se cabrent, rient aux éclats, ils plaisantent, tranchent, taillent d'un ton confiant, sans se donner la peine de rien examiner. Le dirai-je en passant? nos François ne tiennent pas la derniere place, parmi ces hommes légers et peu réfléchis. C'est cette derniere classe sur-tout, que je prends ici à partie. Je parle aussi aux Chrétiens dyscoles, qui, pour peu qu'ils soient de bonne foi, sont forcés de reconnoître que les événemens miraculeux ont formé dans tous les temps et forment encore aujourd'hui un des caracteres distinctifs de l'Église Romaine. Je m'adresse encore à ceux qui refusent d'admettre la Révélation; s'ils sont tant soit peu raisonnables, je me flatte que ce que je vais dire, leur inspirera une juste défiance de leur fausse façon de penser.

Je croirai les y disposer, en faisant une réflexion, qui par là-même ne sera pas étrangere à mon sujet. Des Pyrénées orientaux et

non orientales *, jusqu'aux marais de Hollande, du Var jusqu'à l'Isle d'Ouessant, la France s'est mise en belle humeur au sujet des fameuses Madonnes de Rome. Nos jeunes freluquets ont fait *chorus* avec nos Philosophes; ils ont déployé leur sublime talent pour la raillerie; ils ont tourné en ridicule du mieux qu'ils ont su les prodiges qu'on débitoit. Je leur ferai seulement part d'une anecdote, qui peut attirer l'attention. M. l'Abbé Marchetti, sans contredit un des plus savans hommes de l'Europe, fit cette même année l'histoire de ces merveilles. Il publia un volume de 300 pages *in octavo*. Il m'en envoya une copie, souscrite de la propre main du Cardinal Vicaire, et qui me fut remise, par le Ministre de Rome à Turin. Je l'ai lue et méditée. M. Marchetti cite cinquante mille témoins des miracles qu'il rapporte, et qui se sont opérés, sans interruption, pendant six mois ou plus, à la vue de toute la ville. Il nomme individuellement une foule de personnes du rang le plus élevé, des Princes, des Cardinaux, des Evêques, des Hommes des talens les plus éminens, et du plus grand savoir. De tous ces témoins oculaires, il ne s'en est pas trouvé un seul, qui se soit inscrit en faux, qui ait réclamé contre ce qu'on supposoit qu'il avoit vu. A vous, Philosophes François, y en a-t-il un, un seul

* *Barbarisme de l'Assemblée Nationale.*

parmi vous, qui ait vu l'ouvrage de l'Abbé Marchetti, qui l'ait examiné dans le silence du préjugé ? Je vous défie hardiment d'en produire un seul. Si cet ouvrage n'est pas établi sur des fondemens inébranlables, que ne prenez-vous la plume pour en faire sentir le foible ? Est-ce par des gambades, par des turlupinades qu'on réfute un écrit qui met en poudre votre philosophisme. *Responsum date. Tacent ; et ora pallor albus inficit, mentesque perculsæ stupent.* O Sophistes détestables, et plus méprisables encore, votre étude de la sagesse se réduit-elle à renoncer aux lumieres de la raison ? et qui sera encore assez insensé pour écouter vos leçons ? Ah ! malheureux, vous n'avez que trop réussi à les faire goûter à notre jeunesse, à lui inspirer votre esprit de légéreté ; d'inconséquence, d'effronterie et d'impiété. Jettons un voile sur ces horreurs ; perdons de vue une perspective si dégoûtante. Je reviens à vous, qui avez encore des principes d'honnêteté, de conduite, que le délire n'a pas égarés au point de vous rendre incapables d'un raisonnement et d'une discussion solides ; je vous prie de me suivre.

OBSERVATIONS.

1.° Les prodiges dont je viens de faire le récit, toutes les circonstances, tous les détails qui les accompagnent, sont un fidelle extrait de la lettre que M. le Curé de Villemagne

écrivit en date du 6 septembre 1800, c'est-à-dire, moins de trois semaines après les événemens qui y sont racontés. Elle a été approuvée par Mons. Martini Archevêque de Florence. On en a fait des éditions à Rome, à Parme, deux à Venise, et quatre à Florence. On trouve à la tête de l'Ouvrage, une très-belle planche, où est représenté le Monument érigé dans l'endroit des apparitions, et dont le modele a été dédié à ce respectable Prélat. Comme l'on voit, la lettre n'est pas une de ces pieces fugitives et clandestines, qu'on distribue sous le manteau, et qui laissent la liberté du doute sur leur authenticité. La lettre est donc très-réelle. Il s'agit d'abord de savoir le fond que l'on peut faire sur le caractere de celui qui en est l'auteur.

M. le Curé de Magneville est un vieillard respectable, c'est un homme d'esprit, et d'un esprit très-solide, c'est un homme très-instruit. Il suffit de lire sa lettre, pour en être pleinement convaincu. Pour la satisfaction de ceux qui ne sont pas à portée de se la procurer, je vais en extraire quelques endroits, propres à donner une juste idée du caractere de ce digne Pasteur, et de la sagesse de sa conduite, dans une circonstance aussi critique.

Page 8. Il est important de ne pas croire aisément dans des cas semblables, et de tout soumettre à l'examen le plus rigoureux. C'est ainsi que doit se conduire un homme sage et prudent. Je proteste que je ne me suis pas

départi de ces principes, dans une conjoncture aussi délicate. Il est si vrai que je ne me suis pas décidé légérement à ajouter foi aux merveilles qu'on débitoit, que j'ai toujours douté pendant près d'un mois. J'ai usé de toutes les diligences possibles, pour éclaircir tout ce qu'on me racontoit, et qui étoit dans la bouche de tout le monde. Ne pouvant pas me rendre en personne, dans l'endroit où l'on disoit que se faisoient ces apparitions, j'employois des personnes sensées, habiles, exemptes de préjugés. J'ai apprécié avec la plus grande réflexion leurs relations. J'ai voulu voir plusieurs fois la bergere, l'examiner moi-même. J'ai voulu entendre une jeune fille de la défunte, agée de cinq à six ans, qui assuroit décidément et sans hésiter avoir vu sa maman, comme la bergere. Nous avons examiné moi et d'autres la bergere avec le plus grand soin. Elle nous a paru constamment d'une innocence et d'une simplicité dignes d'envie. On ne peut supposer dans elle, ni une capacité, ni une malice propres à faire soupçonner quelque artifice, quelque duplicité, quelque imposture.

Page 16. Mais ne pourroit-il pas se faire, qu'elle fût visionnaire ? On appelle visionnaire celui dans qui l'imagination seule joue, qui s'imagine de voir un objet qu'il ne voit pas effectivement. Ce jeu de l'imagination est entiérement chimérique dans le cas présent. La bergere voit distinctement une figure humaine, dont elle décrit les vêtemens avec précision;

avec qui elle a de longs et de fréquens entretiens, dont elle détaille les attitudes et les mouvemens; à qui elle fait les demandes qu'on lui suggere, et qui rend les réponses qu'elle reçoit avec une justesse admirable. Quand elle arrivoit au lieu des apparitions, si l'ombre ne se montroit pas, elle disoit aussi-tôt: elle n'y est pas; et quand elle la voyoit paroître: la voilà, s'écrioit-elle, toute joyeuse.

Pour m'assurer de plus en plus, dans les différens examens que je lui ai fait subir plusieurs fois, je lui ai demandé, si pendant qu'elle traitoit avec cette ombre si familiérement, il ne lui étoit jamais arrivé, de la prendre par la main, ou de l'embrasser. Je l'ai fait plusieurs fois, répondit-elle; il m'a toujours paru de toucher un morceau de glace; et lorsque j'ai voulu la serrer, elle m'est échappée des mains, comme si j'avois saisi une poignée de brouillard ou de fumée.

Ce qui mérite encore d'être bien remarqué, c'est que cette jeune fille rapportoit les réponses qu'elle recevoit, avec une si grande précision qu'elle paroissoit supérieure à elle-même, tandis qu'on avoit la plus grande peine à lui faire bien comprendre et bien exprimer les demandes qu'elle devoit faire. Je lui en demandois la raison; elle me répondoit que l'ame parloit si bien, qu'elle comprenoit tout, et tout d'abord, qu'elle ne perdoit pas une syllabe. Je n'ai jamais entendu personne, disoit-elle, qui parle aussi bien qu'elle. — Mais comment

peut-il se faire que tu entendes si bien parler cette ame, si les autres qui sont à côté de toi n'entendent rien? — Comment cela se fait, je ne le sais pas, je ne le comprends pas. Il est pourtant certain que j'entends une voix de femme comme la mienne, qui me parle et me donne une réponse.

Page 18. On peut tout aussi peu supposer qu'elle a été subornée. Je puis assurer avec connoissance de cause, qu'elle ne traitoit jamais avec des personnes capables d'une cabale, telle qu'il l'auroit fallu pour concerter tant de demandes et tant de réponses; tant de demandes qu'on ne pouvoit prévoir, et qu'on avoit tant de peine à lui inculquer; et tant de réponses qui ont excité la surprise et l'admiration de ceux qui les entendoient. Un tel concert est entiérement chimérique; et l'idée de subornation ne sauroit subsister.

Page 18. Je sais qu'il en est qui ont assuré que cette fille étoit convulsionnaire. S'il y a eu en eux de la témérité à l'assurer, il faut néanmoins avouer qu'ils ont eu quelque sujet de le soupçonner à l'occasion de la maladie survenue à la bergere, pendant les apparitions. Mais ce soupçon même ne tient pas au plus léger examen. On pourra en juger par la description qu'a fait de cette maladie, un Médecin qui fut présent à un des accès, et témoin oculaire des symptomes qui les caractérisoient. Je vais le laisser parler lui-même.

Page 24. » La maladie de la bergere est
» d'un caractere qui me paroît la réduire à la
» classe des convulsions, et spécialement de
» celles qui approchent le plus de l'Épilepsie.
» Du reste on ne peut lui adapter aucun des
» noms usités dans la Nosologie médicale ;
» étant hors des loix ordinaires de la nature,
» et entiérement indépendante des causes phy-
» siques qui ont coutume d'agir dans cette
» sorte de maladie. Elle est d'un genre tout
» à fait nouveau, particulier, et pour ainsi
» dire, mystérieux. La bergere étoit saine, et
» n'avoit jamais fait aucune maladie grave.
» Elle étoit bien constituée, pleine de vigueur
» et de vivacité ; elle se trouvoit parfaite-
» ment rétablie, après ces sortes d'accés ; on
» la voyoit dans un état qui ne laissoit pas
» le moindre soupçon que son mal fût l'ef-
» fet de quelque cause naturelle. C'est ce qui
» m'engage à le regarder comme un etat au
» dessus du savoir humain, et plein de mys-
» tere. Je suis d'autant plus fondé à le pen-
» ser, qu'outre l'impossibilité où je suis de
» rendre raison de ce phénomene par les prin-
» cipes de la Médecine, je sais que la bergere
» prédisoit long-temps auparavant ces accidens,
» et l'heure précise où ils arriveroient. D'ail-
» leurs le mal a entiérement cessé, à l'époque
» que l'ombre avoit désignée d'avance. Mais
» venons au détail des circonstances de ces
» accidens. Pendant que la bergere étoit en
» présence de l'ombre, toute gaie et contente,

» prenant les demandes qu'on lui suggéroit,
» recevant et rendant les réponses, tout à coup
» elle commençoit à se plaindre qu'il lui ve-
» noit un grand mal. Elle tomboit à terre
» évanouie, perdant l'usage des sens externes
» et internes. Il ne lui restoit que la seule
» respiration, et le mouvement du cœur, avec
» des battemens de pouls très-rapides et très-
» foibles. Elle persévéroit en cet état environ
» vingt minutes. Elle commençoit ensuite à
» se remettre, faisant de grands efforts avec
» tout le corps, d'où découloit une sueur abon-
» dante et universelle. Elle reprenoit fort len-
» tement l'usage de ses sens; elle faisoit signe
» d'avoir une grande soif. On lui présentoit
» de l'eau qu'elle buvoit avidement. Elle fai-
» soit des especes de mugissemens, avec des
» sons lamentables: mais on ne comprenoit
» pas ce qu'elle disoit, parce qu'elle balbutioit
» environ pendant deux heures, et quelquefois
» plus. Quand on lui demandoit ensuite ce
» qu'elle sentoit dans le temps de son accident,
» elle répondoit qu'elle se sentoit un grand
» mal sur l'estomac, et tel qu'elle ne pouvoit
» en exprimer la grandeur. Ces affections du-
» roient deux heures ou un peu plus. Après
» quoi elle retournoit à son premier état d'une
» santé parfaite, dont elle a toujours joui, et
» dont elle jouit encore à présent, sans avoir
» ressenti la moindre atteinte de ce mal; et
» il y a déja plusieurs jours que les apparitions
» ont cessé ».

Le Curé de Villemagne reprend ici la parole; il résume, et il conclut de tous les détails où il est entré, que la bergere n'est ni visionnaire, ni subornée, ni convulsionnaire; et que par conséquent les événemens prodigieux dont il a fait le récit, doivent être attribués à une cause supérieure et surnaturelle.

On entendra avec plaisir et avec intérêt quelques particularités sur l'ame qui se rendoit ainsi visible, et qui s'entretenoit si familiérement avec la bergere. Elles seront une source d'instruction, et fourniront la matiere des réflexions les plus importantes aux ames droites qui après la lecture de ce Mémoire, feront un retour sérieux sur elles-mêmes. Nous avons vu que l'ame qui se manifestoit ainsi, d'une maniere si frappante, étoit celle de la femme de Michel Galli, chez qui la bergere demeuroit. Dès ses premiers ans, elle montra un naturel doux et docile. Quand elle fut en âge de le faire, elle s'empressa de soulager sa mere, et de prendre sur elle les travaux les plus pénibles. Elle avertissoit et dirigeoit ses freres et ses sœurs, pour qu'ils fissent bien et à temps ce que leur pere avoit prescrit. Elle concouroit de son mieux à toutes les dévotions de la paroisse; elle pressoit ses jeunes sœurs de s'y rendre, et les y conduisoit. Elle étoit très-modeste dans son maintien, dans ses paroles, dans la maniere de se vêtir; qu'on juge après cela de son éloignement pour les modes scandaleuses du jour. Nous abrégerons, et nous

achéverons son éloge, en disant qu'elle étoit un modele à proposer à toutes les jeunes personnes de son âge. Dieu, comme il en use constamment avec ses élus, la purifia par le feu des tribulations. Elles commencerent à son mariage. Elle les souffrit, je ne dis pas seulement avec résignation, mais avec une si grande égalité d'ame, qu'on eût dit qu'elles ne la regardoient pas. On ne l'entendit jamais se plaindre, même auprès de sa mere, de ceux qui les lui occasionnoient. Dès sa premiere grossesse, elle contracta un rhumatisme si terrible, qu'elle n'en guérit plus. Ses premieres couches furent suivies d'une maladie très-grave; pertes de sang, quelquefois purulentes, fievre lente qui dura plusieurs mois, une douleur à toute la région du bas ventre, qui la tourmenta continuellement pendant six ans; une hydropisie, tantôt universelle, tantôt partielle; un épuisement qui la rendoit incapable de la moindre fatigue; tels étoient les symptomes douloureux qui accompagnoient sa maladie principale, qui consistoit dans un ulcere à la matrice. Elle passa noyée dans ce déluge de maux, six ans, je ne dirai pas, de vie, mais d'un purgatoire bien rigoureux. Au milieu de tant de souffrances, elle se maintint toujours tranquille et résignée; au point qu'on ne la vit jamais se plaindre ni de qui l'assistoit, ni des remedes douloureux, aux quels il falloit avoir recours, ni de la grandeur, ni de la longueur de ses maux. Elle avoit même coutume de ré-

péter : si le mal que je souffre, ne suffit pas, que Dieu m'en envoie encore d'autres ; je les souffrirai avec patience, tant qu'il lui plaira. Son corps fut enfin épuisé par cette longue chaîne de souffrances. Sa dissolution s'annonça par une obstruction universelle dans le foie, qui consomma l'hydropisie dont elle avoit ressenti depuis long-temps les atteintes. Elle dut enfin succomber dans l'hôpital de Sainte Marie-Neuve, le 10 juin, 1800, âgée de 28 ans. Ici, mon cher lecteur, qui croyez en Dieu, et à sa Sainte Religion, rentrons un moment en nous-mêmes. Vous devez partager la frayeur dont je me sens saisi. Si une ame si innocente et si éprouvée n'a pu se soustraire à la rigueur des flammes du Purgatoire, que sera-ce de nous ? Je crains peu l'Enfer ; j'ai la ferme espérance que Dieu me préservera de ce malheur : mais je sens vivement que je dois m'occuper à ranger mes comptes, pour prévenir la sévérité inflexible du Souverain Juge. J'ai deux moyens : le premier est de mener une vie pure et pénitente, autant que la foiblesse humaine peut le permettre. Le second est une tendre et ardente dévotion pour les ames du Purgatoire, un grand empressement à les soulager. Nous avons vu qu'elles sont très-reconnoissantes ; n'en doutons pas, nous pouvons tout attendre de leur intercession, même du milieu de leurs flammes. Et que ne feront-elles pas pour nous du séjour de la gloire, où nous aurons aidé à les placer. Je veux dès ce moment réduire

en pratique la résolution que je forme de m'intéresser à leurs souffrances. Nous pouvons trois fois le jour, gagner des Indulgences pour le repos des morts, en récitant à genoux les belles prieres de l'*Angelus*, au son de la cloche; c'étoit la sainte et constante pratique de nos peres, que je vois avec douleur bien négligée aujourd'hui. Pourquoi les Ministres de la Religion ne déploient-ils pas tout leur zele, pour rappeller les Fideles à un usage, qui en soulageant et délivrant les ames souffrantes, leur assureroit à eux-mêmes des trésors de mérites, et une ressource pour l'expiation de leurs propres péchés? Mais je ne puis me résoudre à me borner à cette observation particuliere. Mon cœur va se livrer à une effusion que les plus grands et les plus puissans motifs sollicitent.

Vous me demandez ce que souffre une ame dans le Purgatoire, il seroit bien plus court de demander ce qu'elle n'y souffre pas. Elle y éprouve, dit S. Augustin, l'ardeur d'un feu, en comparaison du quel le feu que nous voyons sur la terre n'est rien; d'un feu dont l'ame souffre plus elle seule que tous les Martyrs n'ont jamais souffert. Elle ressent des douleurs plus aiguës que celles de toutes les maladies compliquées dans un même corps. C'est de quoi les Théologiens conviennent. Or il n'y a point de barbare qui ne fût touché de ce que je dis, s'il le comprenoit, et s'il en étoit persuadé comme nous. Vous qui avez l'ame accessible à la compassion, qui ne pourriez en-

tendre les cris d'un criminel à la torture, verriez-vous sans pitié tant d'ames justes dans le triste état où elles sont réduites ? Vous désirez savoir qui sont ces ames : mais pouvez-vous l'ignorer ? Voilà l'ame de votre pere, de ce pere dont vous possédez les biens, et qui ne souffre peut-être, que pour vous avoir trop élevé. Voilà cet époux, cette épouse, cet enfant chéri, dont vous pleurez la perte, et que vous ne pensez pas à secourir. Voilà cet ami à qui vous avez juré une fidélité éternelle. Ils ne peuvent être soulagés que par vous. Dans un besoin si pressant, leur refuseriez-vous un secours qui leur est si nécessaire, et qui doit vous coûter si peu ?

Que si vous n'êtes point touchés de leurs peines, soyez du moins sensibles à votre propre intérêt. Quel avantage pour vous de pouvoir dire : il y a une ame dans le Ciel dont j'ai anticipé le bonheur, en éteignant les flammes qui la tourmentoient, une ame spécialement engagée à prier pour moi ; nous avons vu combien elles sont reconnoissantes. Avec quelle confiance, ne pourrez-vous pas l'invoquer dans tous vos besoins spirituels et temporels ? Vous ne la connoissez pas : mais elle vous connoît : elle vous est toute acquise, et ne sauroit jamais vous oublier. Mais quel moyen pour vous plus assuré, pour gagner le cœur de Dieu ? Ces ames lui sont infiniment cheres. Il souffre en quelque sorte, de se voir forcé d'exercer sur elles les droits de sa justice et de

sa sainteté infinie. Ce n'est pas cette ame que vous délivrez, c'est Dieu lui-même que vous tirez du milieu des flammes. Lorsqu'il viendra juger le monde, il ne se contentera pas de vous dire : j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai été nu et vous m'avez vêtu... Il pourra vous dire, et il vous dira en effet : j'ai été en proie à des feux vengeurs, et vous m'en avez tiré; j'ai enduré tous les tourmens que la rage des tyrans les plus impitoyables a jamais pu inventer, toutes les douleurs les plus aiguës et les plus cruelles, et vous avez mis fin à mes peines; car tout ce que vous avez fait pour le moindre des miens, c'est pour moi que vous l'avez fait. Une derniere réflexion qui doit nous faire trembler, c'est que, si nous n'avons aucun zele pour soulager ces ames souffrantes, on nous traitera un jour comme nous les aurons traitées. Par une juste punition de Dieu, nous serons oubliés à notre tour dans ces fournaises ardentes. Personne ne pensera à procurer notre délivrance. Ah ! mes freres, à quelle sublime dignité nous avons été élevés! L'intercession de tous les Saints et de tous les Anges ne peut apporter aucun soulagement à ces ames prédestinées. Dieu lui-même, s'est en quelque maniere lié les mains. Sa haine infinie pour la souillure même du péché, le met dans une sorte d'impossibilité de faire la moindre grace à des ames qui ne sont pas parfaitement purifiées. C'est à nous seuls qu'il a confié à cet égard, les clefs du Ciel et de cet

abyme de tourmens. Et nous serions insensibles à des considérations aussi grandes, aussi intéressantes, aussi touchantes! *Putas, Filius hominis, cùm redibit, inveniet Fidem?* Non, il faut avoir perdu la Foi, pour n'en être pas vivement et profondément affecté. Et vous qui ne croyez pas aux peines du Purgatoire, avez-vous une démonstration invincible qu'elles n'ont rien de réel? Et sur le simple doute, que vous dit la raison, l'humanité, le cri de la nature? Écoutez en la voix, si toutefois votre abrutissement ne vous a pas ravalé au dessous des bêtes les plus stupides.

J'invite ceux qui seroient tentés de plaisanter sur un sujet si vénérable; j'invite aussi ceux qui l'envisagent d'une maniere plus religieuse, à lire le discours de Bourdaloue sur le Purgatoire, à la fin de ses Mysteres. C'est une de ses plus belles pieces et des plus solides, c'est tout dire. On sait quel est le caractere dominant de cet Orateur célebre. J'en ai emprunté quelques expressions; et que ne m'est-il permis de le transcrire en son entier? On y voit successivement les preuves les plus convaincantes de l'existence du Purgatoire, une peinture effrayante de ce qu'on y souffre, et les dispositions dans les quelles on doit être pour soulager efficacement les morts.

Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me. Job. 19. 21.

TABLE

DES OEUVRES DE CE VOLUME
AVEC LE PRIX DES MÊMES EN DÉTAIL.

On vend aussi les feuilles détachées à un centime chaque page, pour ceux à qui elles pourroient manquer.



